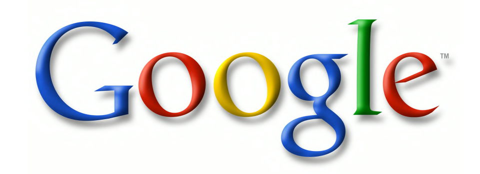



3 2044 103 243 895

GROUPE PARLEMENTAIRE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

*

Le rapprochement Franco-Anglais

*

COMPTE RENDU DES PREMIÈRES VISITES PARLEMENTAIRES

LONDRES - PARIS 1903

*

PRÉFACE DE M. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT



LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, PARIS

1904

LE

MOUVEMENT PACIFIQUE

ET LE

RAPPROCHEMENT FRANCO-ANGLAIS

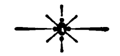
LES

Visites Parlementaires

DE

LONDRES & PARIS

(22 Juillet – 26 Novembre 1903)



LA FLÈCHE
IMPRIMERIE TYPO-LITHO CHARIER-BEULAY

1903

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cette brochure ne doit pas être confondue avec le tome premier des documents du Groupe de l'arbitrage. Elle n'est pas destinée à être mise en vente ; elle est imprimée sur l'initiative personnelle d'un petit nombre d'amis et compagnons d'armes de M. d'Estournelles qui ont désiré réunir ces souvenirs de leurs luttes communes. Ils y voient la réponse la plus éloquente aux attaques dont ils n'ont pas cessé d'être l'objet depuis qu'ils combattent pour le progrès sous toutes ses formes contre la routine et l'égoïsme. Ils savent que la défense d'une idée générale est chose ingrate et périlleuse ; ils ne demandent pour toute récompense que d'avoir été fidèles obstinément à cette idée, comme au plus noble des devoirs ; et ils se bornent à constater que, depuis dix années, rien n'a pu les en détourner, ni les critiques, ni l'indifférence, ni les railleries, ni les outrages, ni les dépenses, ni les fatigues et les soucis.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cette brochure ne doit pas être confondue avec le tome premier des documents du Groupe de l'arbitrage. Elle n'est pas destinée à être mise en vente; elle est imprimée sur l'initiative personnelle d'un petit nombre d'amis et compagnons d'armes de M. d'Estournelles qui ont désiré réunir ces souvenirs de leurs luttes communes. Ils y voient la réponse la plus éloquente aux attaques dont ils n'ont pas cessé d'être l'objet depuis qu'ils combattent pour le progrès sous toutes ses formes contre la routine et l'égoïsme. Ils savent que la défense d'une idée générale est chose ingrate et périlleuse ; ils ne demandent pour toute récompense que d'avoir été fidèles obstinément à cette idée, comme au plus noble des devoirs ; et ils se bornent à constater que, depuis dix années, rien n'a pu les en détourner, ni les critiques, ni l'indifférence, ni les railleries, ni les outrages, ni les dépenses, ni les fatigues et les soucis.

LE MOUVEMENT PACIFIQUE

PRÉFACE

Cette préface a été demandée à M. d'Estournelles de Constant par le « Journal Fléchois » fidèle organe de politique pacifique locale, où le Président du Groupe de l'Arbitrage a résumé depuis plus de dix ans, chaque semaine, tous les éléments de sa propagande.

Ces éléments à première vue semblent disparates, souvent contradictoires ou étrangers les uns aux autres. Seuls les esprits déjà exercés saisissent, par exemple, le rapport entre le développement économique, moral et matériel de la France et l'organisation de l'Arbitrage international. Et pourtant on ne pouvait amener l'opinion à comprendre la nécessité de l'arbitrage sans lui démontrer auparavant la nécessité de mettre en

valeur nos ressources nationales, sans lui parler de la concurrence des Mondes Nouveaux, de la Loire ou de la Garonne navigable, etc. Et réciproquement, la nécessité de notre renaissance économique une fois démontrée, comment paralyser cette renaissance par la continuelle menace de la guerre, par le désordre à l'intérieur et à l'extérieur?

Montrer le lien existant et indispensable entre toutes les étapes d'une propagande si complexe et qui a porté sur tant de questions distinctes en apparence (péril américain, péril jaune, transports, hygiène, mœurs, colonies, etc.) tel a été notre but en priant M. d'Estournelles d'être lui-même l'Ariane du labyrinthe où il s'est engagé et où nous le suivons avec confiance, car nous avons connu dès le premier jour les grandes lignes de son plan d'ensemble. Il les a résumées bien des fois dans notre journal par cette formule expressive autant qu'un programme : l'épanouissement matériel et moral de la France dans l'Union européenne.

C.-B.

I

Le rapprochement franco-anglais est plein de promesses ou de déceptions, selon ce qu'on veut en attendre.

Plein de promesses pour les esprits positifs qui veulent y voir non pas une solution mais un progrès, un heureux changement après tant d'années de malentendus, de froissements souvent poussés de part et d'autre jusqu'au conflit. Ce changement ne résout rien sans doute, mais il rend toutes les solutions plus faciles ; il active le mouvement des affaires, multiplie les voyages, les achats, les échanges, dissipe les hostilités ; c'est par millions dans le présent que le commerce en profite ; mais dans l'avenir, comment évaluer les avantages moraux et l'exemple donné à tant d'autres États restés jusqu'ici dans l'expectative ?

Quant aux déceptions, elles sont grandes pour ceux qui se flattent d'être pratiques, et sont en réalité des rêveurs ; ceux qui s'imaginent qu'on peut en finir comme par enchantement avec les difficultés toujours suspendues sur deux grandes nations dont les colonies partout se touchent et rivalisent. A ces derniers, l'entente cordiale entre deux peuples ne rappelle qu'un accord éphémère déjà vainement essayé par deux souverains. Ils énumèrent toutes les querelles qui peuvent surgir à l'horizon. Les vieilles querelles, l'Égypte, Terre-Neuve, ne sont toujours pas réglées et

nous avons laissé passer sans en profiter la diversion de la guerre du Transvaal! En admettant même que cette liquidation s'accomplisse sans trop tarder, à l'amiable, et que la diplomatie ne s'immobilise pas, à la faveur de la crise ministérielle anglaise, dans l'attente classique des élections générales, ne sommes-nous pas menacés d'un changement de régime économique? Ainsi les Anglais ne se rapprocheraient de nous que pour fermer leurs frontières à nos produits? Quelle ironie! Que pèse auprès d'un tel danger un platonique traité d'arbitrage qui ne s'applique qu'à des conflits sans gravité dans l'avenir et dans le vague?

Ces arguments des pessimistes sont détestables; si l'opinion s'y laissait prendre, elle réduirait elle-même à néant la valeur du traité et du rapprochement, car les gouvernements tireront du traité ce que l'opinion voudra en tirer; rien de plus. Quant au régime économique de l'Angleterre, il ne dépend de personne au monde d'empêcher la politique intérieure anglaise de le mettre en discussion; et si cette discussion devant les électeurs se résout en faveur de la protection, cela sera très fâcheux, certes, mais comment voir là une manifestation hostile? Il faut pourtant que nous commencions à regarder en face la vérité. L'Angleterre est seule libre-échangiste aux prises avec une Europe protectionniste, et non seulement l'Europe mais l'Amérique, mais ses colonies elles-mêmes. Telle est l'explication de sa

grandeur selon les uns, de son déclin suivant les autres. Qui a raison ou qui a tort? Le problème est posé non par l'Angleterre elle-même, mais devant elle par la force des choses. De quelque façon qu'il soit résolu, comment la France se plaindrait-elle plus que les autres Etats européens qui ont trouvé bon de s'entourer des murailles de la protection ? Tous les arguments que nous avons invoqués jadis en faveur de ce moyen de défense se retourneront contre nous. Il faut donc nous habituer à vivre avec le régime économique des autres Etats, comme ceux-ci vivent avec le nôtre. N'est-ce pas là ce que nous faisons avec la Russie? Ne frappe-t-elle pas nos produits de droits si élevés qu'ils favorisent indirectement les produits allemands plus rapprochés de ses frontières? Et n'essayons-nous pas de faire cesser cette inégalité de traitement? Faisons de même avec l'Angleterre; essayons de tirer parti du rapprochement actuel pour préparer la meilleure solution possible de la question, en ce qui concerne la France. Tout vaut mieux que les récriminations dont nous avons vécu depuis vingt ans; nous savons ce qu'elles rapportent. Notre diplomatie qui redoutait de voir ses attributions réduites par le développement de l'arbitrage a donc plus à faire qu'elle ne pensait : préparation d'un régime économique satisfaisant pour les deux pays, liquidation des affaires anciennes et (puisque les Anglais les pre-

miers en ont parlé), limitation des dépenses navales. Voilà bien assez de travail pour que la diplomatie laisse de quoi vivre à la Cour de La Haye.

Mais, afin d'amener l'opinion à considérer les choses sous leur vrai jour, il ne suffit pas que les gouvernements le désirent ou qu'ils attendent on ne sait quel secours de leur politique de procrastination, il faut que des deux côtés du détroit les Parlements s'instruisent eux-mêmes et avec eux la presse des deux pays.

C'est là, si on étudie les causes et les symptômes du rapprochement franco-anglais, et si on s'attache spécialement à la réunion parlementaire du 22 juillet dernier et à celle du 26 novembre, c'est là le grand progrès qui commence à s'opérer. Aux préventions, parfois même à l'animosité aveugle qui séparaient profondément l'un de l'autre les Parlements de Londres et de Paris, alors que tout devait les réunir, nous prétendons substituer peu à peu un juste sentiment des intérêts communs. Tel est le sens de la visite solennelle faite le 22 juillet par une centaine de membres du Parlement de France, sans distinction d'opinions, au Parlement de Westminster ; tel est le sens de la visite que, quatre mois plus tard, nos collègues anglais, beaucoup plus nombreux, viennent de nous rendre à Paris.

Visites dont il ne faut ni exagérer, ni atténuer la portée, et dont il n'est pas sans intérêt d'expliquer la genèse.

II

L'essentiel est de ne pas envisager le voyage de Londres, non plus que celui de Paris, comme des accidents passagers. Cette double manifestation n'est ni un commencement ni une fin ; elle est une étape, succédant à d'autres étapes vers l'organisation de la justice internationale et de la paix. Mieux qu'une détente dans les rapports de la France et de l'Angleterre, elle marque un progrès général, une conquête nouvelle de la vérité sur l'ignorance; conquête tardive, certes, et loin d'être définitive, mais préparée au profit de tous les pays, par d'innombrables artisans — poètes, politiques, savants — d'autant plus méritants qu'ils furent moins payés de leur peine, plus combattus ou méconnus.

Plus les causes de ce rapprochement sont générales et profondes, plus il a de chances d'être durable. Tel un monument nouveau, un phare, par exemple, dont les premières assises commenceraient seulement à surgir : son avenir est dans sa base; nous pourrons l'élever d'autant plus haut, son cercle de rayonnement sera d'autant plus étendu que nous connaîtrons mieux la solidité de son infrastructure. Le rapprochement franco-anglais a pu être déterminé, hâté, par la lassitude des uns, la bonne volonté des autres, par les dispositions sincèrement pacifiques du Gouvernement français et de la majorité qu'il représente, par celles de notre Président,

M. Loubet, par l'initiative heureuse et hardie du Roi, cela va de soi, mais il est dû en outre et d'abord, à l'effort incessant de l'esprit humain qui, malgré tout, veut s'éclairer et s'affranchir, et qui ne peut mettre à profit les découvertes de la science sans répudier en même temps les traditions d'antagonisme et de violence incompatibles avec la diffusion du progrès.

Cet effort est irrésistible, comme le cours d'un fleuve, mais il est lent, irrégulier, souvent contrarié. Sans parler des circonstances adverses et de ces périodes lamentables où triomphent le mauvais esprit, les passions chauvines, on peut dire que notre enseignement national, subordonné lui-même aux exigences de notre situation géographique et aux leçons de notre histoire, a fait jusqu'à ce jour obstacle à l'organisation de la paix. Cet enseignement semble avoir pour objet de réagir contre notre tempérament naturel. Composée d'eléments multiples, la France, de siècle en siècle, s'est développée en absorbant continuellement une élite européenne qui s'est épurée sur notre territoire. Pénétré ainsi par une lente infiltration d'influences vivifiantes, le Français forme un être complexe, infiniment varié, comme son sol et comme son climat, mais toujours et partout le plus sociable des hommes. Nulle part au monde les étrangers ne sont accueillis, adoptés comme chez nous.

Et cependant, jusqu'à ces dernières

années, nous n'apprenions à nos enfants que l'histoire de nos batailles ; le premier devoir du Français semblait être de haïr ses voisins. Tel est l'enseignement contre lequel il nous faut réagir aujourd'hui et non sans prendre des précautions, car il correspond plus ou moins aux mœurs générales de l'Europe ; il est la conclusion naturelle de tous les drames de notre histoire. C'est un cercle vicieux. Comment, après nos désastres de 1870-71, reconstituer nos finances, notre armée, notre crédit matériel et moral, ruiné par l'Empire, sans faire constamment appel au souvenir des mauvais jours, afin d'obtenir du pays les sacrifices nécessaires à sa sécurité. L'esprit de notre enseignement national ne pouvait, sans une dangereuse contradiction, devenir du jour au lendemain vraiment pacifique, aussi longtemps que notre défense n'était pas organisée ; c'est incontestable. Comment faire appel simultanément à toutes les énergies de la France pour la défense du territoire et diriger ces mêmes énergies vers les travaux de la paix ? Comment organiser la paix dans un pays mal défendu ? Personne n'y a jamais songé ; lisez les discours de Léon Bourgeois à La Haye. Mais la défense une fois assurée, c'est autrechose ; alors une période nouvelle commence pour nous et le problème se modifie.

Sous la menace d'une guerre qu'il fallait prévoir pour l'éviter, la France a vécu pendant vingt années, et avec elle

toute l'Europe, dans l'insécurité, jusqu'au jour où l'équilibre a fini par s'établir entre les forces des grands États. L'alliance franco-russe a fait heureusement contre-poids à la triple-alliance et c'est de ce jour que le besoin d'une politique nouvelle s'est fait sentir, et qu'à défaut de cette politique nouvelle s'est propagé le malaise dont souffre l'Europe entière.

Réorganisée, puissante comme elle ne l'avait jamais été, l'armée, dans tous les grands pays d'Europe, voit sa puissance inutilisée : plus elle est laborieuse, ardente, plus il est difficile et anormal de la réduire à l'oisiveté.

Le gaspillage incroyable d'argent, de centaines de millions, de milliards, n'est rien, comparé à ce gaspillage d'activités.

La force accumulée pour être un bien devient un mal. C'est là tout le problème et c'est ce que l'intelligence française ne pouvait manquer de comprendre ; c'est aussi ce que l'indépendance française ne pouvait manquer de proclamer.

Et pourquoi les Français d'abord ? objectera-t-on. N'est-ce pas au contraire notre devoir, ayant été vaincus, d'être les derniers à protester contre des armements qui nous préservent de nouveaux désastres ?... Est-ce à la France qu'il appartient de désarmer ?

Non, nous ne demandons rien de semblable : le Gouvernement de la République n'ira pas compromettre de gaieté de cœur et par un excès de confiance que rien ne justifie, les sacrifices que la

France a consentis depuis trente-trois ans ; personne n'attend de lui cette initiative, aussi longtemps que les mœurs générales de l'Europe n'auront pas été modifiées ; — modifiées au point de dicter aux Gouvernements un changement de politique fondé sur la reconnaissance des intérêts et des devoirs communs, sur l'acceptation de concessions mutuelles, faute desquelles l'Europe succomberait bientôt sous la faillite et l'anarchie. Mais c'est à cette modification que doivent travailler tous les esprits libres, tous les hommes de pensée ou d'action qui peuvent exercer une influence sur notre temps ; et les Français plus que les autres, d'abord parce qu'ils sont Français, ensuite parce que la ruine et la révolution nous menacent moins que nos voisins, moins que l'Allemagne, notamment.

III

Instruire la France, et par répercussion l'Europe, sur la nécessité d'une politique nouvelle, tel est le continuel effort qui s'impose aux hommes de bonne volonté de notre pays, chacun suivant ses forces ; devoir urgent, car le temps presse ; la concurrence jadis lointaine des mondes nouveaux se rapproche, elle investit la vieille Europe, elle diminue d'année en année nos ressources, tandis que la paix armée augmente nos charges.

Voilà ce qu'il faut expliquer à la

France, et surtout à l'Europe : Présenter un tableau précis, effrayant, du danger : l'Europe écrasée, divisée en face de ses anciens clients devenus ses concurrents privilégiés ; cela fait, passer aux remèdes

Tel est le rôle la mission des esprits libres en France ; mission patriotique au premier chef, justifiée par une bonne organisation défensive, et qui est la conséquence même de cette organisation. Libérés par nos sacrifices de la crainte d'une guerre, hâtons-nous, les uns et les autres, d'utiliser cette paix si chèrement acquise, en cherchant les moyens de diminuer nos sacrifices. Si nous nous dérobons à ce devoir, ce n'est plus la paix qui est assurée, c'est la ruine, puisque cette paix est trop onéreuse pour durer longtemps. A la paix stérile et ruineuse, substituer la paix laborieuse et féconde ; développer les forces productives, restreindre les dépenses improductives : tel est le programme raisonnable que l'équilibre des forces européennes pose devant nous ; tel est le but que, pour ma part, après ou avec tant d'autres, je me suis assigné et dont je ne me suis pas écarté depuis le jour où j'ai quitté la diplomatie pour entrer au Parlement. — Effort disproportionné au faible pouvoir d'un seul homme, dira-t-on ; tâche dérisoire tant elle est immense ! Heureusement je ne l'ai pas mesurée avant de l'entreprendre ; j'ai obéi à mon tempérament, au désir d'être utile qui, depuis mon enfance, n'a jamais cessé un

seul jour de m'animer. Ma contribution à l'effort général a été constante, sans relâche. Certains de mes efforts ont paru incohérents, dispersés ; il n'y en a pourtant pas un seul qui n'ait servi soit à consolider, soit à étendre le résultat des efforts antérieurs, soit à en préparer de nouveaux.

Si j'en parle aussi librement, à présent, c'est que j'ai besoin de jeter un regard en arrière de temps à autre pour me rendre compte du chemin parcouru ; il est indispensable aussi que mes amis, mes collaborateurs sachent cela. Il faut qu'ils voient bien le lien entre les hommes, entre les œuvres, entre les actes, et comment rien ne doit être négligé de ce qui paraît accessoire, mais de ce qui peut servir ou contrarier nos desseins.

Entre les hommes :

Toute une pléiade de Français ont déjà consacré leur existence à l'organisation de la paix ; inconsciemment ou non ils marchent d'accord pour la défense de cette grande cause, si divisés qu'ils puissent être sur telle ou telle autre question qu'ils se nomment Berthelot, Waldeck-Rousseau, Léon Bourgeois, de Courcel, Jaurès ou Frédéric Passy. Unis entre eux, ils forment aussi le lien entre le passé et l'avenir, entre les grands Français d'hier, les Victor-Hugo, les Lamartine, les Michelet, les Gambetta, fils eux-mêmes de la Révolution, et les jeunes Français de demain.

Mais ce n'est pas tout ; ces mêmes

hommes marchent d'accord également avec leurs émules de tous les pays civilisés. Il ne leur manque que de se connaître ; et ainsi la phalange française se grossit des Gladstone, des Cobden, des Tolstoï des Ibsen, des Bjornson, des Roosevelt, des Apponyi, des Shoénborn, des Moneta, des Egidy, des Suttner, des Novikow, des Jean de Bloch. Ils diffèrent par la valeur individuelle, les aptitudes, les moyens d'action, mais non quant au but ; ils obéissent à une même loi d'attraction.

Quant aux actes, la même loi qui domine les hommes de progrès de tous les pays, domine l'ensemble des actes de chacun d'eux Pour ne parler que de mon expérience, toute ma vie m'a poussé vers le but que je poursuis. Bien avant de quitter la diplomatie et même d'y entrer, je préparais, sans m'en douter, ma campagne actuelle ou plutôt je m'y préparais ; je faisais mon apprentissage. Avant de travailler à faire l'éducation de l'opinion j'ai commencé par faire la mienne et ce fut le plus difficile. Mes premières études dans la *Revue des Deux Mondes* en 1875 et 1876, mes premiers livres furent des impressions de voyage, autant d'efforts pour m'affranchir des servitudes de la routine et du préjugé.

Un modeste récit de mœurs de la Haute-Albanie (1) pouvait servir de préface à cette imposante manifestation du

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1881.

Château-d'Eau qui réunissait, l'hiver dernier, des Français de tous les partis, et à tant d'autres protestations contre le désordre et la barbarie orientales.

L'ouvrage, commencé en 1882, fini en 1890 sous ce titre : *La politique française en Tunisie* (1), n'est autre chose qu'un manuel de politique pacifique, nouvelle ; politique coloniale, il est vrai, mais les principes généraux du Gouvernement ne diffèrent guère, suivant que le pays est petit ou grand. Et qu'ai-je fait, dans ce livre comme ailleurs, malgré les lisières qui me retenaient, sinon défendre une idée nouvelle, humaine, préparatoire d'une idée plus large, le principe de la coopération franco-arabe ? Qu'ai-je fait, sinon plaider la cause des novateurs, tels que Jules Ferry, Paul Cambon, encore méconnus ou discutés quand parurent mes premiers chapitres ? Plaider la cause de l'administration indigène dans l'intérêt même de la France ? Obliger le gouvernement, encore hésitant, à persévérer dans la voie nouvelle qui était tracée ? Engager l'avenir et le soustraire définivement aux reprises du passé ? Et même avant d'offrir ce guide à l'opinion, quel fut mon objet à Tunis en m'escrimant, — c'est bien le mot, — à faire vivre ensemble, dans cette période troublée des débuts du Protectorat, tant d'éléments divers, militaires, civils, fonctionnaires, consuls, magistrats, pères

(1) Plon, in-8°.

blancs, capucins, arabes, colons de toutes les couleurs, de toutes les races, français, italiens, maltais, grecs, juifs, etc., etc. ?... Conciliation plus difficile à réaliser sur ce sol brûlant que ne sera jamais une fédération européenne où nous poussent insensiblement la science, la raison, la crainte, l'intérêt commun. Souvent les petites expériences nous donnent plus de mal et sont plus instructives que les grandes. L'œuvre de la France à Tunis est le triomphe de l'esprit de conciliation sur l'esprit asbolu. Rien n'empêche le succès de se répéter en s'élargissant. Aussi je souris en me rappelant avec quel dédain certain esprit fort m'adressait alors cette apostrophe : « Vous avez donc la manie de la conciliation ! »

J'avais cette manie, en effet, et je l'ai gardée. Etait-ce une faiblesse? Les âmes vulgaires s'imaginent qu'on ne peut, sans s'humilier et s'exposer à quelque danger, prendre la conciliation pour règle de gouvernement ou de conduite. Quelle erreur ! Les hommes les plus forts sont généralement les plus doux. Soyons forts, mais pour vivre en paix !

« Des mots, des mots, répliquent les sceptiques ; les pacifiques préparent leur pays à la défaite. »

Autre crime. Il est facile d'avoir raison des pacifiques en les représentant de loin comme des imbéciles et des lâches. Ils ont au contraire une âme assez ferme pour ne pas se laisser intimider par les clameurs et les hypocrites

dénonciations des soi-disant *vrais patriotes ;* le courage qui m'en impose ce n'est pas celui des brutes qui s'assemblent pour empêcher un homme de parler, c'est celui de l'homme qui dit la vérité, malgré ces brutes ; c'est la force d'âme des Jean de Bloch que les gesticulations des croquemitaines de tous les pays laissent indifférents. Socialiste ou libéral, il n'est pas un seul pacifique qui ne se préoccupe avant tout de la défense nationale et j'aurais infiniment plus confiance dans l'héroïsme d'un pacifique pour se dévouer véritablement au salut de la Patrie que dans les rodomontades plus que suspectes de tous ces braillards qui chaque jour tuent leur Prussien ou mangent leur Anglais sur la terrasse des cafés.

La défense nationale est si bien la base même de toute propagande, de toute vocation pacifique que j'ai consacré pour ma part, et j'en suis heureux, les années les plus actives de ma vie à quoi ? Mes bons collaborateurs de cette époque se le rappellent : à une œuvre militaire, à la création du port de Bizerte ! Et si je m'avise d'en parler, après quinze années, c'est pour en tirer argument. Je trouve en effet une force nouvelle aujourd'hui à penser que tout ce labeur paraissait alors aux mêmes esprits forts aussi ridicule et naïf que mon esprit de conciliation de jadis et ma propagande pacifique d'aujourd'hui : Bizerte alors était ma manie, ma marotte, *l'arche sainte* à laquelle je ne

permettais pas à la main profane de toucher. Et quand je pense aux montagnes de lettres, de notes, de rapports que j'écrivis à cette époque, à mes démarches pour concilier, dans une situation dépendante, tant d'inertie et de rivalités bureaucratiques ou même ministérielles, alors ma présente campagne à ciel ouvert, face à face avec l'opinion, m'apparaît comme une récompense et comme un jeu.

Cette école m'a rendu facile tout le reste; elle a contribué à me préparer à la vie nouvelle qui commença pour moi quand j'entrai dans la politique. On ne s'expliqua pas cette imprudence. On me prêta toutes les ambitions; je n'en avais qu'une : dire tout haut ce que je confiais vainement à mes dépêches depuis trop longtemps.

Avec quel soulagement alors j'écrivis mes articles de la *Revue des Deux Mondes* (1896-1897) : « Le Péril prochain »; « l'Europe et ses rivaux »; « Concurrence et chômage »; « Nos rivaux, nos charges, notre routine. » C'était mon premier cri d'alarme. J'essayai de le porter ensuite à la tribune et je ne me laissai pas rebuter par des circonstances fort ingrates : les modérés me voyaient avec inquiétude exprimer des idées nouvelles ; quant aux radicaux ou aux socialistes, ils m'attendaient à l'œuvre et se défiaient. Je n'en suivis pas moins ma voie. J'étudiai la situation économique de la France à la lumière des connaissances que je rapportais de l'é-

tranger. Je parlai du péril américain, puis du péril jaune ; de l'impossibilité pour notre agriculture, notre industrie et notre commerce de soutenir la concurrence universelle sous l'excès des charges et des routines qui nous écrasent. J'insistai sur l'insuffisance de notre mise en valeur, de nos transports, etc.

Je signalai les avantages mais aussi les dangers de l'expansion coloniale; excellente si elle coïncide avec une politique pacifique, détestable si elle vient au contraire exaspérer, multiplier nos antagonismes tout en étendant démesurément notre surface de vulnérabilité. Je proposai la suppression des députés coloniaux... ; j'éveillai de furieuses hostilités.

Pourquoi soulever toutes ces questions, elles n'ont entre elles aucun lien ? me disaient mes amis eux-mêmes. Aucun lien !!! Aujourd'hui les députés coloniaux sont assagis ; l'épée de Damoclès de ma proposition a déjà eu cet avantage d'appeler l'attention sur eux ; mais auparavant consultez nos débats parlementaires et mesurez les effets de leur éloquence : leurs électeurs n'étant ni contribuables, ni soldats, ces représentants exceptionnels ont pu se vouer impunément au gaspillage de nos finances et à l'exaspération de nos relations avec l'étranger. Ces deux mots, *déficit* et *guerre*, ne peuvent avoir pour un député colonial le même sens terrible que pour un député métropolitain ; il en résulte nécessairement que les dépu-

tés coloniaux, aujourd'hui encore et bien que le Parlement soit averti, constituent pour nos finances et pour la paix un danger que je ne pouvais m'abstenir de dénoncer.

C'est dans le même esprit que j'ai combattu le nationalisme ! Et qui donc, aujourd'hui, à l'exception des nationalistes, me donnera tort ?

J'ai été moins heureux par exemple, et cependant je ne pouvais pas hésiter, dans ma campagne contre l'industrie pornographique.

Tous les partis sont d'accord pour déclarer que la France doit être forte et libre ; tous consentent de grands sacrifices pour assurer sa défense militaire et navale, son instruction, voire même, dans une limite beaucoup moindre, son développement économique, mais on se désintéresse en même temps du mal qui affaiblit le plus notre jeunesse, qui tarit ou empoisonne la source de notre vitalité, abaisse la femme, avilit nos mœurs, développe le scepticisme et le cynisme, prépare notre déchéance, nous diminue enfin matériellement et moralement. Chacun reconnaît le danger, mais la peur du ridicule nous arrêté. Devant cette abdication du Parlement, le Gouvernement n'ose rien dire et encore moins l'administration. L'industrie pornographique profite de cette tolérance dont s'étonnent les enfants eux-mêmes : elle s'étale partout avec l'exubérance d'une nouvelle production nationale ; bien plus elle porte haute-

ment une véritable estampille officielle, elle s'exerce dans des locaux appartenant à l'Etat ou concédés par l'administration : bureaux de tabac, kiosques, gares, partout enfin où il suffirait d'un signe pour en finir; mais ce signe, on ne le fait pas.

Mon échec relatif sur ce point ne fut pas inutile; il m'a prouvé que les lois n'étaient rien sans les mœurs et c'est alors que j'ai entrepris ce que les uns ont appelé mon tour de France, les autres ma réclame, peu importe les noms. Le fait est que j'ai parcouru la France du nord au sud, de l'est à l'ouest, sans omettre une seule grande ville, ou un centre intéressant. J'ai pu faire organiser partout des conférences où le nombre des auditeurs atteignait au moins un millier, parfois même deux à trois mille. Je me suis instruit ainsi et j'ai instruit mon auditoire sur les besoins et les ressources de la France. La presse locale rendait compte de ces conférences dont j'avais soin de ne pas fatiguer Paris; le public de nos provinces y prenait goût.

On comprenait la nécessité d'organiser notre résistance et d'utiliser nos ressources ; on voyait la lutte difficile avec nos points faibles : fonctionnarisme, détestable hygiène, alcoolisme, tuberculose, charges écrasantes, enseignement insuffisant, etc., mais la victoire certaine, moyennant une bonne direction, avec l'inappréciable privilège de nos énergies, de notre sol, de notre climat. Chaque

province, chaque ville française ayant ses ressources spéciales, à Nantes, à Tours, à Blois, au Mans, à Angers, je parlais de la Loire navigable; à Bordeaux, Agen, Toulouse, etc., de la Garonne et des incomparables trésors de ce pays, véritable verger, jardin potager du nord de l'Europe. A La Rochelle, à Saintes, à Poitiers, à Angoulême, c'étaient les relations à établir entre les grands bassins de la France; à Marseille, à Lyon, c'était le Rhône ; à Grenoble, s'organisait toute une propagande en faveur du développement économique de cette belle région d'un si grand avenir. De même à Nancy, à Lille, à Rouen, etc.

Bientôt mes forces et mes ressources n'y suffirent plus ; pour une campagne comme je la rêvais, et comme on les mène en Amérique ou en Angleterre, il m'aurait fallu une usine, une imprimerie, des escadrons de secrétaires, d'agents, de voyageurs, de sténographes, de dactylographes, des automobiles, etc., etc.

Mais en France une entreprise privée dans un intérêt général ne peut disposer de pareils moyens, à moins d'être dirigée contre le Gouvernement, et encore? Et pourtant je ne pouvais songer à m'arrêter. En vain ma famille, mes amis réquisitionnés me servaient de secrétaires, d'interprètes ; j'utilisais quiconque me tombait sous la main ; c'était encore insuffisant. C'est alors, au lendemain du Congrès de La Haye, que je

préparai l'organisation de ce « Comité de Défense des Intérêts nationaux » dont le programme, publié par le *Temps*, le 11 mars 1901, a servi de base depuis lors à tant d'autres œuvres analogues. Une douzaine d'hommes de bonne volonté et d'élite (1) m'apportèrent le concours de leur expérience, de leur autorité et de leur talent, et nous couvrîmes ainsi la France d'un vaste filet de conférences faites toutes à peu près simultanément dans le même esprit.

IV

Telle fut la préparation lente et progressive de notre mouvement en faveur de l'arbitrage. Car à quoi bon nous mettre en peine de provoquer dans toute la France une agitation économique, une renaissance de notre activité nationale, si un tel effort devait être paralysé par des charges toujours improductives et toujours croissantes, menacé par la continuelle menace d'une guerre ?

Je serais ingrat si j'oubliais que la Presse n'a jamais cessé de m'aider dans la mesure discrète où le lui permettait l'initiation encore insuffisante du public.

Ainsi, je dois beaucoup au *Temps* et je lui suis reconnaissant d'avoir accueilli mes lettres de La Haye, mes articles,

---

(1) Parmi lesquels A. Métin, G. Rossignol, C. Blondel, G. Deschamps, Schwob, Hovelacque, Hauser, Cels, Colrat, Ed. Petit.

mes programmes, etc., etc. Et beaucoup d'autres m'ont également ouvert largement leurs colonnes ; de même, *La Revue*, la *Revue de Paris*, la *Revue Politique et Parlementaire*, la *Revue Bleue*, l'*Européen*.

De même la presse étrangère : le *Times*, l'*Indépendance Belge*, la *Nouvelle Presse Libre*, la *Zeit*, nombre de journaux américains, russes, hollandais, suédois, norvégiens, suisses, allemands, etc.

Grâce à la presse, grâce à notre comité et aux quelques hommes de cœur qui le soutinrent, je pus non seulement continuer ma propagande, mais la développer.

Au retour de la conférence de La Haye, (et quand donc lira-t-on les procès-verbaux si vivants de cette conférence), je m'efforçai de faire connaître et apprécier en France l'œuvre dont on ne songeait qu'à se moquer, parce qu'elle ne donnait pas déjà tous ses fruits à peine éclose, au milieu de l'indifférence des foules, de l'hostilité maussade des Gouvernements.

Mais la France n'était pas tout. Les autres pays pensaient-ils de même ? Alors je profitai de mes relations à l'étranger, des bons souvenirs de ma carrière de diplomate, pour sonder le terrain de tous les côtés. La réponse ne fut pas douteuse. Bientôt je n'eus que l'embarras du choix : partout on désirait entendre une parole d'apaisement, d'union, de conciliation ; partout on voulait connaître le moyen de défendre contre

la malveillance gouvernementale européenne la nouvelle Cour d'arbitrage internationale.

Alors, de 1901 à 1903, tandis que les conférenciers de mon comité achevaient d'éveiller la France qui ne compte plus sous ce rapport aujourd'hui de véritable dissident, j'entrepris mon tour d'Europe, presque mon tour du monde, appelé de Vienne à Budapest, à Genève, à Lausanne, à Munich, à La Haye, à Bruxelles, à Londres, à Washington, à New-York, à Montréal, à Chicago.

J'acceptai la plupart de ces invitations et — résultat essentiel — partout se formait exactement le même public, des hommes ardemment épris de progrès, de paix, de bonté; partout des hommes attachés certes à leur patrie — comme moi-même à la mienne — mais attachés aussi à la grande famille commune : l'humanité.

Partout je découvris des auxiliaires qui, peu à peu, devinrent des collaborateurs, des compagnons d'armes et, le plus souvent, des amis.

M. Roosevelt est l'un des hommes d'Etat de notre temps qui a le plus droit à ma gratitude; c'est véritablement lui qui a sauvé la Cour de La Haye. Son exemple a déterminé l'admirable initiative de son compatriote, M. Carnegie, lequel, voyant la Cour sans argent, l'a dotée.

Dans tous les pays, encore une fois, se trouvaient des hommes admirables auxquels il ne manquait que de se

connaître ; des hommes prêts à parler, à agir, et des multitudes d'autres hommes prêts à les écouter et à les suivre sans distinction d'opinion ni de race.

Le cercle ainsi s'est élargi entre les artisans de la conciliation internationale ; le lien entre les hommes, les foules, les journaux, les actes, apparaît aux yeux mêmes des gouvernements... Et de ce pèlerinage je revins, je l'avoue, tellement assuré de l'universelle vérité d'une politique pacifique, tellement pénétré de mépris pour les théories chauvines et rétrogrades, que je résolus de tenter la dernière épreuve et de fonder au Parlement un groupe dont le nom n'effraierait personne, le GROUPE DE L'ARBITRAGE, destiné à se relier à des groupes semblables à l'étranger et à former ainsi, pour le grand honneur et le grand profit de la France, un foyer de rayonnement et d'union dont le bienfait ne tarderait pas à s'étendre bon gré mal gré au monde entier.

Nous sommes encore loin de compte, diront les éternels sceptiques. — Non, sachant d'où je viens, la distance qui reste à franchir me semble très courte ; peu importe d'ailleurs qu'elle soit franchie par d'autres ou par moi. Elle sera franchie, car heureusement je n'ai pas monopolisé mon œuvre ; elle est commune à beaucoup d'autres ; à côté de moi et à la Chambre et au Sénat et en dehors du Parlement sont des hommes qui de beaucoup me dépassent et par le mérite et par le talent, sinon

par la patience et qui, quoi qu'il arrive, n'abandonneront pas l'idée en marche, notre idée, leur idée comme la mienne. Déjà ils mesurent les résultats obtenus en quelques mois. Déjà les Anglais, les Français, les Hollandais, les Danois, les Suédois, les Norvégiens, les Italiens, les Espagnols, comprennent le bienfait, la nécessité d'un rapprochement ; l'alliance franco-russe ne saurait y trouver une menace, quoique le nationalisme aux abois s'ingénie à le démontrer ; tout au contraire, puisque notre argument essentiel est l'institution de la Cour de La Haye, due à l'initiative du Tsar.

Le mouvement général est commencé ; quelques gouvernements pourront tarder à s'y associer et même essayer de le ralentir ; rien ne pourra plus l'arrêter, précisément parce qu'il n'est pas dû à un homme, parce qu'il est le résultat de l'éducation, du progrès, parce qu'il est dû à l'éveil de la conscience universelle, que personne au monde n'aura le pouvoir de plonger à nouveau dans le sommeil et dans la nuit.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.



LA DÉFENSE

DES

Intérêts Nationaux

Quiconque en France travaille, savant, artiste, ouvrier, agriculteur, industriel ou commerçant ; quiconque aspire à la pacification des esprits et au relèvement de notre activité nationale, est prié de lire et de faire lire le programme suivant, développé par le Président du Comité de Défense des Intérêts Nationaux, dans une lettre au Temps *le 10 Mars 1901. A ce programme sont joints un certain nombre des témoignages d'adhésion recueillis par le Comité ainsi qu'un exposé sommaire des premiers résultats déjà acquis ; résultats très appréciables si l'on considère que chaque conférence laisse derrière elle des germes et sert de thème à nombre d'articles, de leçons et de discussions locales qui en multiplient la répercussion dans tout le pays. Une seule conférence*

serait inutile tandis qu'un concert général, une obsession de conférences doit provoquer infailliblement une orientation nouvelle de l'opinion.

Monsieur,

La moitié de mon existence passée à l'étranger m'a permis de constater que la France est à la fois mieux douée et plus mal servie que la plupart de ses voisins. Ses richesses naturelles et historiques, son climat, son sol, ses rivières, ses chutes d'eau, ses stations thermales et hivernales, ses plages si variées, ses régions les plus célèbres, les ressources de son avenir, comme les souvenirs de son passé, tout ce qui fait son charme et son prix, tout ce qui pourrait faire sa force et sa fortune, tout cela est si mal exploité qu'elle perd peu à peu sa supériorité, sa population, sa clientèle.

La France souffre moralement et matériellement de ce déclin momentané.

Matériellement, la vie est dure. Tout le monde ne peut être fonctionnaire, toucher une rente ou une pension de l'Etat. La dépopulation, l'alcoolisme s'accentuent et resserrent encore le cercle qui nous étreint.

Moralement, la France cesse d'être souriante, et ses enfants s'entredéchirent. Elle souffre d'autant plus qu'elle mesure les progrès de ses voisins : la Belgique, la Suisse, l'Allemagne ; de ses rivaux, même les plus éloignés, depuis l'Amérique jusqu'au Japon. Paralysée par ses charges croissantes et sa routine ; se voyant menacée, dépassée

de toutes parts, elle s'aigrit contre tout le monde et contre elle-même. En vain, essaye-t-on de lui chercher une diversion dans les excès d'une expansion coloniale trop dispersée pour être rémunératrice ; elle y trouvera des débouchés, sans doute, mais, en même temps, un surcroît de dépenses, des causes de complications et de conflits qui l'obligeront à augmenter, au-delà du possible, ses budgets de la guerre et de la marine, au détriment des autres services publics et de la bonne administration des ressources nécessaires à sa prospérité. Elle marche donc à l'appauvrissement, à la révolte et à la guerre.

Est-ce à dire qu'il faille désespérer de la France ? Non. Le remède est en elle. Il faut le lui démontrer. Il faut en appeler à elle-même. L'action gouvernementale est impuissante à réveiller son initiative. Il faut parler à l'opinion ; lui montrer le danger pressant et le remède. Tout nous y invite. Il est temps. L'heure est venue. Le public est prêt à entendre et ceux qui peuvent lui parler sont prêts à se mettre en route et à commencer leur apostolat.

Oui, les uns sont prêts à parler, les autres sont prêts à entendre.

Depuis six ans que je suis rentré en France, j'en ai fait systématiquement l'épreuve : je suis allé signaler le péril de la concurrence, la nécessité de notre réveil national, la nécessité de la concorde, non seulement entre les hommes d'un même pays, mais entre les peuples d'une même race. Partout. de Nancy à Bordeaux, de Marseille à Nantes, à Tours, à Laval, au

Mans, à la Rochelle, à Angers ; de Paris à Poitiers, à Lyon, à Blois, à Toulouse, à Reims, etc., etc..., j'ai trouvé le public, sans distinction de classes, attendant le réveil, appelant l'union, le travail fécond dans la paix. Mais je ne puis continuer à moi seul cette campagne, à mesure qu'elle se développe. Mes forces, mon temps, mes ressources n'y suffiraient plus. Et d'ailleurs, beaucoup d'autres français pensent comme moi. J'ai trouvé, pour donner à cette agitation économique toute la variété et tout l'intérêt qu'elle comporte quelques hommes d'élite, sans ambition politique, agrégés de l'Université, orateurs, écrivains, voyageurs qui reviennent de faire le tour du monde, tous également riches d'observations, à la fois sur les entreprises de nos rivaux et sur les moyens de nous défendre.

J'ai proposé à ces observateurs, afin que leur expérience ne soit pas perdue pour la France comme pour eux-mêmes, de s'organiser pour en répandre le plus possible le bienfait en constituant notre Comité de défense des intérêts nationaux.

J'ai trouvé, je dois le dire, le plus grand encouragement dans l'ordre matériel et moral pour la réalisation de ce projet. Sans distinction d'opinion, d'éminentes personnalités y ont aidé, dans les milieux les plus divers et en apparence les plus opposés, à Paris et en province, au Parlement et à l'Académie française, à l'Académie de médecine, à l'Institut, au Ministère des travaux publics, du commerce, de l'agriculture, de l'instruction publique, dans l'université

comme dans l'armée, toutes deux si gravement menacées par la perspective de notre appauvrissement ; même accueil chez un grand nombre de municipalités, de chambres de commerce, d'associations industrielles et agricoles ; égales sympathies auprès du patron et de l'ouvrier, dans les syndicats de toutes sortes, bourses du travail, universités populaires, associations de petits propriétaires, négociants, employés, producteurs et consommateurs, hôteliers, voyageurs, mariniers, voituriers, comités régionaux ou locaux d'initiative, etc., etc. Partout j'ai trouvé des foyers vivants mais épars, considérés comme inutiles ou dangereux parce qu'on ne sait pas s'en servir. Donner à toutes ces forces la conscience de la solidarité qui doit les unir ; communiquer par la parole à chaque région de la France, puis à la France entière, une ambition économique, un programme, un but ; apporter à toutes ces bonnes volontés, à ces énergies qui languissent un aliment ; les empêcher de se ronger intérieurement ou de s'entredétruire en les faisant participer toutes ensemble à une même œuvre, au service de l'intérêt général bien compris, auxiliaire de l'intérêt local et personnel, oui, là est le salut, la source de régénération et d'apaisement. Et c'est ce que chacun a compris. La Ligue de l'enseignement à elle seule m'a voté pour cette première année une subvention de 10.000 francs. D'autres souscriptions importantes me sont venues de nos principales villes françaises. L'ensemble de ces dons, déposé directement chez M. Bernard, banquier, 102, rue

Richelieu, à Paris, suffit déjà pour nous permettre de commencer notre première campagne.

Nos conférences seront publiques et gratuites ; la politique en sera strictement exclue ; elles ne comporteront pas l'allusion la plus lointaine à nos divisions intérieures ; et même sur le terrain économique, ne réclamant pas plus un retour aux doctrines absolues du libre-échange qu'une recrudescence de protectionnisme, nous éviterons les étiquettes, les vaines formules de panacée. Aucune partie de la France ne sera négligée. Nous commencerons par une première tournée de cent conférences.

Dans le Nord et dans l'Est, nous invoquerons l'exemple de nos voisins, tant au point de vue de la bonne organisation des transports qu'en ce qui touche l'exploitation scientifique de nos ressources agricoles, industrielles et minières.

Dans le bassin de la Seine et surtout dans ceux de la Loire, de la Garonne et du Rhône, nous ferons ressortir les dangers du déboisement des sources de nos rivières et la nécessité de tirer un meilleur parti de notre admirable réseau de navigation intérieure et d'irrigation, pour développer notre production, nos échanges, rendre la vie à des centres devenus peu à peu inaccessibles et ruinés. Dans les Alpes, dans le Jura, dans le massif central, dans les Pyrénées, partout où la nature accumule des trésors de forces, nous signalerons aux populations la valeur trop souvent encore vierge de nos glaciers, de nos torrents et de nos chûtes. Nous appuierons de tous nos efforts l'action

si intéressante des syndicats qui ne demandent qu'à naître, et dont plusieurs, déjà en pleine activité, nous serviront d'exemples et de modèles. Dans les régions privilégiées où abondent les stations thermales ou climatériques, les sites pittoresques ou historiques si recherchés des malades et des surmenés (aujourd'hui surtout que l'automobile et la bicyclette ouvrent aux touristes tant d'horizons nouveaux), nous ferons comprendre qu'il ne tient qu'à nous d'attirer par millions les voyageurs, au grand avantage de l'agriculture et de l'industrie qui les approvisionnent, des hôtels ou des propriétaires qui les logent, des entreprises de chemins de fer, de bateaux et de voitures qui les transportent, etc., etc. Nous montrerons comment, avec une organisation plus méthodique, une meilleure hygiène, une conception plus savante et plus moderne de ses intérêts, la France pourrait se relever, redevenir riche, prospère, et, par conséquent, forte ; comment il n'est pas un point de son territoire dont on ne pourrait faire demain un centre d'activité et d'attraction. L'année prochaine, enhardis par le succès et par l'expérience, nous doublerons le nombre de nos conférences, et ainsi de suite, jusqu'à ce que nous ayons éveillé partout l'intérêt ; en même temps nous entreprendrons une série de conférences complémentaires à l'étranger, et toujours en français, pour entretenir le plus possible, jusqu'en Amérique et en Australie, la bonne réputation de notre pays, combattre les efforts de nos rivaux et multiplier le nombre de nos clients et de nos amis.

Parmi les hautes personnalités qui patronnent notre œuvre, il en est plusieurs qui ont bien voulu consentir à présider avec moi un certain nombre de ces conférences et à prendre la parole ; nous solliciterons tous les concours pouvant donner le plus d'autorité et en même temps le plus d'attrait possible à nos réunions ; nous y appellerons non pas par centaines, mais par milliers les auditeurs.

Quant au choix des conférenciers, je l'ai fait sous ma responsabilité et en m'inspirant de l'expérience des hommes qui connaissent le mieux toutes nos ressources à cet égard. (1)

J'ai besoin de tous les concours pour mener à bien cette œuvre qui intéresse la France entière ; je sais que je puis compter sur le vôtre ; je vous en remercie à l'avance, en vous priant d'agréer, etc.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

(Suivent les lettres d'adhésion de MM. le Président de la République, les Présidents du Sénat et de la Chambre des Députés, les Ministres des Travaux publics, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Instruction publique, des Finances, de la Guerre, etc).

---

(1) Voir la préface page XXIII.

La Conciliation Internationale

PROGRAMME

du Groupe Parlementaire Français de l'Arbitrage International

Au mois de Mars 1903, sur l'initiative de M. d'Estournelles, un groupe nouveau fut fondé au Parlement : Le Groupe de l'Arbitrage International.

Voici, d'après le procès-verbal de la première réunion, le 26 Mars, le discours qui fut prononcé par le président :

DISCOURS DU PRÉSIDENT (*)

Messieurs,

A mesure qu'ils sont plus éclairés, les peuples deviennent plus favorables au principe de l'arbitrage international, tandis que la plupart des Gouvernements y demeurent indifférents ou hostiles.

Cette contradiction s'explique par bien des causes dont la principale, heureusement, n'est qu'un malentendu facile à dissiper.

Les adversaires de l'arbitrage affectent, en effet, de considérer comme un rêve ou comme un danger le plus réel et le plus salutaire des progrès ; ils alarment les sentiments et les intérêts les plus respectables, à commencer par le patriotisme, en confondant et en dénaturant des idées qu'on doit envisager chacune en soi distinctement. Ainsi, leur erreur favorite, et devenue systématique, consiste à placer sur un même plan, comme un même but, l'arbitrage et le désarmement. Il est besoin, pourtant, de peu de réflexion pour comprendre que la question du désarmement ne pourra pas

---

(*) M. d'Estournelles, en prenant la présidence, a prononcé ce discours que les membres du groupe ont décidé de répandre le plus possible, afin de bien définir l'objet et la portée précise de leur action. Il importe grandement en effet que l'ignorance ou le parti-pris ne puissent pas affaiblir cette action en la dénaturant, et qu'elle ne donne prise, ni en France ni à l'étranger, à aucun malentendu ; l'éducation de l'opinion, celle de la presse et même des pouvoirs publics, étant presque entièrement à faire sur cette question d'un intérêt pourtant universel.

même être étudiée, aussi longtemps que l'arbitrage ne sera pas entré dans nos mœurs.

Ou bien encore, on affecte de croire que, nous, partisans de l'arbitrage, nous prétendons soumettre à cette juridiction toutes les questions et que, sous la menace même de l'invasion, au lieu d'appeler aux armes toutes les forces de la nation, nous irions, suppliants, demander des juges que notre agresseur refuserait !...

Il est temps de mettre les choses au point. Même isolées, les aspirations des partisans de l'arbitrage répondent si bien aux vœux de l'humanité qu'elles trouvent déjà de l'écho ; mais elles seront irrésistibles aussitôt qu'elles seront groupées. Ce groupement s'accomplit dans tous les pays qui progressent. En France, il est déjà tardif. C'est pourquoi je vous ai proposé, Messieurs, de nous réunir ici, tous animés d'un même esprit, d'une bonne volonté vraiment patriotique et supérieure, oubliant ce qui nous divise pour ne songer qu'à ce qui nous unit, et de former un groupe composé de tous les députés favorables au développement de l'arbitrage.

Je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à mon appel.

Nous sommes ici pour dissiper toute équivoque, volontaire ou involontaire ; pour affirmer et pour démontrer que loin d'être des rêveurs, des philosophes ou des sans Patrie, nous avons pleine conscience de notre devoir et de notre responsabilité en poursuivant pour la France une politique aussi claire, aussi prudente, positive et

pleine de promesses que la politique actuelle de l'Europe est obscure, grosse d'équivoques et de dangers.

Nous sommes ici pour affirmer que nous n'oublions rien du passé, mais que nous pensons également à l'avenir. Nous ne voulons pas faire de la France, prématurément désarmée, affaiblie, une victime et une proie ; nous la voulons, au contraire, plus forte, moins exposée et plus prospère qu'à l'heure actuelle.

Pour aboutir à un résultat positif, nous aurons soin de limiter rigoureusement notre tâche. La paix universelle et le désarmement simultané resteront à jamais des rêves si la science, la méthode la plus rigoureuse et la plus patiente ne s'appliquent pas à chercher, à trouver et à définir les moyens d'en hâter la réalisation. Déjà, on peut affirmer que le désarmement ne sera que le dernier terme de l'évolution pacifique. Entre ce dernier terme et nos aspirations présentes combien d'étapes successives restent à franchir, sans qu'on puisse en doubler aucune ? Nul ne pourra songer au désprmement avant d'avoir essayé, au préalable, l'effet d'une réduction progressive des armements ; et cette réduction elle-même sera nécessairement précédée par la limitation, la non augmentation des armements. Mais cette limitation suppose déjà de grands de changements dans les relations des Puissances et ces changements devront être consacrés par des traités. Ces traités, impliquant des échanges de concessions réciproques, motivées par le respect de la justice et par la conscience d'une solidarité nouvelle entre

les divers Etats contractants, ne pourront être menés à bonne fin, ni même négociés, sans une pénétrante préparation de l'opinion. C'est cette période de préparation que nous avons à abréger le plus possible et c'est à quoi doit se limiter, quant à présent notre effort pour être efficace.

Ainsi compris notre programme devient très simple, très net : nous n'avons qu'un but, généraliser la pratique de l'arbitrage international, amener les Gouvernements à résoudre raisonnablement et honorablement, non pas des conflits, mais le plus grand nombre possible de leurs conflits par les voies de droit ; étendre aux relations de peuple à peuple les progrès lentement mais définitivement obtenus déjà dans les relations d'homme â homme, de commune à commune, de province à province dans un même pays.

Les moyens d'action ne nous manqueront pas pour arriver à ce résultat.

Nous commencerons par dresser la liste de tous les pays, et ils sont nombreux, avec lesquels nous pourrions signer sans inconvénient des conventions générales d'arbitrage et nous soumettrons cette liste au Gouvernement, car l'article 19 de la convention de la Haye impose à cet égard une véritable obligation morale aux 26 Gouvernements signataires.

Par l'entremise de nos amis de l'Union interparlementaire nous entretiendrons des rapports suivis avec les groupes analogues au nôtre à l'étranger.

Les Sociétés françaises d'arbitrage qui poursuivent avec tant d'abnégation leur

œuvre souvent ingrate, en dehors du Parlement, pourront désormais s'appuyer sur nous, tout en nous prêtant leur concours, et régler leur propagande éducatrice d'après nos progrès. Leur action et la nôtre sur l'opinion d'une part, sur les pouvoirs publics d'autre part seront d'autant plus puissantes qu'elles seront mieux concertées et qu'il n'y aura plus ainsi aucune bonne volonté perdue dans cette voie.

Le Gouvernement, hésitant jusqu'à ce jour a éxécuter ses engagements de la Haye, devra tenir compte de notre insistance pour changer enfin d'attitude. Nous *verrons cesser ce scandale d'une Cour internationale d'arbitrage, ostensiblement et solennellement ouverte par la volonté de tous, mais en réalité fermée par un retour tacite de ces mêmes volontés.*

Nous étudierons, le cas échéant et selon les circonstances, dans quelle mesure les prescriptions novatrices de l'article 27 pourront être observées et comment la grande idée française d'un *devoir international* pourra trouver peu à peu sa sanction dans le monde entier.

Ainsi la France, loin d'être humiliée, compromise ou affaiblie par son attachement au principe de l'arbitrage, y puisera au contraire une force, une source de prestige et d'autorité nouvelles ; elle ne laissera plus à la République des Etats-Unis le privilège de donner seule son exemple à l'univers ; les autres nations Européennes ne tarderont pas à la prendre une fois de plus pour guide.

Nous pourrons nous honorer, Messieurs

d'avoir su comprendre l'élévation, le bienfait et la portée d'une telle mission. Nos fils, plus tard, nous sauront gré de ne pas l'avoir déclinée, car nous allégerons les difficultés qui s'accumulent pour eux à l'horizon. Nous servirons ainsi de la façon la plus efficace notre pays puisque, tout en respectant les traditions les plus libérales, les plus humaines et les plus nobles de son passé, en même temps que nous défendrons de toutes nos forces ses intérêts dans le présent, nous sauvegarderons moralement et matériellement et nous préparerons de notre mieux la grandeur de son avenir. (*Applaudissements*)

*
* *

Après une discussion approfondie concernant son programme, le groupe a décidé que sa prochaine séance sera consacrée à l'étude de la convention du 29 juillet 1899 pour le règlement pacifique des conflits internationaux.

Il examinera ensuite les moyens les plus pratiques d'assurer le plus tôt possible une exécution sérieuse de cette convention qui rendra tant de services le jour où les Gouvernements seront obligés de se conformer aux engagements formels qu'elle contient et qu'ils ont éludés jusqu'ici.

Le bureau avisera de la formation du groupe les Comités similaires des Parlements étrangers avec lesquels il sera heureux d'entrer en cordiales relations ; le bureau de l'Union interparlementaire voudra bien se charger d'être son intermédiaire. Le bureau ne manquera pas, également, d'adresser une communication analogue aux diverses personnalités, associations, journaux et revues françaises portant un intérêt spécial à la question de l'arbitrage.

L'attention de M. le Ministre des affaires étrangères sera particulièrement appelée sur le

concours que le groupe compte trouver auprès de son administration pour la poursuite de ses études.

Au moment de cloro ce procès-verbal, le Président donne connaissance aux Membres du Bureau de la lettre suivante qu'il vient de recevoir de M. Léon Bourgeois, Président de la Chambres des Députés, ancien Délégué de la France, avec MM. Bihourd et d'Estournelles, à la conférence de la Haye :

« Cannes, 27 Mars 1903.

« Mon cher Piésident et ami,

« Soyez, jo vous prie, l'interprète de mes cordiales félicitations auprès du groupe de l'arbitrage international : vous savez les vœux que je forme pour le succès do ses travaux : ils contribueront puissamment à éclairer l'opinion sur le bienfait des solutions de droit substituées à celles de la violence et sur l'urgence d'utiliser, dans la mesure possible, la Cour permanente de la Haye.

« Croyez, mon cher ami, à mes sentiments de bien vivo et fidèle sympathie.

« Léon BOURGEOIS ».

LISTE DES MEMBRES

DU GROUPE PARLEMENTAIRE

de l'Arbitrage International

ET

COMPOSITION DU BUREAU

au 31 Décembre 1903

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

MM.

BERTHELOT, de l'Académie Française, Sénateur.

Le Baron DE **COURCEL**, Membre de l'Institut, Président de l'Arbitrage anglo-américain des Pêcheries de Behring, Sénateur.

E. **LABICHE**, Président du Groupe de l'Union interparlementaire, Sénateur.

WALDECK-ROUSSEAU, ancien Président du Conseil, Sénateur.

Président :

M. d'ESTOURNELLES de CONSTANT

Vice-Présidents :

MM. DE LA BATUT, BAUDIN, BEAUQUIER, DUBIEF, FLANDIN, JAURÈS.

Secrétaires :

MM. CORDEROY, CORNET, COUYBA, JANET, THIERRY, VIGOUROUX.

Comité d'action :

MM. BÉRAUD, DEMARÇAY, Sénateurs ; BERTEAUX, CODET, GÉRALD, G. MENIER, MILL.

Questeur

M. PAJOT.

Secrétaire-adjoint :

M. Jules RAIS.

ADHÉRENTS :

MM. LES SÉNATEURS

D'AUNAY ;

BARBEY ; BATAILLE ; BAYOL ; BEAUPIN ; BÉRAUD ; BÉRENGER ; BERTHELOT ; BÉZINE ; BIDAULT ; BOISSIER ; BOUDENOOT ; BOULANGER ; COLLINOT ;

Baron de COURCEL ; CRÉMIEUX ;

DECRAIS ; DELPECH ; Baron DEMARÇAY ; DUPUY Jean ; DUPUY Charles ; DUVAL ;

GACON ; GARNIER ; GAUTHIER (Aude) ; GAYOT ; GOTTERON ; GOUTANT ; GUÉRIN (Vaucluse) ; GUYOT ;

KNIGHT ;

LABBÉ ; LABICHE E., (Eure-et-Loir) ; LE CHEVALIER ; LINTILHAC ; LORDEREAU ;

MAGNIN ; MONIS ; MILLIÈS-LACROIX ;

PÉDEBIDOU ; PETITJEAN ; PEYROT ; PEYTRAL ; PIC-PARIS ; PIETTRE ; PIOT ; POCHON ; POIRRIER ;

RATIER ; RIVET ;

STRAUSS ;

TRARIEUX ;

VINET ;

WADDINGTON Richard ; WALDECK-ROUSSEAU.

MM. LES DÉPUTÉS

ADAM Achille ; ALLARD ; Comte d'ALSACE, Prince d'HÉNIN ; ANDRIEU ; ARAGO François ; ARBOUIN ; ARMEZ ; ASTIER ; AUGÉ ; AYNARD ;

BACHIMONT ; BALANDREAU ; BALITRAND ; BALLANDE ; BARTHOU ; BAUDET Louis ; BAUDIN ; BAUDON ; BEAUQUIER ; BERGER Georges ; BERNARD Abel ; BERSEZ ; BERTEAUX ; BERTHET ; BERTRAND Lucien ; BERTRAND Paul ; BICHON ; Bos Charles ; BOUHEY-ALLEX ; BOURRAT ; BOUVERI ; BOYER Antide ; BRETON J.-L. ; BRIAND Aristide ; BUISSON Ferdinand ; BUSSIÈRE ; BUYAT ;

CAILLAUX ; CAMUZET ; CAZAUVIEILH ; CAZEAUX-CAZALET ; CAZENEUVE ; CHAIGNE ; CHAMBIGE ; Marquis de CHAMBRUN ; CHANAL ; CHANDIOUX ; CHAPUIS ; CHABERT Charles ; CHARRUYER ; CHASTENET ; CHAUMET ; CHAUTEMPS A. ; CHAUVIÈRE ; CLÉMENTEL ; CODET ; COLIN ; COLLIARD ; CONSTANS Paul ; CORDEROY ; CORNET Lucien ; COUTANT J. ; COUYBA ; CRUPPI ;

DAVID Henri ; DEBAUNE ; DEBUSSY ; DECKER-DAVID ; DEJEANTE ; DELARBRE ;

Delarue ; Delaune ; Delbet ; Deléglise ; Deloncle ; Delory ; Déribéré-Desgardes ; Derveloy ; Deschanel Paul ; Deville Gabriel ; Dormoy ; Dron ; Dubief ; Dubois Emile ; Dufour ; Dumont ; Dupuis Pierre ;

Empereur ; Ermant ; d'Estournelles de Constant ; Euzière ;

Féron ; Ferrero ; Flandin Etienne ; Fould ;

Gabriel Denis ; Gally-Gasparrou ; Gautier Léon ; Gauvin ; Gentil ; Gérald ; Gérault-Richard ; Gervais ; Girod ; Goujat ; Gourd ; Gouzy ; Grosjean Georges ; Guieysse ;

Hémon ; Henrique-Duluc ; Holtz ; Hubbard ; Hugues Clovis ;

d'Iriart d'Etchepare ; Isnard ;

Janet ; Jaurès ; Jumel ;

de La Batut ; Lafferre ; de Lanessan ; Laroche-Joubert ; Larquier ; Lauraine ; Leffet ; Léglise ; Lemire ; Leroy Modeste ; Lesage ; de Lespinay ; Leygue Raymond ; Lhopiteau ; Loup ; Lozé ;

Malaspina ; Mando ; Maret Henry ; Marot ; Martin-Bienvenu ; Mas ; Maujan ; Menier Gaston ; Merlou ; Messimy ; Michel Henri ; Mill ; Millerand ;

MOLLARD ; MOREL J. ; MOTTE ; MUTEAU ; MEUNIER Paul ;

NOEL ; NOULENS ;

PAJOT ; PAMS ; PAVIE ; PÉRET ; PÉRIER Germain ; PETITJEAN ; PICHERY ; POISSON Pierre ; PLISSONNIER ; POULAIN Albert ; DE PRESSENSÉ ;

RAGOT ; RAJON ; RAULINE ; RENOULT René ; RÉVEILLAUD ; RÉVILLE Marc ; RIOTTEAU ; ROCH ; ROUANET ; RUAU ;

SABATERIE ; SALIS ; SARRAUT ; SCHNEIDER Charles ; SEMBAT ; SIEGFRIED ; SIMYIAN ; SURCOUF Robert ;

THIERRY J. ; THIERRY-CAZES ; THIVRIER ; TORCHUT ; TOURGNOL ; TOURNIER Albert ;

URSLEUR ;

VAILLANT ; VAZEILLES ; VIGNE Octave ; VIGOUROUX ; VILLAULT - DUCHESNOIS ; VILLEJEAN ; VIOLLETTE ; WALTER.

LES VISITES

du Roi d'Angleterre

et du Président de la République

A l'occasion de la visite du Roi d'Angleterre en France et du Président de la République en Angleterre, la Commission du budget de la Chambre des Députés fut saisie d'un projet de loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 600.000 francs.

Au nom de la Commission, M. Francis de Pressensé, rapporteur, demanda à la Chambre de voter ce crédit. Puis le Président du groupe de l'Arbitrage international prit la parole dans la discussion générale.

Voici, d'après le Journal Officiel, *les discours de MM. de Pressensé et d'Estournelles :*

DISCOURS DE M. DE PRESSENSÉ

Messieurs,

La Commission estime que la Chambre voudra s'associer par son vote à des actes qui sont, à ses yeux, de nature à contribuer à l'affermissement de la paix. (*Très bien! très bien!*) Dans l'état présent des relations

internationales, les visites réciproques des chefs élus ou héréditaires des nations ne peuvent que préparer et aplanir les voies à cette entente permanente des peuples civilisés, où l'opinion publique éclairée voit de plus en plus la base de l'ordre universel. (*Applaudissements*).

Sans doute, c'est avant tout sur la dépendance croissante et l'harmonie grandissante des intérêts mutuels que repose la paix du monde. Sans doute encore, il convient de compter surtout sur les progrès de l'esprit de solidarité, sur ceux de la conscience et de la raison humaines pour prévenir de regrettables conflits, pour conjurer des guerres qui finiront bien, même de nation à nation, par être envisagées comme civiles et intestines, et pour substituer à l'appel à la force brutale le recours à l'arbitrage pacifique. (*Très bien ! très bien !*) Il n'en est pas moins vrai que les manifestations officielles de bonne volonté réciproque tendent à faciliter sa tâche à une diplomatie de plus en plus pénétrée de sa haute mission et qu'à ce titre une démocratie comme la nôtre a le devoir d'accueillir ces démarches courtoises dans l'esprit même qui les a dictées et d'y répondre, dans le juste sentiment de sa dignité et de sa force, avec un égal bon vouloir. (*Très bien ! très bien !*) Rien d'ailleurs ne complètera mieux ces échanges de bons procédés entre chefs d'Etat et ne contribuera davantage à leur donner tout leur sens et toute leur valeur que des démonstrations comme celle qui se prépare à brève échéance entre les Parlements de France et de Grande-Bretagne.

Déjà, l'envoi de tant de flottes étrangères à Alger et à Marseille, à l'occasion du voyage du Président, avait attesté avec éclat le désir de plusieurs grandes puissances d'affirmer à la face du monde la cordialité de leurs relations avec la République française. La France a été heureuse de ces prévenances qui correspondaient si bien aux desseins de sa propre politique. Elle a salué, en la personne du roi d'Angleterre, le chef d'un grand pays libre avec lequel l'unissent d'innombrables liens et avec lequel elle se trouve en contact sur une foule de points du globe, sans qu'il soit au-dessus des efforts de deux nations, animées d'un égal et sincère esprit de conciliation, d'empêcher des divergences naturelles et peut-être inévitables de dégénérer en conflits. Elle a vu avec satisfaction dans cette démarche spontanée le témoignage officiel et authentique d'un ferme propos d'assurer le rapprochement bienfaisant de deux peuples qui ont appris, au cours d'une longue histoire, à se respecter mutuellement et à comprendre qu'il ne saurait se produire entre eux de mésintelligence grave sans le plus funeste dommage, non seulement pour leurs intérêts respectifs, mais pour ceux mêmes de la civilisation. (*Applaudissements*).

C'est dans ces conditions, et avec cette signification que votre commission du budget a l'honneur de vous proposer d'accorder au ministre des affaires étrangères, sur l'exercice 1903, le crédit extraordinaire de 600.000 francs qu'il sollicite du Parlement et qui lui servira non à instituer en pleine République je ne sais quelle contrefaçon des

fonctions dynastiques et des cérémonies de cour monarchique, mais à faire prendre à la France sa part légitime en de grandes manifestations de paix internationale et de concorde européenne. (*Applaudissements*).

M. LE PRÉSIDENT. — Je consulte la Chambre sur la déclaration d'urgence.

(La Chambre consultée déclare l'urgence. — Elle ordonne ensuite la discussion immédiate).

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. d'Estournelles dans la discussion générale.

DISCOURS DE M. D'ESTOURNELLES

Messieurs,

Je n'ai pas besoin de dire que je vais voter des deux mains les crédits qui nous sont demandés, mais, auparavant, je désire présenter à la Chambre quelques courtes observations.

Comme notre honorable rapporteur, je vois dans les visites de souverains et de chefs d'Etat qui ont eu lieu ou vont avoir lieu, plus et mieux que des manifestations d'officielle courtoisie. J'y vois le signe d'un changement que je suis loin de m'exagérer et qui est, au contraire, bien lent à mon gré, mais qu'on ne saurait contester, dans l'orientation de la politique générale : on commence à comprendre que les Etats européens ont entre eux, non des antagonismes seulement, mais aussi des intérêts communs.

C'est une satisfaction assez légitime également pour nous de voir l'Europe, en dépit

de tant de prédictions pessimistes, nous rendre justice et la République recueillir les fruits naturels de la politique pacifique qui est sa raison d'être, son existence devenant une des garanties de la paix du monde.

Mais plus cette satisfaction est vive, plus il importe qu'elle soit durable. Nous sommes nombreux aujourd'hui à la Chambre et au Sénat — et aussi dans d'autres Parlements — à nous préoccuper des moyens d'assurer cette stabilité indispensable ; et le meilleur moyen d'y arriver c'est l'organisation de l'arbitrage international. (*Très bien! très bien!*)

J'appellerai donc une fois de plus l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'intérêt qui s'attache à ne pas laisser se dissiper l'ensemble de circonstances favorables qui se présentent pour réaliser — oh ! dans une mesure très modeste, — les vœux qui, tant de fois, déjà, lui ont été soumis.

Je ne demande pas l'organisation universelle et chimériqne de l'arbitrage ; rien qui puisse nous affaiblir ou nous inquiéter ; on le sait de reste. Je voudrais simplement que l'on se décidât enfin à considérer l'arbitrage international comme une précaution, une assurance de l'ordre le plus rudimentaire et le plus pratique ; comme une simplification, un progrès scientifique déjà très tardif, quand on pense à tous les autres progrès qui l'ont précédé.

Est-il possible d'admettre, en effet, que les relations internationales restent aujourd'hui, sous le rapport le plus essentiel, ce qu'elles étaient il y a des siècles, et que, lorsque tout rapproche matériellement les

peuples, depuis le téléphone ou l'automobile jusqu'à la télégraphie sans fil et même le ballon dirigeable, ces peuples continuent à n'avoir d'autre moyen que la violence pour résoudre leurs inévitables conflits ? Est-il possible de perdre de vue que plus les peuples se rapprochent, plus s'étendent dans toutes les parties du monde leurs possessions lointaines, plus leurs contestations doivent se multiplier avec leurs points de contact, plus ils ont intérêt par suite à prévoir, dans les moments de calme et de détente, les moyens de traverser pacifiquement les moments de crise ? Est-il possible de ne pas comprendre que l'organisation de l'arbitrage est le complément, le corrélatif nécessaire de la politique coloniale ou mondiale, et que cette organisation n'existant encore qu'en principe, nous ne devrions pas cesser un instant de nous en préoccuper, comme d'un élément essentiel de la défense nationale. *(Très bien ! Très bien !)*

Je reconnais que des progrès se font, sinon dans les conceptions gouvernementales, au moins dans nos mœurs. Jadis, on raillait ou on accablait comme des rêveurs et des coupables les partisans de l'arbitrage ; aujourd'hui on fait leur éloge. Mais au fond, qu'on les accable de fleurs ou de dédains, on ne pense qu'à enterrer leurs propositions. (*Sourires*).

Or, ces propositions doivent vivre et triompher.

Si vos ambassadeurs et vos représentants à l'étranger, monsieur le ministre, règlent leur langage sur celui que vous teniez à cette tribune, notamment le 11 mars dernier,

nous ne ferons pas beaucoup de chemin, ou plutôt nous en ferons à rebours. — Passe pour certains gouvernements monarchiques de faire obstacle à l'organisation de la justice internationale, et encore! La Russie a pris la plus efficace initiative en convoquant la conférence de La Haye. L'Angleterre a conclu avec les Etats-Unis, en 1897, le traité Salisbury-Cleveland, qui n'a échoué que par la rigueur de la Constitution américaine exigeant les trois quarts des voix pour sa ratification.

L'Italie se fait honneur d'avoir conclu avec la République Argentine un véritable traité modèle dont le Chili s'est inspiré. La Hollande, la Suède et la Norvège nous ont depuis longtemps proposé vainement de conclure des conventions d'arbitrage et il a fallu qu'à maintes reprises je révèle l'existence de ces propositions pour qu'elles soient enfin accueillies!

La diplomatie d'une République doit-elle ne tenir aucun compte de ces précédents des gouvernements monarchiques ? Doit-elle s'abandonner à la remorque des diplomates les plus rétrogrades?

Elle a pourtant d'autres exemples sous les yeux : les républiques de l'Amérique du Nord, les Etats-Unis, le Mexique. Malgré l'obstacle de l'Océan, les gouvernements de ces jeunes républiques ont su nous montrer le chemin de La Haye. Et non ces gouvernements seulement, mais même de simples particuliers. N'est-il pas significatif de constater qu'il a fallu, pour relever le prestige de la Cour d'arbitrage, qu'elle fût magnifi-

quement dotée par M. Andrew Carnegie? (*Très bien! Très bien!*)

C'est à grand peine que nous avons inscrit, nous Parlement, vous Gouvernement, pour entretenir ce tribunal, qui est cependant l'œuvre de la France comme des autres puissances, une misérable somme annuelle de 5.000 fr.; et c'est un simple particulier qui nous inflige cette leçon de consacrer, lui, plus de 7 millions à la même œuvre et de souligner ainsi la mesure de notre indifférence? (*Très bien! Très bien!*)

Ne verrons-nous pas, dans ces initiatives venues d'ailleurs et dans ces libéralités, autant d'avertissements qui nous décident à changer de sentiment et d'attitude? Tel est le vœu que je formule et tiens à formuler nettement en émettant mon vote. Je n'insiste pas, ne voulant pas provoquer en ce moment une discussion; mais dites-vous bien, messieurs, que les fêtes passent, tandis que les causes de difficultés restent. Si vous vous contentez de vous réjouir de gouvernement à gouvernement, si vous ne mettez pas à profit un ensemble de circonstances exceptionnellement favorables pour les uns comme pour les autres, si vous laissez disparaître, comme une lueur passagère, cet ensemble de circonstances, alors prenez garde — sans parler de la responsabilité — prenez garde à tout ce que l'autorité gouvernementale perdra quand l'opinion se réveillera face à face avec les difficultés reprenant leur cours. Ne fermez pas les yeux à ce que le plus humble des habitants du plus minuscule des Etats considère aujourd'hui comme un progrès, comme une précaution indis-

pensable ; prenez garde que, par un juste retour des choses, l'opinion publique ne voie dans les résistances gouvernementales une obstination qui lui semble aujourd'hui beaucoup plus dangereuse et peut-être même aussi ridicule que jadis le zèle des partisans de l'arbitrage ; — Oui ! le ridicule pourrait bien changer de côté. — Ne parlons pas, si ce mot vous choque, des intérêts de l'humanité, mais pensez aux vrais intérêts de la France, conformes, dans ce cas, aux intérêts et aux devoirs de tous les Gouvernements civilisés. (*Applaudissements*).

La discussion étant close, le projet de loi est adopté *à l'unanimité* des 486 votants.

Les Voyages Parlementaires de LONDRES et de PARIS

Le Groupe de l'Arbitrage international était à peine fondé que son Président était invité, avec ses collègues, à venir au Palais de Westminster exposer au Commercial Committee *le programme et l'organisation du Groupe.*

Un échange de vues entre parlementaires anglais et français ne pouvait que favoriser les intérêts des deux pays et la cause de la paix internationale.

Le Président du groupe de l'Arbitrage répondit que ses collègues acceptaient avec empressement l'invitation des parlementaires anglais et qu'ils viendraient, en aussi grand nombre que possible, avec lui, exposer le programme du groupe au Commercial Committee.

Voici le texte des lettres qui furent échangées à cette occasion mémorable :

LETTRE D'INVITATION

DU

"Commercial Committee" de la Chambre des Communes
à M. le Président
et aux membres du groupe parlementaire français
de l'arbitrage international.

CHAMBRE
des
COMMUNES

Londres, 13 juin 1903.

Monsieur le président,

C'est avec un plaisir sincère que les cercles politiques et commerciaux de la Grande-Bretagne ont appris qu'un grand nombre des membres de la Chambre des députés s'étaient constitués, sous votre présidence, en un groupe dont le but est de faire de sérieux efforts pour assurer la paix internationale, soit par l'arbitrage soit par la conciliation.

Il existe dans la Grande-Bretagne un vif désir d'entretenir les relations les plus amicales avec notre voisin le plus proche, la République française, et celui de protéger et de consolider par tous les moyens possibles, les liens commerciaux et autres qui relient les deux pays. Nous accueillons donc avec joie l'occasion qui se présente d'inviter les membres d'un autre parlement à se réunir à nous et à échanger leurs idées sur un sujet

qui est d'un grand intérêt pour notre avantage réciproque.

En dehors des informations qui nous sont parvenues, nous ignorons la nature exacte et le caractère de votre organisation nouvelle; nous avons donc pensé, monsieur le président, que si vous, président du groupe, et ceux de vos collègues auxquels il serait possible de vous accompagner, vouliez bien nous faire le grand honneur et nous rendre le service d'assister à une réunion des membres du parlement anglais, nous avons pensé, disons-nous, qu'une telle réunion favoriserait un but utile. Les renseignements que vous nous communiquerez ne seraient pas seulement avantageux au point de vue commercial, mais ils pourraient aider à servir la cause que vous avez en vue.

Nous prenons l'initiative dans cette affaire au nom du Comité commercial de la Chambre des Communes; la question de parti est bannie de ce Comité, et il compte 150 membres, dont nous vous envoyons ci-joint les noms; nous sommes assurés qu'en vous faisant cette invitation, nous avons l'appui d'autres groupes de notre Parlement.

Nous vous invitons donc cordialement à nous honorer de votre visite; nous serions enchantés de vous recevoir le mercredi 15 juillet, si toutefois cette date vous convient.

Nous vous prions, Monsieur le Président, de croire à l'assurance de notre considération distinguée.

(*Suivent les signatures des présidents, secrétaires, et membres du Comité du Commerce.*)

RÉPONSE

du Président du groupe français de l'arbitrage

à l'invitation du " Commercial Committee "

CHAMBRE
des
DÉPUTÉS

Paris, 18 juin 1903.

A Sir WILLIAM HOULDSWORTH
Président du *Commercial Committee*
de la Chambre des Communes.

Monsieur le Président et Cher Collègue,

Le groupe parlementaire de l'arbitrage international s'est réuni pour prendre connaissance de l'invitation adressée à son président et à ses membres par le *Commercial Committee* ; il est unanime à vous exprimer, ainsi qu'à tous les membres de votre groupe, ses très vifs et sincères remerciements.

Comme le vôtre, notre groupe compte environ 200 membres sans distinction de partis ; il est en harmonie avec d'autres groupes du Sénat et de la Chambre des députés. Nous sommes doublement sensibles au grand honneur que vous nous faites en prenant une initiative qui répond à notre désir d'entretenir les relations les plus amicales avec la Grande-Bretagne, et qui en outre constitue un témoignage précieux de sympathie pour le principe de l'arbitrage que notre programme consiste à faire entrer peu à peu dans la pratique et dans les mœurs internationales.

Je serai particulièrement heureux d'exposer ce programme au Commercial Committee; vous n'y trouverez rien qui ne soit d'accord avec le vôtre ; l'un est le complément de l'autre ; car vous avez particulièrement en vue le développement du commerce, et nous voudrions garantir aux bonnes relations internationales le plus possible de stabilité.

En nous conviant à mettre en commun nos bonnes volontés et nos expériences, vous nous devancez dans la réalisation d'un incontestable progrès. A la suite de nos généreux précurseurs de l'Union interparlementaire, vous inaugurez des relations directes de Parlement à Parlement. Cette collaboration étendra le champ de nos devoirs et de nos responsabilités, mais aussi la portée des services que nous pouvons rendre ; elle est conforme au vœu de l'opinion comme aux nécessités des temps nouveaux.

J'espère que ceux d'entre nous qui pourront accepter votre courtoise invitation seront nombreux ; je vous ferai connaître leurs noms à bref délai. Dès à présent, l'époque qui semble la plus convenable pour les échanges de vues que nous souhaitons de part et d'autre serait entre le 20 et le 30 juillet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments de haute considération et de sympathie.

Le Président du Groupe de l'Arbitrage International,

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

Le BANQUET de Westminster

La visite du Groupe de l'Arbitrage à Londres eut lieu au mois de Juillet 1903. Les parlementaires français furent reçus avec la plus grande cordialité.

Le Roi, alors absent de Londres, envoya d'Irlande les assurances de sa sympathie pour l'œuvre entreprise. Une réception fut organisée, sur son ordre, au palais de Windsor. Des réceptions publiques ou particulières furent également offerte au Groupe, dans la Cité, par le Lord Maire, et au domicile particulier de plusieurs membres du Parlement anglais. Mais la soirée importante fut donnée, naturellement, au Palais de Westminster. C'est le 22 Juillet qu'eut lieu l'inoubliable banquet dont tant de compte rendus ont été publiés et qui constituait en effet, entre les deux pays et pour le monde entier, une innovation si considérable.

Ce banquet comptait environ 250 convives.

Aux Membres du Comité Sir William Houldsworth, président, Sir William Holland, vice-président, M. Sinclair, secrétaire, s'étaient joints : M. Arthur Balfour, premier Ministre, Sir Henri Campbell Bannerman, ancien Ministre de la Guerre, leader de l'opposition, M. Joseph Chamberlain, Ministre des Colonies, M. le Vicomte Cranborne, Sous-Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, M. Asquith, ancien Ministre de l'Intérieur, Lord Brassey, Lord Tweedmouth, Sir Charles Dilke, et environ cent cinquante membres de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes.

Pour le Parlement français, étaient présents : MM. d'Estournelles de Constant, président du groupe de l'Arbitrage; de Lanessan, Caillaux, Siegfried, anciens ministres ; de la Batut, Beauquier, Flandin, vice-présidents du Groupe ; de Pressensé, rapporteur du budget des Affaires étrangères, et de nombreux membres du Groupe français.

A la fin du dîner, les discours suivants furent prononcés. Sir William Houldsworth prit le premier la parole.

DISCOURS DU PRÉSIDENT SIR WILLIAM HOULDSWORTH

Monsieur d'Estournelles de Constant,
Messieurs nos collègues Français,
Messieurs,

Je me lève pour saluer nos hôtes et leur souhaiter la plus cordiale bienvenue dans notre vieille maison du Parlement de Westminster. C'est une belle soirée que nous devons et que l'histoire devra à cette visite qu'ont bien voulu nous faire, à notre appel, les Président et Membres du Groupe Parlementaire Français de l'Arbitrage international.

Nous avons les uns et les autres à cœur de développer les bonnes relations de nos deux pays, et il n'est pas inutile pour cela de développer et de consolider leurs bonnes relations commerciales.

Avant de demander à M. d'Estournelles de Constant de prendre la parole pour nous exposer le programme et l'organisation du groupe si important qu'il a si heureusement fondé en France, je remplis avec un grand plaisir mon devoir de Président en vous proposant tout d'abord de boire à la santé du Roi que nous avons été si heureux de voir accueilli comme il l'a été à Paris. (*Applaudissements.*)

Je vous demanderai aussi de boire à la santé de M. le Président de la République Française, dont la visite nous a remplis de

joie et contribuera si grandement au rapprochement de nos deux pays. (*Applaudissements.*)

Je vous propose en outre, Messieurs. d'adresser, en signe de souvenir et de respectueuse sympathie, le télégramme suivant à M. Loubet :

A Monsieur Loubet,

Président de la République, Paris.

Les Membres du Parlement Anglais qui ont le grand plaisir de recevoir aujourd'hui leurs collègues, sénateurs et députés français, à la Chambre des Communes, se font un devoir de boire à votre santé. Ils vous prient d'agréer leurs meilleurs souhaits pour l'heureux cours de votre septennat, avec l'espoir de voir s'accentuer et s'améliorer encore les relations cordiales et pacifiques des deux pays amis.

Le président donne ensuite la parole à M. d'Estournelles de Constant, en le priant de bien vouloir, suivant sa promesse, exposer le programme et l'organisation du groupe français de l'arbitrage international. (*Vifs applaudissements prolongés*).

DISCOURS DE M. D'ESTOURNELLES

Messieurs,

Jamais je n'ai tant désiré parler français que ce soir pour exprimer le mieux possible les sentiments dont nous sommes émus, et pour permettre aussi à ceux de mes collègues qui ne parlent pas l'anglais, de s'associer plus chaleureusement au témoignage de ma gratitude ; mais... I promised to speak in english or at least to do my best... I must keep my word. (Mais j'ai promis de parler anglais, tout au moins de faire de mon mieux, et je dois tenir ma parole.)

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,

A votre flatteuse invitation les membres du Groupe Parlementaire Français de l'Arbitrage International ont répondu avec empressement et sans distinction de partis. La chaleureuse cordialité de votre accueil nous touche profondément : laissez-moi vous en remercier en peu de paroles, car aucune parole ne sera aussi expressive que le fait de cette réunion, dès longtemps préparée et confraternelle, dans une même salle de l'illustre maison de Westminster et réalisant, partiellement sans doute mais pour la première fois, le noble rêve d'une coopération

directe entre les deux Parlements de France et de Grande-Bretagne (*Applaudissements*).

Coopération pour la Paix

Rarement dans l'histoire de nos deux pays, les circonstances se sont mieux prêtées à favoriser cette coopération : elle répond, — en même temps qu'à nos intérêts respectifs, — à un profond désir d'apaisement et de détente dans le monde. J'exprimerai l'opinion de tous mes collègues en rendant hommage à la haute confiance, à la connaissance de notre véritable esprit national, comme à la conscience des aspirations modernes dont S. M. le roi Edouard VII a fait preuve en donnant personnellement le signal de cette détente, par sa visite en France aussitôt suivie de celle de notre respecté Président, M. Loubet, en Angleterre. Et nos remerciements iront, sans oublier personne, à tous les artisans de cette bonne œuvre, quels qu'ils soient, brillants ou obscurs, chefs d'Etat, ministres, ambassadeurs, hommes politiques, savants, propagandistes, écrivains, journalistes, chambres de commerce, associations ouvrières, producteurs, marchands, voyageurs, qui ont travaillé à dissiper, dans la mesure de leurs forces, des préventions trop souvent fondées sur notre ignorance mutuelle, et à rapprocher deux grands pays dont le désaccord sera toujours un malheur pour la civilisation comme pour eux-mêmes. (*Applaudissements*).

La France et l'Angleterre rapprochées ! Quel soulagement pour tous les amis

sincères de la liberté et du progrès ! Quelles espérances, mais aussi quels devoirs fait naître ce rapprochement ! Car il faut voir en face la vérité, et nous sommes ici pour mettre en commun notre ardent désir d'être utiles, et non pour échanger seulement d'agréables politesses. Oui, le danger de ces périodes heureuses, comme celle où nous entrons, est qu'on s'y habitue très vite : dans la crainte de les gâter, on ajourne toute discussion qui pourrait les rendre moins douces ; on en jouit, on s'en félicite, jusqu'au jour où le caprice des événements ou plutôt la force des choses nous réveille en nous rappelant que les fêtes passent mais que les causes de difficultés subsistent. (*Très bien*). En sorte que votre instinct d'hommes pratiques, d'hommes d'affaires, deux fois responsables comme représentants du peuple et du commerce, se trouve d'accord avec le nôtre. Votre expérience saisit le moment où nos oreilles, nos yeux et nos cœurs sont encore pleins des manifestations de Londres et de Paris, pour assurer aux bonnes relations de nos deux pays ce qui maintenant, sous peine de déceptions cruelles, est l'essentiel : un lendemain, la stabilité. (*Très bien*).

Ainsi comprise, la réception à laquelle vous nous avez conviés est bien conforme au fier et sage esprit d'initiative dont s'est honorée de tout temps la Chambre des Communes; elle constitue plus qu'une manifestation, un acte, plus qu'une innovation courtoise, un progrès dans le développement des institutions parlementaires. (*Très bien*). Vous restez le Parlement modèle mais nous

sommes jaloux de ne pas vous laisser trop d'avance ; nous ne voulons pas plus que vous réduire la période où nous entrons à un éphémère temps de répit : elle doit être un point de départ. (*Très bien*).

Nous obéissons ainsi à la loi même du progrès, car on reproche à notre époque, mais elle peut s'honorer aussi de manquer de résignation. La société actuelle imagine chaque jour de nouveaux moyens de combattre les maux et les dangers qui la menacent : l'isolement, la maladie, la vieillesse, la mort même, les accidents, le feu, la tempête, toutes les fatalités, tous les fléaux naturels sont prévus par elle et, autant que possible, atténués.

Est-il admissible que nous puissions nous en tenir là, et que le seul fléau contre lequel nous soyons résignés à ne rien faire soit précisément celui que la nature nous épargne, celui qui est notre œuvre, la guerre, qu'il dépend de nous d'éviter ou de déchaîner ? (*Très bien*). A défaut du bon sens et de la dignité humaine dont les révoltes heureusement sont déjà sensibles, la science elle-même proteste contre une pareille absurdité. La science n'est plus le privilège d'une élite ; elle se répand, pénètre l'usine, la ferme, l'atelier. Comment empêcher dès lors le commerce et l'immense majorité laborieuse de la population de découvrir la monstrueuse lacune qui reste à combler ? Comment empêcher le commerce de placer, en tête de ses frais généraux, l'excès croissant de ses charges improductives et de mesurer le progrès de ses chances de défaite en face de ses concurrents moins taxés et moins menacés ?

Comment accepter indéfiniment la perspective d'une ou de plusieurs grandes guerres dont la préparation seule, exigeant des transformations continuelles, immobilisant des milliards de capitaux et des millions d'activités, est déjà une ruine, mais dont l'explosion soulèverait, avec les moyens de défense dont toute puissance aujourd'hui dispose, des catastrophes financières, politiques, sociales que nous ne sommes même plus capables de concevoir? (*Très bien*).

Tout homme raisonnable est donc obligé de reconnaître que l'aggravation incessante des charges militaires européennes devient plus utopique et plus nuisible que le rêve d'une justice internationale (*très bien*) et, si l'on se félicite à bon droit de voir un Nobel nous inviter à n'utiliser sa dynamite que pour tirer le feu d'artifice de la paix, s'il est admis que les excès de nos armements, inévitables pendant un temps, deviennent une folie à la longue et même un suicide pour l'Europe, il est bien permis, au nom même du patriotisme, de chercher un remède à ce danger comme à tous les autres fléaux, alors surtout que cette recherche est entreprise sans présomption, avec la ferme volonté de ne pas se payer de mots et en n'acceptant que des améliorations progressives, aussi sûres que l'état actuel où nous sommes est incertain.

Et qui donc peut se vouer à cette recherche avec plus d'autorité, plus de chances de succès que nos deux pays, annoblis déjà et enrichis par tant de services rendus au monde? Quelle expédition, quelle victoire égalera jamais la gloire et même les profits

d'une entreprise si populaire, si opportune, si attendue? La coopération de la France et de l'Angleterre est si visiblement utile en effet à l'intérêt commun de tous les peuples qu'elle éveillera parmi eux non la défiance mais l'émulation et d'impérissables sympathies. *(Très bien)*. La France et l'Angleterre sont appelées à ouvrir cette voie parce que leurs intérêts bien compris peuvent toujours et partout se concilier ; leurs productions, comme leurs qualités, loin de se contrarier, se complètent.

Qualités différentes ; intérêt commun

On me répondra que la France est le pays du rêve, soit ! Mais à quelle puissance et à quelle beauté se hausse le rêve quand il a pour piédestal le travail ! C'est grâce au rêve qui nous console et nous égaie dans les jours sombres que nous ne désespérons jamais de nous-mêmes; c'est grâce à lui que nous ne sommes jamais las de notre labeur, jamais non plus complètement satisfaits de notre œuvre.

Toujours à la recherche du mieux, nous travaillons moins pour nous enrichir que pour réaliser notre espérance. Qu'on ne nous demande pas de borner le champ de notre activité; sa vertu même est d'être sans limite; moins elle est égoïste, plus elle est féconde.

Oui, quel que soit le mot dont on décore le sentiment qui nous attache à notre œuvre et qui nous détache de nous-mêmes, qu'on l'appelle désintéressement, abnégation, hé-

roïsme ou simplement amour de l'art, peu importe, il nous est doux, nous sommes heureux de nous dévouer à quelque chose qui nous survit, qui nous dépasse et qui profite à ceux qui nous suivent ou nous approchent. (*Très bien*). Cette satisfaction est à elle seule pour nous une récompense, mais la justice et l'intérêt n'y perdent rien : ces efforts que nous prodiguons sont rémunérés au centuple; et, — dans ce temps où la machine semble détrôner le travail manuel, — les produits de notre industrie et de notre agriculture conservent leur vieille renommée ; nous restons le pays des produits de luxe. C'est donc que le rêve a du bon ; le rêve n'est pas une si mauvaise opération; le rêve paie, comme on dit au Stock-Exchange! (*Rires*).

Continuons à rêver de faire des chefs-d'œuvre, cultivons les produits de luxe; ayons seulement le courage d'aller jusqu'au bout de notre vocation; ne considérons pas comme une faiblesse ce qui est notre force, notre honneur, et revendiquons hautement, comme une production nationale, le luxe suprême, le luxe d'un idéal. (*Applaudissements*).

Le très grand mérite des Anglais est de faire la juste part de toutes les forces bienfaisantes en les utilisant pour le service commun au lieu de les repousser de parti pris ou de s'en moquer. Vous avez vos rêveurs illustres, vous aussi; et vous estimez au plus haut degré le culte du progrès; vous faites mieux : vous le pratiquez; vous comprenez les vrais intérêts du commerce et les sources qui l'alimentent. De quoi donc vi-

vrait le commerce sans la chimère des inventeurs, des explorateurs, des savants ? Votre raison a rendu justice à notre rêve; et ces deux forces en s'associant ne peuvent manquer de triompher. Vous ne vous attardez jamais aux résistances rétrogrades; vous discernez mieux que personne l'instant précis où l'innovation cesse d'être une tentative ingrate pour devenir un bienfait. Vous ne voulez pas abdiquer vos traditions civilisatrices; aussitôt qu'une réforme est mûre et que l'opinion la réclame, vous l'adoptez, vous n'attendez pas que la Révolution l'impose. Grands voyageurs vous suivez aussi le progrès du monde. Londres est l'observatoire économique du globe et vous voyez monter avant nous la redoutable marée de la concurrence lointaine. (*Vifs applaudissements*).

La politique coloniale et l'arbitrage

Quel moyen de résister à cette invasion générale sinon la diminution générale de nos charges ? Nous ne pourrons pas concilier longtemps la réduction de nos ressources et l'augmentation de nos dépenses. Vous avez comme nous, il est vrai, déployé beaucoup d'énergie pour développer votre domaine colonial ou mondial. Vous ne vous dérobez pas plus que nous à ce grand devoir. Quand l'histoire pourra mesurer, sans partialité, la poussée gigantesque de votre double expansion et en Afrique et en Asie, elle fera la part de nos fautes, mais elle admirera, comme de puissants symptômes de vitalité, l'immense espace que

nous aurons conquis, les uns et les autres, sur la barbarie, et elle sera peut-être embarrassée pour savoir ce qu'il convient de louer le plus, votre persévérance ou votre ardeur.

Elle s'étonnerait toutefois si cette œuvre gigantesque restait inachevée, compromise, faute de la seule garantie qui puisse la rendre solide.

L'expansion mondiale a ses inconvénients; (*rires*) elle a fait de vous presque autant que de nous-mêmes une nation continentale ; elle nous expose les uns et les autres à des voisinages imprévus, par conséquent à des conflits avec la plupart des Etats de la terre. Il en est de même de l'Allemagne. Si puissantes que soient nos armées de terre et de mer, seront-elles en mesure de faire face à des conflits qui ne se contentent plus d'être européens et deviennent universels ? Est-il une seule combinaison militaire qui nous affranchisse les uns et les autres de cette préoccupation ! Nous flatterons-nous d'y répondre en augmentant encore chaque année nos armements sur les Océans et les rivages les plus éloignés ? Sans parler des risques et des catastrophes qu'elle peut entraîner, cette progression indéfinie trouvera fatalement sa limite. N'attendons pas d'en arriver là; hâtons nous de reconnaître que le complément de la politique coloniale européenne n'est autre que le développement de l'arbitrage. (*Applaudissements*).

Il est impossible de créer d'inévitables causes de conflits sans prévoir en même temps les moyens de les résoudre, et les moyens les moins coûteux, les plus perfec-

tionnés, les plus nouveaux. C'est une question de bonne organisation. Là encore le progrès scientifique nous dicte notre conduite. Partout s'impose la règle du moindre effort ; l'invention moderne s'ingénie à épargner toute dépense superflue de force, de temps, d'argent ; et c'est le moment que nous choisissons pour donner aux peuples qui réclament des économics le spectacle du plus incroyable gaspillage ? (*Très bien*).

Progrès de l'arbitrage

Pourquoi les gouvernements fermeraient-ils les yeux à l'évidence ? Cette organisation de l'arbitrage n'est-elle pas dans l'air ? N'avons-nous pas vu déjà la progression des arbitrages augmenter sensiblement et celle des guerres diminuer depuis un quart de siècle ? Cette organisation serait déjà un fait accompli si, au lieu d'en rire, on l'avait mise à l'étude comme nous le faisons aujourd'hui. L'étude est heureusement toute préparée ; sous l'action clairvoyante de quelques généreuses personnalités des deux pays, les Chambres de Commerce anglaises et françaises viennent de l'inscrire à leur ordre du jour ; votre gouvernement est loin de s'en être désintéressé. (*Très bien*). C'est à l'un de nos plus éminents collègues, à un français, président d'honneur de notre groupe et ancien ambassadeur à Londres, M. le baron de Courcel, qu'il a confié en 1892, la présidence du Haut Tribunal chargé de juger sa controverse avec les Etats-Unis, relativement aux pêcheries de la mer de Behring. Votre gouvernement ne s'en est pas tenu

là : il a voulu rendre permanent ce mode de règlement de ses conflits avec la grande République Américaine; lord Salisbury lui-même, qui n'a jamais passé pour se nourrir d'illusions, n'a pas craint d'attacher son nom universellement estimé à ce projet. C'est donc qu'il pouvait aboutir ; bien d'autres que lui y comptaient des deux côtés de l'Atlantique. Nous aurions tort aujourd'hui de croire qu'une tentative qui fut si près de réussir entre deux grands Etats doit nécessairement échouer entre deux autres. (*Très bien*).

L'épreuve était si peu décourageante qu'elle a été reprise avec succès par l'Italie et la République Argentine et que tout récemment ce premier traité permanent d'arbitrage servait de modèle entre deux Etats rivaux, voisins, constamment armés l'un contre l'autre, la République Argentine et le Chili.

En Europe même ce n'est pas moi qui oublierai le saisissement joyeux de l'opinion quand on apprit, il y a quatre ans, la convocation par l'empereur de Russie de la conférence de La Haye. Nulle part cette bienfaisante décision du Gouvernement allié de la France ne souleva d'opposition ; vingt six puissances répondirent favorablement à son appel ; leurs représentants réunis mirent en commun des expériences, des talents, des bonnes volontés jusqu'alors trop souvent en antagonisme et ils aboutirent à une œuvre solide dont l'ignorance seule peut refuser de tenir compte, mais qui commence déjà, en dépit de cette ignorance, que tant d'intérêts mal compris entretiennent, à pous-

ser ses racines irrésistibles, en attendant qu'elle donne des fruits. (*Très bien*). Vous avez connu pour la plupart les principaux et les plus actifs des membres de ce congrès ; mais vous permettrez à un Français de rendre particulièrement hommage aux services incontestés du premier délégué de la Grande-Bretagne, mon vieil ami, Lord Pauncefote, malheureusement disparu depuis. Avec les Staal, les Bourgeois, les Nigra, les White, les Bernaert, les Beaufort, les Munster, les Welsersheimb et tant d'autres, Lord Pauncefote a couronné sa belle carrière par sa participation au congrès de la Paix. (*Applaudissements*).

Des circonstances adverses semblèrent faire oublier les conventions de 1899, à peine signées, et, — sous prétexte que la nouvelle juridiction ne pouvait prétendre intervenir dans tous les conflits, — on affecta de la considérer comme mort-née. Mais cette erreur ne dura pas ; on s'était mépris sur la portée d'une institution qui n'était qu'un germe ; ceux-là mêmes qui n'avaient rien fait pour la favoriser et qui l'accueillaient avec le plus de scepticisme affectaient de lui demander la miraculeuse solution de toutes les difficultés humaines. Ceux, au contraire, qui savaient après combien d'années d'efforts, de sollicitude et de patience ce germe d'ordre et de justice commençait à poindre, ceux-là ne voyaient et ne voient encore dans le tribunal de La Haye qu'une ressource, une simplification et non une panacée. Les Etats qu'une contestation met aux prises ont à leur disposition aujourd'hui une juridiction arbi-

trale et une procédure toutes prêtes qu'ils étaient obligés naguère d'improviser. (*Très bien*). Cette grave lacune pouvait les arrêter au seuil même de la solution. La Cour de La Haye maintenant existe et l'histoire s'étonnera qu'on ait tant hésité à la faire vivre.

L'Europe a perdu en partie le mérite de son initiative et naturellement l'Amérique s'en est emparée. La concurrence commerciale de l'Amérique a ses inconvénients et ses avantages ; elle nous inquiète et nous stimule, mais sa concurrence morale est un bien, et nous devons être reconnaissants à M. le Président de la République des Etats-Unis de la salutaire leçon qu'il nous a donnée en venant de loin, malgré l'Océan, avec le Président du Mexique, faire appel à la nouvelle juridiction. (*Très bien*).

Nous ne laisserons pas l'Amérique monopoliser cette œuvre humaine du progrès ; mais prenons-y garde. Les Américains ont l'instinct des nouveautés heureuses ; et voici qu'à la suite des Gouvernements, de simples particuliers nous distancent. L'un d'entre eux mérite une mention spéciale, d'autant plus que chacun de nous peut le revendiquer plus ou moins comme un compatriote. C'est M. Andrew Carnegie, de nationalité américaine, mais de sang écossais et de sentiment français. Il a trouvé le vrai moyen, le moyen bien moderne, d'assurer à la nouvelle Cour de La Haye la considération dont elle manquait ; il l'a dotée ; il lui construit un palais. Eh bien, nous lui apporterons une clientèle ; cette revanche nous reste à pren-

dre ; et c'est à quoi notre groupe et le vôtre, d'accord avec nos vaillants précurseurs de l'Union interparlementaire, doivent efficacement travailler. (*Très bien*).

Un programme

Le groupe français de l'arbitrage international est un groupe d'étude mais il a pour mission, en outre, d'accélérer, de faciliter l'action gouvernementale. Quand je l'ai fondé, on me disait : « Vous serez trente ! ! trente députés inoffensifs et par conséquent sans action ! » (*Rires*). Nous n'avons pas été inoffensifs ; nous avons été agressifs, indiscrets, belliqueux et pour tout dire insupportables. Nous avons fait le désespoir de nos amis, des Ambassadeurs, des Ministres, — mais tout de suite nous avons reçu sans pudeur la récompense de nos exigences. (*Applaudissements*).

Au lieu de trente, nous étions cent, puis cent cinquante, puis deux cents et davantage. A notre tête prenaient place des hommes considérés comme essentiellement positifs, MM. Berthelot, le baron de Courcel, Waldeck-Rousseau, Jaurès, Millerand, etc.

Notre programme, vous le connaissez ; nous l'avons fait volontairement limité. Suivant la vraie méthode scientifique, nous envisageons l'avenir aussi loin que possible mais sans illusion ; nous ne rêvons pas la paix perpétuelle ; nous savons que les mauvais instincts subsisteront à côté des bons, chez les peuples comme chez les individus ; mais nous espérons les dominer en les éclairant. Nous n'empêcherons pas toutes

les guerres, mais nous essaierons de les rendre plus rares et plus difficiles. Aussi, loin d'affaiblir notre pays, nous prétendons le fortifier en le mettant à l'abri des aventures et en lui méritant l'estime de ses voisins ; en contribuant à l'amélioration générale des mœurs internationales dont nous profiterons comme les autres ; en développant sa prospérité morale et matérielle, son énergie par le travail dans la paix et en lui donnant par suite des motifs et des moyens nouveaux de se bien défendre, le cas échéant. Nul parmi nous ne conteste qu'il faudra du temps pour que les Etats arrivent, non pas même au désarmement simultané, mais simplement à s'entendre pour ne plus augmenter leurs charges militaires ; aussi laissons-nous à l'avenir ce qu'il n'est pas en notre pouvoir de résoudre et ce qu'il serait par conséquent puéril de discuter. Nous nous bornons à ce qui est actuellement à notre portée, l'organisation, l'acclimatation de l'arbitrage. (*Très bien*). Nous travaillons à le faire admettre dans les mœurs internationales comme une régle aussi générale que possible et non plus comme une exception. *(Applaudissements)*.

Les objections

Que peut-on objecter à ce programme? Quel en est le danger, l'inconvénient même? Comment expliquer qu'il ait fallu tant de temps pour le rendre acceptable; tant d'efforts ingrats précédant les nôtres? Pourquoi tant d'apôtres admirables dans

tous les pays ont-ils usé leur vie à ces efforts ? Les Cremer, les Passy, les Ducommun, les Gobat, les Jean de Bloch, les Egidy, les Suttner, les Moneta, les Apponyi, les Asser, sauvegardant la pensée des Cobden, des Kant, des Washington, des Condorcet, des St-Simon, des Victor Hugo.

Pourquoi ? Pourquoi les arbres les plus robustes sont-ils les plus longs à croître ? Une grande idée ne prend racine qu'à raison même des résistances qu'elle rencontre et ces résistances dont elle doit triompher sont l'épreuve nécessaire de sa force, la garantie de sa durée. (*Très bien*).

Merci à ceux qui nous combattent, car ils nous obligent pour les vaincre à renouveler sans cesse la sève de nos arguments ; plus leurs objections sont subtiles, qu'elles soient dictées par l'égoïsme, par la routine ou par un patriotisme sans horizon, mieux elles nous fournissent le moyen de nous expliquer. Mais déjà on n'objecte plus rien à notre programme ; on se borne à le dénaturer ; on n'ose plus nous signaler à l'indignation d'un public qui s'est instruit ; on nous reproche seulement de demander des choses impossibles, de vouloir notamment soumettre séance tenante, à l'arbitrage, tous les conflits, anciens et nouveaux, politiques ou économiques. (*Rires*).

Nos ambitions, encore une fois, sont plus pratiques. Si nous prétendions, sous prétexte d'assurer l'avenir, remettre en question toutes les controverses du passé, toucher tous les points douloureux dont souffre l'Europe, c'est alors qu'on pourrait, avec raison, nous traiter de brouillons, de poètes

et de chimériques. Nous n'allons pas entrer en lutte ouverte avec la diplomatie et lui disputer son vaste terrain d'action ; nous lui laisserons au contraire en grand nombre les occasions de se rendre utile ; nous lui laisserons le soin de prévenir, de concilier et de réparer.

Empêcher les conflits de naître, cela vaut infiniment mieux que de les déférer, en désespoir de cause, à l'arbitrage, et c'est là par excellence le premier devoir de la diplomatie. Quant aux difficultés anciennes, beaucoup d'entre elles, cela va de soi, ne sauraient être soumises à l'arbitrage, mais il nous reste, pour une bonne part, les difficultés de l'avenir. La diplomatie ne les préviendra peut-être pas toutes ; (*rires*) est-ce l'offenser que de lui offrir un moyen d'en régler quelques-unes, pacifiquement, quand elle n'aura pu les concilier ? (*Très bien*). A cela on répond encore que nous réservons à l'arbitrage les difficultés les moins graves. Mais, s'il en est ainsi, n'est-ce pas une raison de plus pour qu'on ne nous fasse pas tant d'opposition ? Qu'appelle-t-on, d'ailleurs, les difficultés les moins graves ? Souvent les conflits n'éclatent que par l'accumulation de légers différends. Si l'arbitrage entrait peu à peu dans nos mœurs et s'acclimatait en Europe, nous ne laisserions plus s'amonceler ces matières inflammables ; nous prendrions goût à un ordre nouveau, à cette stabilité que nous cherchons, à la sécurité si nécessaire à notre commerce. (*Très bien*). Et qui sait si ce grand progrès, réalisé progressivement, n'aurait pas, même dans le passé, une

répercussion, une sorte d'effet rétroactif, en ce sens que les difficultés anciennes paraîtraient d'autant plus anormales et plus pénibles, que les difficultés nouvelles se résoudraient plus aisément ; l'opinion, par un heureux instinct de généralisation, souffrirait de les voir indéfiniment réservées ; et, d'accord avec elle, l'effort des gouvernements, le progrès des mœurs et du temps contribueraient à en faciliter honorablement, par des concessions mutuelles, l'amiable solution. (*Applaudissements*).

Appel aux deux Gouvernements

Ainsi, nous demandons que les gouvernements de nos deux pays mettent à profit l'heureuse période actuelle pour se rappeler leur collaboration aux conventions de La Haye. Dans une mesure dont ils sont juges, nous leur demandons de saisir cette occasion pour orienter le plus possible de leurs difficultés futures vers l'arbitrage. Nous insisterons, sans nous lasser, auprès de notre Gouvernement et, si vous faites de même auprès du vôtre, si notre double action s'exerce simultanément et sans défaillance, elle aboutira rapidement. (*Très bien*). Nous ne prenons parti pour aucun projet de traité, nous nous gardons scrupuleusement d'empiéter sur les prérogatives des pouvoirs publics, mais nous sommes certains de répondre aux désirs et aux besoins de nos deux pays en demandant fermement que les fêtes de Paris et de Londres aient un lendemain. (*Très bien*). N'est-ce pas d'ailleurs le sentiment que votre souve-

rain lui-même a clairement formulé ? Informé de notre projet de visite à Londres, S. M. le Roi a bien voulu nous faire exprimer, avant son départ pour l'Irlande, non seulement ses vœux de bienvenue, mais l'espoir que la discussion de l'importante question que nous examinons avec vous puisse aboutir à un résultat satisfaisant. (*Très bien*).

Quand on récapitule tant de symptômes décisifs : échanges de visites entre votre Roi et notre Président, paroles explicites prononcées, vœux émis par le premier magistrat de votre Cité, par les Chambres de Commerce, par des associations, des assemblées sans nombre des deux côtés du détroit ; sympathies générales des populations ; chiffre de nos échanges d'année en année plus élevé et devenu si important qu'aucun de nos deux pays ne peut se passer du marché de l'autre, — on n'a pas le droit de douter que nous n'entrions rapidement dans la voie d'un accord durable, sinon la déception générale serait trop grande. (*Très bien*).

Imagine-t-on ce que deviendrait le commerce de nos deux pays, si, pendant une année seulement, on le privait des milliards dont il s'alimente et qui actionnent tant de forces derrière lui ? Imagine-t-on ce commerce réduit à végéter sur ses réserves et à satisfaire néanmoins aux incalculables dépenses d'une grande guerre ?

Non, on n'imagine pas cela ; si on pouvait l'imaginer, il n'est pas un Anglais ni un Français qui n'appuierait notre initiative. Tous seraient unanimes à réclamer l'accord durable que nous souhaitons. Per-

sonne ne s'y trompe d'ailleurs. Ce n'est pas la prospérité de deux pays seulement qui est en jeu ; tous les peuples appellent comme nous-mêmes de leurs vœux un accord qui serait le signal d'une évolution décisive pour tous. Déjà plus d'un gouvernement a voulu devancer ce signal, mais que d'hésitations encore ! l'abstention générale est commandée par la nôtre et on escompte, malgré tout, nos conflits plus que nos progrès. (*Très bien*). Le jour où l'on nous verra marcher ensemble au but élevé qui nous est commun, personne ne pourra plus tourner le dos à ce but et c'est à qui se hâtera de s'en rapprocher comme nous.

On saura gré à nos deux pays d'avoir contribué par leur exemple à désensorceler la vieille Europe ; nous serons restés fidèles aux traditions qui ont fait notre gloire et notre richesse. (*Applaudissements*).

Puisse en tous cas, Messieurs, se renouveler l'expérience dont vous avez si heureusement pris l'initiative en nous appelant à délibérer avec vous sur un tel sujet ; puissent nos deux Parlements se donner la main le plus souvent possible pour le bien de nos deux patries, pour la sauvegarde de la Liberté, de la Justice et de la Paix dans l'univers. (*Vifs applaudissements prolongés*).

DISCOURS DE M. A. BALFOUR

PREMIER MINISTRE

Monsieur le Président,
M. d'Estournelles de Constant,
Messieurs,

Je me lève pour vous demander de voter des remerciements à M. d'Estournelles de Constant pour le remarquable et intéressant discours qu'il vient de nous adresser. (*Applaudissements*). Je voudrais être capable de lui rendre le compliment qu'il nous a fait avec tant de grâce en offrant à nos hôtes français un discours en français, comme M. d'Estournelles de Constant a adressé à ses hôtes anglais un discours en anglais. Mais j'ai le regret de dire que je trouve suffisamment difficile l'emploi de ma propre langue (*rires*) : je reculerais devant toute tentative de vous adresser la parole dans la langue de nos voisins (*rires*).

Je ne sais pas si tous nos convives se représentent bien quel fait unique est celui-ci dans l'histoire de la Chambre des Communes (*Applaudissements*). Nous, citoyens de ce pays, nous sommes fiers de penser que cette histoire remonte jusqu'à un passé immémorial, et pourtant, dans tout ce passé, jamais ne s'est présentée une seule occasion qui puisse être mise en parallèle avec celle qui s'offre à nous ce soir. Jamais auparavant les représentants d'aucune grande nation ne se sont rencontrés avec les représentants de ce pays pour discuter non pas quelque point parti-

culier, non pas quelque étroite question de divergence ou d'accord entre les deux pays, mais bien une grande question de politique qui pourra intéresser l'avenir non pas seulement de l'Angleterre et de la France, mais de toute la communauté des nations civilisées. (*Applaudissements*).

M. d'Estournelles de Constant, quand je l'ai connu pour la première fois, — il y a plus longtemps que je n'aimerais à le penser, — était un membre distingué du corps diplomatique, et il a payé ce soir un gracieux tribut à la diplomatie en disant que c'est le devoir des diplomates d'empêcher les controverses internationales d'arriver à un état aigu. Mais j'ose penser que M. d'Estournelles de Constant, dans ses nouvelles fonctions, a peut-être fait plus pour la paix du monde qu'il n'aurait jamais pu l'espérer dans son ancienne profession ; comme *leader* de ce mouvement en France, il doit se féliciter d'avoir plus contribué à l'amitié internationale qu'il n'aurait pu y arriver par tous ses efforts, si habiles et si bien dirigés qu'ils aient pu être, s'il avait continué son ancienne carrière. (*Applaudissements*).

Depuis trois siècles et davantage, il y a eu un échange continuel d'idées entre la Grande-Bretagne et la France qui a profondément modifié, j'en suis convaincu, la marche des idées dans les deux pays. Ce que nous devons à l'art, à la littérature, à la critique française, chacun le sait ; et ce n'est pas à moi de demander si, en échange, la France ne doit pas quelque chose aussi aux idées anglaises (*Applaudis.*) Mais, en tous cas, ne permettons pas que cet échange d'idées et

d'influences se limite aux sciences abstraites seulement, aux arts et à la littérature ; étendons-le aux besoins pratiques de la vie, aux relations internationales dans leur sens le plus large, à l'action, en un mot, que tout grand pays doit exercer sur un autre. (*Applaudissements*). Je puis assurer tous les hôtes que nous recevons ce soir et auxquels nous sommes vraiment heureux de rendre hommage, qu'ils n'apprécieront jamais trop le plaisir que nous cause leur présence. Nous l'interprètons non pas comme une stérile marque d'amitié, d'une amitié internationale qui pourrait avoir surgi un moment pour disparaître de même. Nous l'interprétons comme la preuve que c'est l'*intention bien réfléchie et arrêtée* de ces deux grands pays voisins, de faire leur possible pour établir sur une base permanente une organisation qui puisse prévenir ces causes de petits conflits qui, si petites soient-elles, peuvent engendrer des évènements tragiques dans leur caractère et permanents dans leurs fatales conséquences (*Applaudissements*). Et je me réjouis de penser que nous ne nous sommes pas réunis ici dans un esprit de folie utopique, ni dans l'illusion que toute réunion interparlementaire peut dispenser, comme par enchantement, la paix au monde. Pareille folie est loin de notre pensée, mais je puis assurer M. d'Estournelles de Constant et tous nos hôtes assemblés ici ce soir, que le gouvernement de sa Majesté, et je crois également l'opposition, sont animés également de la ferme résolution de coopérer de tout cœur avec lui si nous parvenons à trouver quel-

que moyen pratique pour empêcher les petites maladies de prendre un développement fatal. Je suis certain que cet heureux dénouement sera le résultat de la réunion de ce soir et c'est dans cette ferme croyance, dans cet espoir plein de confiance, que je remercie M. d'Estournelles de Constant pour tout ce qu'il a dit ce soir et que je remercie nos hôtes d'avoir traversé la Manche pour nous rencontrer. Nous désirons aussi profondément une paix permanente entre nos deux pays que M. d'Estournelles lui-même ou n'importe lequel de ses amis.

Messieurs, je vous demande de voter des remerciements à M. d'Estournelles de Constant et à nos hôtes pour le discours que M. d'Estournelles nous a adressé et pour commémorer la grande occasion qui nous a réunis tous ensemble. (*Applaudissements*).

Le Président donne la parole à sir Henri Campbell-Bannerman, *leader* de l'opposition, qui est accueilli par de vifs applaudissements.

DISCOURS

DE SIR HENRY CAMPBELL BANNERMAN

Je m'associe avec le plus grand plaisir aux sentiments que le premier ministre vient d'exprimer. Comme il l'a dit M. d'Estournelles de Constant est un grand ami pour nous, et chaque fois qu'il revient ici nous le fêtons, car nous savons que son amitié pour notre pays se concilie avec son

loyal, intelligent et actif patriotisme. Nous savons quel a été le succès de ses efforts au service de l'amitié internationale et de la paix ; nous nous réjouissons de le voir entouré aujourd'hui d'un cercle de collègues distingués, tous animés du même esprit que lui. Nous le remercions de ses paroles si pleines de raison et de vérité. Cette visite est heureusement une nouvelle preuve de notre amitié croissante envers la France, amitié qui éveille des sentiments réciproques.. Nous sommes encore sous la douce impression des visites du roi et du président, mais je n'hésite pas à dire que ces heureux rapprochements, heureux en eux-mêmes et dans leurs résultats, j'en suis sûr, ne créent ni ne réveillent, mais plutôt découvrent la profonde estime existant entre les deux peuples. (*Applaudissements*).

Ce n'est pas seulement les intérêts communs ni les relations commerciales ; mais le président Loubet nous a rappelé avec raison que nous sommes les deux nations d'Europe les plus attachées à la liberté. Je signalerai une conséquence secondaire mais pourtant importante de cette réunion. Nos hôtes nous aident sans doute à consolider l'amitié des deux pays ; mais ils font davantage ; ils font ressortir notre foi dans l'efficacité et la solidité du gouvernement et des principes parlementaires. Il y a bien longtemps déjà, avec quelque intermittence, que nous jouissons des avantages du gouvernement parlementaire. Il y a eu, sans doute, de mauvais jours, mais il y a longtemps, et nos convives se rappelleront peut-être ce mot d'un ambassadeur de France informant

son gouvernement du coup d'Etat d'Olivier Cromwell ; il écrivait : « Le coquin a renvoyé son Parlement et à présent il parle et ment tout seul ». Aujourd'hui nous sommes heureux de considérer cette phrase comme très ancienne et de voir consacrer les institutions qui sont la source même de notre prospérité.

Ici l'orateur s'exprime en français.

Le premier ministre a très modestement refusé de parler une autre langue que l'anglais, mais il me semble que quelqu'un, au nom du Parlement britannique pourrait essayer, si faiblement et imparfaitement que ce soit, d'exprimer en français à nos amis français, les sentiments qu'inspire leur visite aux deux Chambres du Parlement britannique. J'espère que M. John Bull ne se scandalisera pas trop en apprenant qu'un membre du Parlement britannique a osé, dans l'enceinte même de ce monument, parler un langage qui n'est pas le sien : et il faut faire très attention ici aux idées de M. John Bull *(Rires)*. Je me déciderai cependant à dire en français quelques mots, mais ces mots seront très sincères. *(Applaudissements)*. Je vous assure, Messieurs, du grand plaisir que nous cause votre visite, et quand je dis *nous*, je veux dire nous tous. Nous appartenons ici à tous les partis et à toutes les fractions des deux Chambres du Parlement. Vous avez ici le premier ministre de la couronne, l'enfant gâté de la Chambre des Communes. *(Rires et applaudissements)* ; vous avez mon ami le ministre des Colonies, un homme formidable,

l'enfant terrible du Parlement. *(Rires prolongés et applaudissements)*. Vous avez en moi leur adversaire officiel. (*Nouveaux rires*). Vous avez des représentants distingués de tous les rangs, de toutes les nuances, de toutes les opinions, de toutes les ligues et aujourd'hui elles fourmillent. (*Rires*) ; les députés français crient : « et chez nous aussi ! ») Mais quelles que puissent être nos nuances et nos différences, il y a une chose qui nous est commune, c'est notre admiration pour la belle France, notre amitié pour vos concitoyens, notre volonté d'affermir les bonnes relations existantes entre nous, et particulièrement en ce moment, la bonne et cordiale bienvenue que nous vous souhaitons et notre reconnaissance pour l'honneur que vous venez de nous faire. *(Applaudissements vifs et prolongés)*.

DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN

Messieurs, l'honneur que vous me faites est inattendu, car il était convenu qu'il n'y aurait pas d'autres discours que ceux que vous venez d'entendre. Mais c'est, j'imagine en ma nouvelle qualité que l'on me demande de prendre la parole, en ma qualité « d'enfant terrible » (en français), et j'espère que vous me trouverez moins « terrible » que ma réputation. (*Applaudissements*). Je m'associe de tout cœur à la satisfaction exprimée par le premier ministre et le *leader* de l'opposition dans cette réunion unique et j'irai jusqu'à dire que c'est aussi une occa-

sion unique. Je crois à l'*entente cordiale* (en français) entre les deux pays, et cette « entente » dépend moins des conventions et des traités que d'une mutuelle sympathie entre les peuples. Cette sympathie existe; elle ne demande qu'à se produire. Nos deux pays sont voisins ; nous pouvons aider à les rendre amis. Loin d'être en antagonisme, nous nous complètons l'un l'autre. Les qualités spéciales que nous reconnaissons et admirons chez nos amis français sont précisément celles qui nous manquent le plus, et nous avons aussi, comme on l'a dit, des qualités qui font un tout parfait quand on les joint à celles de nos voisins. Je suis assez vieux pour me rappeler le temps où pendant la guerre de Crimée il y a eu une « entente cordiale » que nous désirons renouveler (*Applaudissements*) ; et après avoir entendu ce soir tant parler des horreurs et des maux de la guerre, rappelons-nous qu'elle a quelquefois ses compensations. A cette époque, Anglais et Français, avec un égal courage, combattaient côte à côte pour une cause qu'ils croyaient juste, et cela aboutit à une communauté de sentiments qui exista pendant longtemps. S'il est survenu plus tard un refroidissement temporaire, il a été dû peut-être à un fait auquel M. d'Estournelles de Constant a fait allusion, à savoir que l'expansion coloniale a ses inconvénients. Lorsque commença la colonisation de l'Afrique, des intérêts rivaux furent fatalement en présence, qui rendirent difficile le maintien de l'entente. Mais heureusement cela est passé. Comme ministre des colonies, je suis, peut-être plus

qu'aucun autre membre du Gouvernement, le perturbateur naturel de la paix : je suis donc bien placé pour dire que je ne vois aucune espèce de terrain de sérieux conflit possible dans l'avenir entre nos deux pays. Bien entendu il subsiste des divergences ; mais elles sont de telle sorte, que prises au début et dans un esprit amical, elles peuvent être aisément résolues à notre mutuelle satisfaction. (*Applaudissements*).

Et c'est pourquoi, quant à moi, j'attache tant d'importance au mouvement dont M. d'Estournelles a pris l'initiative et qui est si bien accueilli des deux côtés de la Manche. En premier lieu nous aborderons les difficultés à résoudre dans cet esprit de sympathie qui est la principale garantie de la paix ; et je suis convaincu que nous les règlerons avec ou sans arbitrage ; avec arbitrage si nous ne pouvons pas faire autrement.

Le premier ministre a dit que cette soirée était un fait unique dans l'histoire des deux Parlements. C'est aussi une occasion, je le répète, dont nous devons profiter. Notre roi, avec son appréciation instinctive des évènements qui lui vaut l'admiration, le respect et l'affection de ses sujets, a compris combien il est important pour les intérêts non seulement de nos deux pays mais du monde entier, que la France et l'Angleterre parlent le plus possible d'une seule voix pour la civilisation et la liberté (*Applaudissements*). Notre hôte, ce soir, a rempli sa tâche noblement et simplement et a gagné la confiance du peuple britannique pendant la courte visite qu'il nous a

faite (*Applaudissements*). Et maintenant c'est à nous, chacun dans sa mesure, de prendre part à ce grand mouvement et de rétablir l'entente dont j'ai parlé sur des fondements si fermes qu'ils ne puissent plus être ébranlés. Et je suis convaincu que c'est le résultat pratique que nous pouvons espérer de cette heureuse réunion.

RÉPONSE DE M. D'ESTOURNELLES

aux discours de

MM. BALFOUR, CAMPBELL-BANNERMAN, CHAMBERLAIN et HOULDSWORTH

Mes chers collègues,

Au nom de mes camarades et amis français, j'ai à cœur de répondre aux paroles de profonde sympathie prononcées à l'égard de la France et de l'arbitrage par les hommes d'Etat éminents que nous venons d'applaudir.

A M. Arthur Balfour, à mon ami Arthur Balfour, (car il est vrai que nous nous connaissons maintenant depuis plus de vingt années), je dirai qur je suis heureux, ému de son adhésion, si explicite à la juste cause que nous défendons. Cette adhésion est pour moi une récompense comme aussi son appréciation des services que j'ai pu rendre aux bons rapports des deux pays en quittant la didlomatie. Nombreux furent

ceux qui me blâmèrent alors et n'hésitèrent pas à penser que j'avais eu tort de me dévouer à une généreuse idée plutôt que de rester attaché à une bonne carrière ; nombreux furent ceux qui déclarèrent avec une commisération touchante que décidément j'avais mal tourné !... (*rires*). Aujourd'hui, je prends ma revanche ; il est possible que j'aie mal tourné. mais c'est au bénéfice de mes idées, et si je suis parti seul avec elles il y a huit ans, nous revenons plus de cent aujourd'hui pour les défendre, (*vifs applaudissements*) et nous vous rencontrons, mes chers camarades, dans une étroite et chaleureuse union, pour les défendre comme nous, sans distinction de pays ni d'opinion. C'est quelque chose et je n'avais jamais fait, je l'avoue, un si beau rêve que celui que nous réalisons ce soir ensemble.

Sir Henry Campbell-Bannerman n'a pas voulu laissez à son loyal adversaire, sans en prendre sa large part, le mérite de ses sympathies pour l'organisation d'une paix durable entre nos deux pays et je le remercie, en notre nom à tous, de son chaleureux et spirituel discours. (*Applaudissements*). J'irai même jusqu'à dire — au risque de prendre un instant et imprudemment parti entre l'honorable représentant de l'opposition et le premier ministre, que sir Henry a remporté ce soir sur M. Arthur Balfour une incontestable petite victoire. car il a eu le courage de parler français (*rires et applaudissements*), et cette petite victoire est d'autant plus décisive que M. A. Balfour aurait pu très bien faire de même s'il avait voulu, car il m'a parlé français et parfaite-

ment pendant tout le cours du dîner. *(Nouveaux rires)*. M. A Balfour a donc incontestablemement une revanche à prendre, et cette revanche est toute indiquée : nous le convions à venir à son tour, accompagné de sir Henry Champbell-Bannerman et de vous tous, nous faire un discours en français, mais cette fois à Paris. (*Bravos et applaudissements*).

Quant à M. Chamberlain, il nous a dit aussi d'excellentes choses dont je prends acte. Depuis plus de vingt années également nous nous connaissons et je constate, une fois de plus, que ces années sont passées sur lui sans laissez de traces. Je vais même profiter de nos relations anciennes pour lui répondre avec une netteté qui n'aura rien de diplomatique. D'autres éluderaient peut-être cette réponse, mais précisément la beauté, le prix de notre réunion de ce soir est, que, malgré nos divergences profondes de vues entre Français comme entre Anglais, — entre Français et entre Anglais — nous avons réalisé de tels progrès que nous pouvons néanmoins parler librement et sans contrainte. Oui, M. Chamberlain a la réputation non pas d'un enfant, mais d'un homme terrible ; à quoi bon le dissimuler ? Mais je ramène tout au service de ma cause et je découvre que M. Chamberlain peut disposer d'un excellent et infaillible moyen de modifier cette réputation : il a parlé de son attachement à la paix : *qu'il le prouve !...* (*vifs applaudissements*) qu'il prouve son attachement non pas au mot seulement, mais à la chose ! (*applaudissements*) voilà ce que je lui demande et ce

qu'il fera, j'en suis sûr, comme je suis sûr de son désir sincère d'entretenir avec la France les meilleures relations possibles. (*Applaudissements*).

Seulement, entendons-nous bien ! il a parlé de l'entente cordiale entre nos deux pays ; c'est là ce que nous désirons tous ; il a rappelé que cette entente avait déjà existé, même officiellement : cela est vrai. Mais que de progrès, depuis un demi-siècle ! Alors c'était l'entente cordiale pour la guerre : celle-là, nous n'en voulons plus !

Nous voulons l'entente pour la paix ! (*Applaudissements prolongés*).

Les convives se lèvent et entonnent en l'honneur de l'orateur le chant : ***He is a jolly good fellow.***

ALLOCUTION DE M. DE LANESSAN

Messieurs, un dernier toast nous reste à porter et, sur l'invitation de notre ami M. d'Estournelles de Constant, je lève mon verre en l'honneur du président de ce banquet, Sir William Houldsworth (*Applaudissements*) et des membres du Parlement britannique qui nous reçoivent ce soir dans l'illustre palais de Westminster. Cette réception est à la fois cordiale et politique et il n'en pouvait être autrement entre les représentants de nos deux pays : l'Angleterre qui a fondé le parlementarisme pour la défense des libertés publiques et privées, la France qui a pris pour base de ses institutions la liberté et s'est constituée par là

même le champion de la paix dans le monde. (*Applaudissements*).

Chacun de nous, Messieurs, reconnaît que cette réunion marquera l'entrée de nos deux pays dans une phase nouvelle de leur histoire. Saluons cette aurore (*Applaudissements*), et buvons au succès de notre œuvre désormais commune, à l'affermissement de nos institutions dans la paix et la liberté. (*Vifs applaudissements*).



Pendant le séjour des Sénateurs et des Députés français à Londres, des réceptions ont été organisées en leur honneur, à Mansion House — où le Lord Maire, la Lady Mayoress et les Shériffs de la Cité leur ont fait le plus gracieux accueil, — puis au Guildhall, au Stock-Exchange, au Lloyd, à la Bourse des blés, à la Tour de Londres, à la Chambre de Commerce. Le soir, des dîners très cordiaux réunissaient au domicile d'un certain nombre de parlementaires anglais les délégués français.

Le voyage s'est terminé par une réception au château de Windsor. Le Roi a fait exprimer à M. d'Estournelles et à ses collègues le regret que leur venue en Angleterre ait coïncidé avec son voyage en Irlande. Il eût été heureux de leur faire lui même les honneurs de Windsor. Après la visite du château, une collation est offerte aux parlemen-

taires français. M. d'Estournelles porte un toast au Roi et propose l'envoi du télégramme suivant :

TÉLÉGRAMME AU ROI

Windsor, 24 Juillet.

Les Sénateurs et Députés français, visitant l'admirable château de Windsor, sur la gracieuse invitation de Votre Majesté, vous prient d'agréer l'expression de leur gratitude pour les attentions qui leur ont été prodiguées pendant cette visite. Ils emportent en France le meilleur souvenir des relations qu'ils viennent de nouer avec leurs collègues du parlement anglais, et ils espèrent fermement que ces bonnes relations contribueront à l'affermissement et à l'organisation de la paix du monde.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

RÉPONSE DU ROI

Vice Regal Lodge, Dublin.

Baron d'Estournelles de Constant,

Je suis chargé par le Roi de vous exprimer, ainsi qu'aux Sénateurs et Députés français, tous ses remerciements pour votre bien aimable dépêche d'aujourd'hui. C'est avec un vif plaisir que Sa Majesté apprend que vous emportez un bon souvenir de votre séjour en Angleterre. Sa Majesté me charge aussi de vous dire qu'Elle partage

cordialement vos vœux que les bonnes relations que vous venez de nouer avec les membres du Parlement britannique contribueront à l'affermissement de la paix du monde.

Signé : KNOLLYS.

Avant de quitter Windsor, le président de la délégation française a voulu déposer personnellement une couronne sur le tombeau de la reine Victoria, dans le parc du château. Tous ses collègues se sont joints à lui pour rendre hommage à la défunte souveraine et l'ont accompagné au mausolée de Frogmore.

Les délégués français ont reçu, avant de rentrer en France, un message qui les a tout particulièrement touchés. Il émanait de M. de Staal, le grand vieillard qui présidait, en 1899, la Conférence internationale de La Haye sur l'arbitrage et les armements. Voici la dépêche de l'illustre diplomate russe :

D'Estournelles de Constant, Londres.

Vous félicite de tout cœur de tous ces succès. Vous savez combien je suis ravi.

STAAL.

Lettre à M. DELCASSÉ

Ministre des Affaires étrangères

Succédant aux voyages du Roi d'Angleterre à Paris et du Président de la République à Londres, la manifestation parlementaire de Westminster inaugurait une ère nouvelle dans les rapports de la France et de l'Angleterre. Les circonstances étaient favorables au rapprochement des deux gouvernements. Il fallait se hâter d'en profiter. Le président du groupe français de l'Arbitrage écrivit à notre ministre des Affaires étrangères la lettre suivante où il indiquait avec précision les points essentiels sur lesquels l'entente franco-anglaise peut être immédiatement réalisée :

Paris, le 3 Août 1903.

Monsieur le ministre,

Le Groupe français de l'Arbitrage international vient d'inaugurer à Londres une coopération directe de Parlement à Parlement c'est-à-dire de peuple à peuple. Cette coopération, succédant à la visite spontanée du roi d'Angleterre à Paris, et à celle de M. le

Président de la République à Londres, ne peut rester sans lendemain. Les chefs des deux Etats et les représentants des deux peuples ouvrent aux gouvernements un horizon nouveau.

Depuis vingt années, en effet, les relations franco-anglaises ont été constamment troublées par des difficultés qu'on n'a pas osé régler, dans la seule crainte d'une opposition parlementaire. Cette crainte étant présentement, et dans une large mesure, dissipée, rien n'empêche plus d'en finir avec l'ancien régime d'expectative et de silence qui nous a tenu lieu de politique.

Tous les hommes d'Etat anglais que nous avons vus, sans distinction de partis, depuis le premier ministre, les ministres des affaires étrangères, des colonies, du commerce, jusqu'aux membres les plus éminents de l'opposition, sont unanimes à appeler comme nous de leurs vœux cette politique nouvelle. Elle nous vaudra l'estime et la gratitude de tous les peuples en faisant pénétrer dans la pratique les principes posés par notre allié l'Empereur de Russie à la Conférence de la Paix.

Mais cette politique doit être définie aujourd'hui aussi nettement que celle du passé fut obscure, afin que l'opinion puisse en suivre et en faciliter les progrès. Elle a trois objets essentiels :

1° Conclusion du traité d'arbitrage que notre Groupe réclame depuis sa fondation, conformément à l'article 19 des actes de La Haye, de même qu'il a réclamé et obtenu la négociation de traités semblables

avec la Hollande, la Suède et Norvège, de même qu'il en obtiendra d'autres encore, nous l'espérons, notamment avec l'Italie. Traité raisonnable et, dans les limites de notre programme, analogue à ceux qui ont été négociés ou conclus entre l'Angleterre et les États-Unis, la République Argentine et l'Italie; avec cette différence toutefois que, la Cour de la Haye étant aujourd'hui constituée, ledit traité en tiendra compte et fera cesser le boycottage qui pèse sur elle. Nous ne voulons pas d'un simulacre de traité aboutissant à diminuer l'œuvre de La Haye : l'opinion ne l'accepterait pas plus que nous ;

2° Ce traité signé, les Anglais ne demandent qu'à se mettre d'accord avec la France et la Russie pour limiter l'écrasant fardeau des dépenses militaires navales des trois puissances ; j'ai reçu à cet égard, verbalement et par écrit, des assurances catégoriques ;

3° Enfin, dès à présent et le plus tôt possible, une liquidation s'impose, liquidation amiable de toutes les difficultés que la diplomatie depuis vingt ans use ses efforts à éluder et qui plusieurs fois ont été sur le point de faire éclater une guerre désastreuse pour l'un comme pour l'autre des deux pays. Il surgira bien assez de difficultés nouvelles dans l'avenir ; débarrassons nous des anciennes.

Sur ces trois points, les dispositions sont également favorables à Londres ; les nôtres ne sauraient être différentes. L'incertitude où nous avons vécu ne peut plus durer ; il faut savoir prendre un parti. Aboutissons à

un accord ; nous vous soutiendrons, monsieur le ministre, pour y arriver, et notre ambassadeur à Londres ne peut souhaiter de son côté un but plus digne de sa belle carrière.

Hâtons-nous donc de profiter de circonstances toujours changeantes. Qu'on ne nous dise pas qu'il convient d'attendre notamment la fameuse date des élections générales anglaises, éternelle défaite invariablement employée pour échouer aux résultats que l'on connaît.

Avec une égale bonne volonté de part et d'autre, trois accords généraux peuvent être signés dans quelques mois avec l'Angleterre.

Votre absence de Paris m'oblige, monsieur le ministre, à vous écrire ; mais je compte bien, à la rentrée du Parlement, vous poser une question sur le même sujet.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

Consultation des Conseils Généraux

Au mois d'Août 1903, le Président du groupe français de l'Arbitrage adressa aux Conseils Généraux de France la circulaire suivante :

Une question posée par la Russie, alliée de la France, à la Conférence de La Haye, — la question de l'arbitrage international, — reste sans solution, comme si elle n'intéressait aucun gouvernement européen ni aucun peuple. La Cour permanente de La Haye, solennellement constituée par accord de vingt-six puissances, n'est fréquentée que par les Républiques du nouveau monde ! Les Conventions de La Haye — dont l'application seule pourrait soulager l'Europe des fardeaux qui l'écrasent et qui paralysent tant d'activités et tant de milliards — restent lettre morte.

Les Chambres de Commerce protestent, avec toute la population laborieuse de France et d'Europe, contre une pareille méconnaissance des intérêts essentiels de la production et de la paix générales ; il suffirait, pour y mettre un terme, que les Conseils généraux de France prissent l'ini-

tiative d'une manifestation qui leur vaudrait la reconnaissance du pays et celle du monde civilisé.

J'ai l'honneur de vous proposer, en conséquence, l'adoption du vœu suivant, entièrement conforme à ce que les délégués de toutes les puissances représentées à La Haye ont fait acclamer et voter en 1899.

PROJET DE VŒU

Le Conseil général émet le vœu que l'article 19 de la Convention de La Haye, signée par vingt-six puissances contractantes et prévoyant la conclusion de Conventions d'arbitrage entre ces puissances, reçoive sans plus de retard son application, dans l'intérêt général de la paix et pour le développement matériel et moral du progrès en France comme dans tout Etat civilisé.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

Voici les résultats de cette consultation :

Sur 87 Conseils généraux invités à émettre un vœu en faveur du programme du groupe de l'Arbitrage international,

65 Conseils ont émis un *vœu favorable*, savoir :

Allier, Alpes-Maritimes, Aveyron, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardèche, Ardennes, Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Côte-d'Or,

Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Marne, Mayenne, Nièvre, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Tarn, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Vosges, Yonne.

4 Conseils *n'ont pas répondu*, savoir :

Ille-et-Villaine, Landes, Loir-et-Cher, Tarn-et-Garonne.

12 Conseils *ont négligé de discuter la proposition*, ou ne l'ont pas prise en considération, sans y être opposés en principe, *parce qu'elle n'était appuyée par aucun des Membres de l'Assemblée*, savoir :

Ain, Aisne, Ariège, Corse, Côtes-du-Nord, Finistère, Maine-et-Loire, Morbihan, Orne, Basses-Pyrénées, Haut-Rhin, Somme.

6 Conseils *l'ont rejetée* savoir :

Loire-Inférieure, Manche, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Deux-Sèvres.

Consultation des Chambres de Commerce

A la date des 20 Mai et 28 Août 1903, le programme du groupe parlementaire de l'Arbitrage fut soumis à nos 140 Chambres de Commerce.

Voici, les résultats de cette consultation :

83 Chambres de Commerce *ont adhéré à ce programme ;* ce sont les suivantes :

Agen, Ajaccio, Alençon, Angoulême, Annecy Arras, Armentières, Aubenas, Aurillac, Bayonne, Bastia, Bar-le-Duc, Beauvais, Belfort, Bolbec, Bordeaux, Bourges, Bourg, Calais, Caen, Cahors, Cambrai, Castres, Châlons-sur-Saône, Chambéry, Chartres, Châteauroux, Cherbourg, Cette, Corbeil, Dunkerque, Dieppe, Fougères, Foix, Gray, Grenoble, Guéret, Le Hâvre, Honfleur, Laval, Limoges, Lorient, Le Mans, Lyon, Marseille, Mazamet, Meaux, Melun, Montluçon, Montpellier, Morlaix, Mont-de-Marsan, Nancy, Nice, Nîmes, Orléans, Perpignan, Périgueux, Le Puy, Paris, Rouen, La Rochelle, Rochefort, La Roche-sur-Yon, Roubaix, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Etienne, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Saumur, Sedan, Sens, Tarare, Tarbes, Thiers, Tourcoing, Tours, Toulon, Le Tréport, Troyes, Valenciennes, Villefranche.

2 Chambres de Commerce *ont promis une délibération ultérieure, mais favorable.*

55 Chambres de Commerce *n'ont pas encore fait connaître leur décision.*

Traité d'Arbitrage Franco-Anglais

Le programme que le président du Groupe de l'Arbitrage venait de tracer ne tarda pas à se réaliser en partie. Le 14 Octobre 1903, M. Paul Cambon, ambassadeur de France, et Lord Lansdowne, ministre des affaires étrangères, signaient à Londres la Convention suivante :

Le gouvernement de la République Française et le gouvernement de Sa Majesté Britannique, signataires de la Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux, conclue à La Haye, le 29 juillet 1899;

Considérant que, par l'article 19 de cette Convention, les Hautes Parties contractantes se sont réservé de conclure des accords en vue du recours à l'arbitrage dans tous les cas qu'Elles jugeront possible de lui soumettre ;

Ont autorisé les soussignés à arrêter les dispositions suivantes :

Article I. — Les différends d'ordre juridique ou relatifs à l'interprétation des traités existant

entre les deux Parties contractantes qui viendraient à se produire entre Elles et qui n'auraient pu être réglés par la voie diplomatique, seront soumis à la Cour permanente d'arbitrage établie par la Convention du 29 juillet 1899, à La Haye, à la condition, toutefois, qu'ils ne mettent en cause ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance ou l'honneur des deux Etats contractants et qu'ils ne touchent pas aux intérêts de tierces puissances.

Article II. — Dans chaque cas particulier, les Hautes Parties contractantes, avant de s'adresser à la Cour permanente d'arbitrage, signeront un compromis spécial, déterminant nettement l'objet du litige, l'étendue des pouvoirs des arbitres et les détails à observer en ce qui concerne la constitution du Tribunal arbitral et la procédure.

Article III. — Le présent arrangement est conclu pour une durée de cinq années, à partir du jour de la signature.

Fait à Londres, en double exemplaire, le 14 Octobre 1903.

LORD LANSDOWNE.

P. CAMBON.

LES

Parlementaires Anglais à Paris

Lors de la réception des parlementaires français à Londres, il avait été convenu qu'une manifestation pacifique du même genre aurait lieu à Paris. Le Commercial Committee *accepta avec empressement l'invitation du groupe français de l'Arbitrage.*

Cent cinquante députés, représentant l'élite intellectuelle, politique et économique de l'Angleterre, membres du Gouvernement, de la Chambre des Lords, de la Chambre des Communes, Agents généraux des Colonies, avaient répondu à l'appel des parlementaires français. On nous pardonnera de ne pas citer de noms : la liste en serait trop longue et encore craindrions-nous de faire des oublis. Qu'il nous suffise de dire que la délégation anglaise avait à sa tête le président et le secrétaire du Commercial Committee *de la Chambre des Communes, sir William Houldsworth et M. Sinclair, le dévoué et actif organisateur de la*

manifestation de Londres. Par une heureuse innovation, les dames étaient du voyage.

La députation anglaise est arrivée à Calais le 25 Novembre 1903. Le groupe de l'Arbitrage avait délégué, pour la recevoir, trois de ses membres, MM. Mill, député du Pas-de-Calais, Girod, député de Seine-et Marne et Gérald, député de la Charente, auxquels s'étaient joints le sous-préfet de Boulogne, le maire de Calais et une délégation de la Chambre de Commerce.

M. Mill souhaite la bienvenue aux « messagers de la concorde et de la paix » ; le maire, M. Basset, offre en termes chaleureux le salut de la ville de Calais, et M. Pagniez, de la Chambre de Commerce, se félicite des heureux résultats de la cordiale entente des deux nations.

Au nom de leurs compatriotes, sir William Houldsworth et le Comte de Galloway répondent aux souhaits de bienvenue qui leur sont adressés, puis le télégramme suivant est envoyé au Président de la République :

A Monsieur le Président de la République,
Paris.

Les membres des Chambres du Parlement britannique, rendant avec enthousiasme la visite mémorable à Londres des sénateurs et députés du Parlement français, en mettant le pied sur le sol de la République, s'empressent d'offrir leurs hommages au

chef de l'Etat et de lui exprimer leur joie en constatant l'entente cordiale des deux pays, preuve irréfutable de notre amitié mutuelle, sincère et permanente.

La Compagnie du Nord avait organisé un train spécial. Pendant le dîner, gracieusement offert par la Compagnie internationale des wagons-lits, sir Howard Vincent porte un toast à la Presse, et M. Gaston Leroux, du Matin, *répond au nom de ses confrères. A neuf heures du soir le train arrive à la gare du Nord où la députation anglaise est reçue par M. d'Estournelles, les membres du Bureau du groupe de l'Arbitrage et un grand nombre de leurs collègues.*

Réception à l'Elysée

Le lendemain, un certain nombre de députés français avaient convié à leur table leurs collègues anglais. A deux heures, la délégation se retrouva tout entière pour la visite à la Chambre et au Sénat, où un accueil chaleureux lui fut fait. A cinq heures, réception à l'Elysée, par le Président de la République et Madame Loubet.

M. d'Estournelles, qui s'est placé à la droite du chef de l'Etat, présente individuellement les membres du Parlement anglais. Lorsque les invités sont réunis dans la grande salle des fêtes, la musique joue le God Save the King, *puis la* Marseillaise, *que les Anglais saluent de leurs applaudissements.*

Lord Brassey prononce une allocution. Le Président de la République répond :

Je vous remercie et je remercie tous ceux qui se sont joints à votre Comité pour venir rendre la visite que nos compatriotes vous ont faite à Londres, il y a quelques mois. J'ai eu par eux le témoignage de l'accueil sympathique et cordial qu'ils ont reçu dans votre pays. Je ne doute pas qu'ils s'efforcent de vous procurer un accueil aussi sympathique et aussi cordial. (*Applaudissements*).

En le faisant ils répondent, j'en suis certain, aux vœux de toute la nation française. *(Applaudissements).*

Je n'ai point oublié avec quelle courtoisie j'ai été reçu moi-même à Londres au mois de juillet. J'en garderai toujours le souvenir. (*Applaudissements*). Car, à côté des sympathies personnelles que je pouvais avoir et qui me sont très précieuses, c'est la France qu'on fêtait à Londres le 6 juillet dernier. J'en ai été heureux et fier pour mon pays. L'accueil qui m'a été fait par S. M. le roi, par S. M. la reine, par toute la famille royale, par tous les pouvoirs publics et par la population tout entière m'a été au cœur *(Applaudissements).*

. . . .

Je désire que votre voyage, en même temps qu'il établira des liens entre les Parlements et les sociétés des deux nations, nous aide à nous rapprocher du but que nous poursuivons en commun dans l'intérêt de la paix, de la civilisation et de l'humanité. (*Vifs applaudissements.*)

Au lunch qui est ensuite servi, le président de la République porte le toast suivant :

Je ne veux pas laisser passer les quelques instants si charmants que vous me procurez sans lever mon verre et sans porter un toast à S. M. le roi d'Angleterre, à S. M. la reine, à la famille royale et à la nation britannique tout entière. (*Applaudissements prolongés.*)

En portant ce toast, je ne puis m'empê-

cher de rappeler l'œuvre de paix à laquelle vous êtes si sincèrement attachés.

J'ai peut-être quelque droit de m'y associer, dans la limite où la Constitution m'y autorise, puisque j'ai eu l'honneur d'accueillir les premiers instigateurs de cette grande pensée et que S. M. l'empereur de Russie a bien voulu, dès le début, m'en faire le confident. (*Nouveaux applaudissements prolongés*).

L'œuvre inaugurée à la Conférence de la Haye n'est encore qu'à ses débuts. (*Marques unanimes d'assentiment.*) Les deux grandes nations de l'Europe occidentale doivent se réjouir d'avoir les premières, en signant un traité d'arbitrage, donné un exemple qui sera suivi, je l'espère, par beaucoup d'autres. (*Applaudissements.*)

Ce mouvement, j'en ai la conviction, ne s'arrêtera pas, et je suis sûr de répondre à vos sentiments comme je réponds à ceux de mes compatriotes en souhaitant que l'œuvre que nous poursuivons ensemble reçoive son couronnement. (*Applaudissements vifs et répétés.*)

La musique joue de nouveau le God Save the King *et la* Marseillaise.

Sir William Houldsworth et Lord Avebury prononcent des allocutions auxquelles les parlementaires anglais s'associent en criant, à plusieurs reprises : « Vive le Président de la République ! Vive Madame Loubet ! ».

Le Banquet du Grand-Hôtel

C'est dans la salle des fêtes du Grand-Hôtel qu'a eu lieu le banquet offert par le Groupe parlementaire de l'Arbitrage international en l'honneur des députés du Parlement anglais.

Des trophées de drapeaux français et anglais ornaient la salle du banquet.

La table d'honneur, sur laquelle resplendissaient les surtouts en argent, était jonchée de roses et de nœuds de rubans aux couleurs françaises et anglaises ; des surtouts émergeaient des gerbes d'œillets, de roses, de violettes et de chrysanthèmes.

Le menu, véritable œuvre d'art, est illustré d'une composition d'Eugène Carrière. Au-dessous, ces mots de Michelet : « Au vingtième siècle, la France déclarera la paix au monde. »

Une page du milieu reproduit en gravure le tableau commémoratif de la Conférence de la Haye ; au premier plan figurent les délégués français à la Conférence : MM. Léon Bourgeois, Bihourd et d'Estournelles de Constant.

Dès sept heures, M. d'Estournelles et les membres du bureau du groupe reçoivent les invités.

A huit heures, tous les convives sont arrivés, et, tandisque la musique joue le God save the King, *le cortège se forme.*

La table d'honneur comprend quarante-sept places.

M. d'Estournelles de Constant a à sa droite sir William Houldsworth et M. Fallières, président du Sénat, et à sa gauche lord Brassey et M. Combes, président du Conseil des Ministres.

Sont également assis à la table d'honneur : Lord Avebury, Comte de Galloway, MM. Berthelot et Frédéric Passy, présidents d'honneur du groupe de l'Arbitrage ; Comte de Roskyn, sir William Holland, le major Jameson ; tous les ministres, sauf le ministre des affaires étrangères : MM. Vallé, ministre de la justice ; Rouvier, ministre des finances ; le général André, ministre de la guerre ; Pelletan, ministre de la marine ; Maruéjouls, ministre des travaux publics ; Doumergue, ministre des colonies ; Chaumié, ministre de l'Instruction publique ; Trouillot, ministre du commerce ; Bérard, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes ; Charles Dupuy, Peytral, Lockroy, Henri Brisson, Magnin, Barbey, Millerand, Jean Dupuy, Baudin, Guieysse, Siegfried, de Lanessan, Cochery, Caillaux, Monis, Delombre, Barthou, anciens ministres ; Paul Deschanel, ancien président de la

Chambre des Députés ; Jaurès, vice-président de la Chambre des Députés ; Poirrier, Denys Cochin ; Deville, président du Conseil municipal de Paris ; Caron, président du Conseil général de la Seine ; de Selves, préfet de la Seine, etc.

Huit tables sont perpendiculaires à la table d'honneur. Y prennent place les représentants anglais et plus de 250 membres du Parlement français, parmi lesquels on remarque MM. Henry Maret, Lintilhac, Dubief, de Pressensé, Ferrero, Aynard, Surcouf, Berger, Mill, Rabier, Lozé, Berteaux, Béraud, Lauraine, Raiberti, Fould, Vigouroux, Gérault-Richard, Rouanet, Chautemps, Sembat, etc...

Remarqué aussi Mme Séverine, MM. Jules Claretie, administrateur de la Comédie Française, Yves Guyot, Ch. Richet, Lucien Le Foyer, le peintre Eugène Carrière, les directeurs des grandes compagnies de chemins de fer, etc...

Dès le début du banquet de nombreuses dames anglaises viennent prendre place dans les balcons de l'étage supérieur et sur les deux escaliers tournants, ajoutant, par leur présence, un charme exquis à cette fête.

Il est dix heures passées quand M. d'Estournelles prend la parole.

DISCOURS DE M. D'ESTOURNELLES

M. d'Estournelles de Constant, président du Groupe parlementaire de l'Arbitrage, donne lecture de nombreuses lettres de sympathie et de regrets adressées au Groupe de l'arbitrage, notamment des membres du gouvernement anglais et des principaux chefs du parti libéral, en ce moment retenus en Angleterre par les devoirs de leur situation :

De M. Barclay, retenu aux Etats-Unis, mais entièrement de cœur avec l'assemblée franco-anglaise ;

Du premier ministre anglais, M. Arthur Balfour, lequel jusqu'au dernier moment avait espéré pouvoir assister au banquet.

Voici le télégramme de M. A. Balfour :

J'ai attendu jusqu'au dernier moment pour vous répondre dans l'espoir que les circonstances me permettraient de venir. Je suis véritablement peiné de constater que des engagements officiels et publics m'empêchent définitivement d'accepter votre hospitalière invitation.

Cela aurait été pour moi une profonde joie de venir rendre aux membres du Parlement français leur visite et je vous prie de leur exprimer le grand désappointement que j'éprouve d'être obligé de renoncer à ce projet. (*Applaudissements*).

Signé : BALFOUR.

M. d'Estournelles adresse ensuite en anglais aux membres du Parlement anglais quelques paroles de bienvenue. Il les remercie d'avoir été si nombreux (malgré tant de devoirs qui retiennent chez eux en cette saison les hommes politiques de tous les pays) à traverser le détroit pour venir en France. A notre grand regret, dit-il, nous ne disposons pas au Parlement de salle comparable à celle où vous nous avez reçus au palais de Westminster, mais c'est un motif de plus pour que nous tenions à vous accueillir d'autant mieux. Nombreux sont les membres du Parlement français qui, sans distinction de partis, ont voulu s'associer à cette manifestation de sympathie, et que j'ai le devoir de vous présenter et de remercier. (*Applaudissements*).

Continuant alors en français :

C'est d'abord M. le président du Conseil et les membres du gouvernement. M. Combes n'a pas attendu cette soirée pour affirmer son attachement au principe de l'arbitrage ; il est des nôtres; il s'est implicitement inscrit à notre groupe quand il a prononcé, l'été dernier, en l'honneur de la conciliation internationale, le discours dont nous l'avons chaleureusement félicité et dont nous le remercions d'autant plus que ce discours vient d'être confirmé par un acte : le traité du 14 octobre entre la France et l'Angleterre. (*Vifs applaudissements*).

Je tiens à saluer aussi l'homme de courage et de persistance inébranlable dont toute la vie s'est dépensée au service de la même idée, celui dont il semble que nous célébrions aujourd'hui la fête, celui qui a le privilège d'assister au triomphe de sa noble cause, j'ai nommé Frédéric Passy. (*Acclamations prolongées*).

Comment ne pas nommer en même temps le généreux artiste qui a voulu collaborer à notre manifestation en lui ouvrant sur l'avenir l'horizon sans limite : Eugène Carrière, l'auteur de la belle gravure que vous avez sous les yeux. Fidèle à la noble inspiration de Michelet, il a figuré l'idéal qui finira bien par être celui de tout bon Français, de tout bon citoyen du monde civilisé : servir à la fois sa patrie et l'humanité. (*Applaudissements*).

Merci à nos invités, aux membres du Groupe dont chacun a contribué au service de l'œuvre commune, à nos présidents d'honneur, à l'éminent M. Berthelot, dont la haute autorité scientifique est pour nous un Palladium ; à M. Waldeck-Rousseau, si dévoué, si bienveillant lui aussi pour notre œuvre et qui se promettait de vous adresser la parole ce soir, s'il n'en avait été empêché malheureusement par son état de santé ; à notre président et ami M. Léon Bourgeois, retenu, lui aussi, loin de nous, mais avec nous par le cœur et par la pensée ; à M. le président du Sénat, à notre

vice-président du Groupe, M. Jaurès, à MM. Deschanel et Cochin qui, les uns et les autres, comme vous l'avez fait à Londres, vous souhaiteront la bienvenue, afin de bien attester que si nous sommes divisés à Paris, comme on l'est à Londres et ailleurs, nous savons aussi nous unir. (*Applaudissements*).

Qui donc, il y a quelques années seulement, aurait pu prévoir une assemblée comme celle de ce soir ? (*Applaudissements*).

Si j'avais osé l'espérer, qui n'aurait pas souri d'un pareil rêve ? Et pourtant ce rêve s'accomplit.

Vous êtes réunis, Messieurs, bien vivants, à cette table ; non, ce n'est pas un rêve : c'est bien M. le président du Conseil qui est à côté de moi, c'est bien sir William Houldsworth, c'est bien vous tous, mes chers collègues des deux Parlements ; vous êtes mes rêves réalisés ; je donne la parole à mes rêves. (*Longues acclamations*).

L'allocution de M. d'Estournelles est accueillie par des hourrahs et avec une émotion unanime ; puis sir William Houldsworth se lève.

DISCOURS DE SIR WILLIAM HOULDSWORTH

Le Président du « Commercial Committee » de la Chambre des Communes prend la parole en anglais au nom de ses collègues du Parlement britannique. Il exprime les remerciements de ses compatriotes pour le chaleureux accueil qu'ils ont reçu et dit que cette visite comptera parmi leurs meilleurs souvenirs.

Le voyage de ses collègues français à Londres a été défini par M. Balfour comme une circonstance unique; mais il n'en est plus ainsi : il faut espérer que ces visites vont se renouveler indéfiniment. La réunion des membres des Parlements de deux nations constitue un grand progrès des institutions parlementaires et ouvre une ère nouvelle dans l'histoire du monde. (*Applaudissements*). Ces représentants réunis pourront désormais travailler en commun aux intérêts des deux pays, particulièrement aux intérêts commerciaux. Il y a beaucoup à faire dans cet ordre d'idées, et les relations internationales pourraient être bien plus nombreuses en ce qui concerne les questions commerciales.

Mais les députés des deux pays ne s'en tiendront pas à ce seul objet; ils ont aussi en vue l'établissement de la paix du monde, et ils se réjouissent de la conclusion du récent traité anglo-

français comme d'un grand pas fait dans la bonne direction. On ne saurait exagérer l'effet moral d'un tel traité.

Après avoir dit ensuite son inébranlable foi dans les bienfaits et l'avenir de l'Arbitrage international, sir William Houldsworth termine ainsi :

Avant de me rasseoir, je veux porter un toast à l'homme qui, chez vous, représente le mieux cet idéal de paix que nous poursuivons tous, à l'homme que nous vénérons et estimons en Angleterre comme vous le vénérez et estimez en France, à M. le Président de la République !...

Ce toast a été porté debout, au milieu des hourrahs. On crie : « Vive le Président ! Vive la France ! » et les dernières notes de la *Marseillaise* résonnent encore que M. Combes se lève pour prononcer le discours suivant, au milieu d'une profonde attention.

DISCOURS DE M. COMBES

Messieurs les membres des deux Parlements, c'est la première fois, ce soir, qu'il m'arrive de regretter qu'il n'existe pas pour les orateurs placés dans ma situation une sorte de langue universelle, un volapück quelconque ; mais ce regret est vain et, bien que je lise l'anglais à peu près comme ma langue maternelle, comme je n'ai jamais appris à le parler, je demande à nos hôtes

la permission de m'exprimer en français, *(Bravos)*

Je suis heureux de confirmer par ma présence à ce banquet l'adhésion très réfléchie que j'ai donnée, dans un discours que votre président a bien voulu rappeler, à l'œuvre si belle du Groupe parlementaire de l'Arbitrage international. (*Vifs applaudissements*).

Jamais œuvre, depuis l'abolition de l'esclavage (*Bravos, bravos*), ne mérita à un plus haut degré le concours des âmes généreuses. Ce n'est rien dire de trop que de déclarer que le traité récent qui la consacre fait le plus grand honneur à la diplomatie des deux pays.

Mais, messieurs, ce n'est ni méconnaître ni rabaisser le service rendu en cette circonstance par la diplomatie que d'en reporter principalement le mérite au sentiment intime des deux nations (*Vifs applaudissements*).

Les gouvernements despotiques peuvent bien, à un moment donné, ne tenir compte que de leur volonté personnelle ; mais quand deux gouvernements parlementaires échangent leur signature dans un traité quelconque on peut être assuré, en thèse générale du moins, que l'opinion publique l'a ratifié par avance. (*Bravos répétés*).

Nous sommes, nous, membres des deux Parlements, les représentants attitrés de cette opinion et dans nos personnes ce sont bien les deux peuples qui s'asseoient ce soir à la même table *(Bravos !)* sans distinction aucune, comme M. d'Estournelles de Constant nous le disait tout à l'heure, de partis

politiques, afin d'oublier dans ce rapprochement et dans l'effusion de leur joie jusqu'au plus faible souvenir de leurs dissentiments.

Messieurs, quand la nouvelle de la conclusion du traité d'arbitrage s'est répandue des deux côtés du détroit, des esprits un peu sceptiques se sont demandé si la satisfaction ressentie n'excédait pas véritablement la portée de l'acte accompli.

Ils ont éprouvé quelque hésitation à partager l'allégresse commune parce qu'ils ont relevé dans la formule adoptée par la diplomatie des réserves limitatives qui leur semblaient calculées pour en restreindre trop étroitement l'application. Messieurs, c'est faire montre réellement d'un peu trop de sévérité et d'exigence. Les réserves sont légitimes, elles sont même commandées par la prudence la plus élémentaire, quand il s'agit de poser en loi un principe nouveau qui peut traîner à sa suite les conséquences les plus délicates et les plus graves ; on ne crée pas facilement de toutes pièces, par la seule vertu de deux signatures, un ordre de choses nouveau, notamment un système hardi de politique internationale qui rompt délibérément avec le système jusqu'à présent en vigueur et oriente vers des horizons non encore expérimentés les gouvernements et les nations. (*Applaudissements*).

Rappelons-nous, messieurs, un mot emprunté à vos souvenirs classiques et aux miens, le mot si profond et si juste du plus ancien des grands tragiques grecs : « Le temps ne consacre que les œuvres où il a eu sa part ». (*Très bien ! Très bien !*).

C'est parce que le temps a eu sa part dans le traité d'arbitrage, c'est parce qu'il l'a préparé peu à peu, soit par le progrès incessant des idées et des mœurs, soit par l'établissement de relations de plus en plus étroites dérivées des besoins commerciaux successivement accrus, soit encore par la connaissance mutuelle et la pénétration réciproque de plus en plus intime des dispositions morales des deux nations, c'est pour tous ces motifs réunis que la convention diplomatique que nous fêtons ce soir est devenue possible et qu'elle a pu se réaliser sous une forme imparfaite, je le reconnais, mais destinée à s'étendre et à se développer. (*Applaudissements prolongés*).

Messieurs, vos applaudissements m'enhardissent et je ne crains pas d'exprimer toute ma pensée personnelle. Assurément, le traité d'arbitrage est ce qu'il est ; personne n'a le droit, à l'heure présente, d'y rien ajouter ni d'en rien retrancher ; mais il n'est défendu à personne de le considérer comme un germe fécond de traités. (*Applaudissements vifs et répétés*)

L'arbuste de la première heure deviendra certainement, avec le temps, un chêne vigoureux aux larges rameaux, sous lesquels les deux peuples ne tarderont pas à abriter les points actuellement réservés. (*Bravos*). Il appartient à nous tous, amis de la paix, et à chacun de nous individuellement de travailler par une propagande inlassable à cette extension bienfaisante du traité. (*Applaudissements*).

Quant aux deux gouvernements, ils doivent avoir à cœur de donner au traité, dans

sa forme actuelle, la sanction de l'expérience. (*Nouveaux applaudissements vifs et répétés*). Ils doivent souhaiter que la supériorité des procédés de l'arbitrage s'affirme sans trop tarder par le réglement des conflits d'ordre secondaire. Une fois ces premiers résultats acquis, il se fera des deux côtés de la Manche un tel mouvement d'opinion que certaines des réserves jugées d'abord nécessaires tomberont d'elles-mêmes, (*Bravos prolongés*), et peut-être, — c'est du moins une espérance que je me plais à émettre en ce moment en votre compagnie, et, laissez-moi vous le dire, puisque le mot est de circonstance, à la faveur de la chaleur communicative de ce banquet, (*Sourires*) — peut-être le jour n'est-il pas très éloigné où les deux peuples s'accorderont à penser qu'aucune raison décisive ne s'oppose à ce qu'on soumette à l'arbitrage toutes les causes de dissentiment de quelque nature et de quelque importance qu'il soit. (*Bravos répétés*.)

Voilà pourquoi, Messieurs, j'appelle de mes vœux l'application de la convention nouvelle aux litiges pendants entre les deux pays, si toutefois les deux gouvernements ne parviennent pas à les résoudre par des négociations préalables.

Au reste, je me hâte de le dire parce que je dois le dire, ce sont là des vœux et rien que des vœux que j'énonce en ce moment, laissant à mon collègue le ministre des affaires étrangères, dont la prudence nous est connue, son droit d'initiative en pareille matière. Je me hâte d'ajouter que si je suis mû surtout en tenant ce langage par la considération des intérêts français, ma

pensée n'a rien d'égoïste, elle embrasse dans une prévision d'avenir les intérêts légitimes des autres nations (*Vifs applaudissements.*)

Ce doit être même pour les deux contractants une grande satisfaction de penser qu'ils ont donné au monde un exemple des plus louables et que seuls peut-être ils pouvaient donner avec la certitude anticipée qu'il sera suivi. A lire leur histoire, qui n'a été jusqu'au commencement du siècle passé qu'une longue suite presque ininterrompue de luttes meurtrières, on pouvait craindre que des haines accumulées ne les séparassent indéfiniment, de même qu'à remarquer leurs positions respectives dans toutes les régions du globe, il semblait aussi que partout leurs intérêts étaient condamnés à s'entrechoquer dans des rivalités âpres et inconciliables. (*Bravos*).

Cette perspective, messieurs, s'est brusquement modifiée avec la conclusion du traité d'arbitrage. Il ne faudra désormais aux deux peuples, aux deux gouvernements qu'une égale disposition à des concessions réciproques pour écarter toute éventualité menaçante (*Bravos ! Bravos !*); pour peu qu'ils s'inspirent du principe supérieur qui s'est affirmé dans le traité d'arbitrage, c'en sera fait pour toujours de leurs inimitiés sanglantes d'autrefois, c'en sera fait de cet ancien antagonisme qui se résolvait pour eux en hécatombes humaines, en armements ruineux (*Bravos prolongés et répétés*), en souvenir de rancunes et de deuils. C'est avec les seules armes de la paix (*Très bien ! Très bien !*), c'est avec les engins inoffensifs de l'industrie et du commerce (*Bravos*),

qu'ils se rencontreront dorénavant sur les marchés du monde. Il y a sujet d'espérer que l'Europe, attentive à cet heureux changement, cèdera à son tour au vent pacifique qui souffle sur elle (*Longs applaudissements*) et s'engagera résolument dans la voie salutaire que nous lui avons montrée. Messieurs, je lève mon verre en saluant cette espérance et, pour la consacrer d'un nom, je porte un toast au souverain à qui nous la devons (*Bravos et acclamations*), je bois à S. M. Edouard VII, roi d'Angleterre, et je crois répondre à vos sentiments intimes en associant à ce toast la santé de Sa Majesté la reine. (*Bravos et acclamations répétées et prolongées.*)

DISCOURS DE LORD BRASSEY

Président du « Commercial Committee » de la Chambre des Lords

Lord Brassey, qui s'exprime en français, affirme son amitié sincère pour la France. Voici son discours :

C'est un grand privilège que de porter la parole devant une si brillante assemblée, mais ce serait aussi une tâche bien pénible si vous n'étiez pas compatissants pour un Anglais timide. (*Applaudissements*).

Les sentiments qui nous ont unis me touchent profondément. Nous sommes amis sincères de la France. Nous admirons la France pour son commerce, sa littérature, sa science, pour tout ce dont l'homme est capable. La France est toujours maîtresse

de sa glorieuse magnificence parmi les nations civilisées. (*Applaudissements*).

La France est la nation des grandes idées : Liberté, Egalité, Fraternité, devises sublimes de la République française. Et nous, sous une Constitution différente, nous sommes ici pour affirmer les mêmes principes dans nos relations internationales. Malentendus, accusations sont finis entre nous. Nous voulons nous mettre en meilleure voie, substituer l'arbitrage à l'empire de la force, en un mot cimenter l'estime et l'amitié mutuelle qui déjà ont donné naissance à notre entente cordiale. (*Bravos*).

Nous sommes ici pour donner notre appui à l'œuvre de mon ami le baron d'Estournelles et de notre compatriote M. Barclay.

Nous sommes ici pour cultiver les amitiés personnelles. C'est la tâche si agréable pour nous de ces jours heureux. Nous garderons pour toujours le souvenir de votre charmant accueil. Nous remercions les membres du Sénat et de la Chambre des députés, dont les noms sont si bien connus en Angleterre, qui nous ont donné une bienvenue que je puis dire fraternelle et dont nous avons été extrêmement touchés. Nous vous connaissons, messieurs, comme des serviteurs fidèles et capables de votre patrie. C'est un privilège que de pouvoir vous serrer la main. (*Applaudissements*).

Le président de la République nous a fait aujourd'hui le même accueil que l'Angleterre lui a offert avec les mêmes sentiments de sincérité qui unissent les deux patries. Au nom de tous mes compatriotes, en mon

nom, je le prie d'agréer l'expression de notre gratitude.

Cette allusion si courtoise à la réception de l'après-midi au Palais de l'Élysée est accueillie par des applaudissements. C'est pour les parlementaires anglais une occasion nouvelle de manifester leurs sentiments à l'égard du Président de la République.

DISCOURS DE M. BERTHELOT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Président d'honneur du Groupe parlementaire de l'Arbitrage international

Messieurs,

Il y a quelques années, j'étais en relations suivies avec lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, et nous avons causé ensemble bien souvent des intérêts respectifs de nos nationaux, et aussi des qualités et, permettez-moi d'ajouter des défauts de nos concitoyens, chacun de nous épiloguant sur les riverains de la Manche qu'il représentait, battant sa coulpe, comme on parlait autrefois, avec le ferme désir de mettre fin à tous nos conflits.

« Vous autres Anglais, disais-je, vous êtes « de grands promoteurs de la civilisation, « poursuivant à la fois les intérêts généraux « de l'humanité et ceux de la Grande-Breta- « gne, mais... — Lord Dufferin se hâta d'intercaler : « On nous reproche d'avoir les

« pieds très larges et de marcher sur les « orteils de nos voisins ! » Lord Dufferin se mit à rire et il ajouta : « Nous allons changer « tout cela. Vous autres Français, vous êtes « des gens très aimables, vous êtes les prota- « gonistes de la liberté, de l'égalité, de la « fraternité dans le monde. Vous cultivez la « propagande des idées généreuses, en fai- « sant appel à la sympathie des peuples ! « Mais... — « Oui, répondis-je, vous allez « ajouter que notre propagande a parfois « dégénéré en coups de canon, ce qui nous « a menés jusqu'à Moscou et jusqu'à Mexico, « sous nos deux empereurs. »

Il est trop vrai ! Mais cet enivrement de l'impérialisme est aujourd'hui passé chez nous, et nous en sommes revenus aux sentiments fraternels, vraie tradition de notre démocratie. Français, Anglais, Allemands, Italiens, Espagnols, habitants de l'Europe occidentale, peuples gallo-romains et peuples gallo-germaniques, nous sommes issus d'un mélange des mêmes races humaines ; notre conscience intellectuelle et morale a été formée par une même éducation, développée sur un fond commun physiologique, ethnique et historique.

Si je rappelle en ce moment nos discordes passées, c'est pour ajouter aussitôt qu'il convient de nous entendre désormais, de façon à en prévenir le renouvellement. Oui, il convient de créer une légalité internationale, de conclure des conventions de concorde de façon à mettre fin d'une façon régulière et définie à l'avance à toute controverse d'intérêt ou d'amour-propre. Je le répète, il faut y mettre fin, soit de bonne grâce et

d'accord amiable, soit par l'intermédiaire de tiers arbitres, animés de sentiments également amicaux pour les deux grandes nations que nous représentons aujourd'hui. Aucune d'elles ne saurait prétendre avoir toujours et partout raison et imposer sa volonté. (*Bravos*)

L'expérience de l'histoire prouve que rien n'est plus décevant pour un peuple que la prétention à l'impérialisme, depuis les temps du Saint-Empire Romain du moyen âge et de Charles-Quint en Allemagne, avec les retours de la fortune française sous Louis XIV et sous Napoléon ; depuis les prétentions d'Athènes et de Venise à l'empire de la mer ; depuis les entreprises de domination théocratique d'Omar et de Grégoire VII, des califes musulmans et des papes de Rome, également oppresseurs de la conscience et de la liberté humaines.

Aujourd'hui, les penseurs indépendants en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, devraient être guéris de ces ambitions illimitées, au moins à l'encontre de leurs frères civilisés. Ils sont pour la paix et la concorde, en attendant la réalisation de ces deux rêves : la paix perpétuelle et la confédération européenne, rêves du XVIIIe et du XIXe siècles. Chimères, peut-être ; tout au moins idéal, que d'aucuns rattachent volontiers à l'espérance du triomphe futur de la Démocratie et du Socialisme... Je ne sais ; mais, en attendant ces lointaines et douteuses perspectives, nous autres gens pratiques, réunis autour de cette table, il nous sera permis de jeter un coup d'œil rapide sur l'état de l'Europe, sur les craintes des gens sensés et sur tout ce qu'il est possible de

faire dès à présent pour prévenir les désastres qui pourraient naître de l'antagonisme des peuples et des gouvernements. (*Bravos*).

Messieurs,

L'état actuel de l'Europe est, en vérité, déplorable. Depuis que les événements de 1865 à 1870 ont déchaîné de nouveau le vieux droit de la force et de la conquête sur les capitaux acquis par le travail et, ce qui est plus cruel, sur le sol et sur les habitants de différents Etats, chaque nation s'est sentie menacée et chacune s'est armée jusqu'aux dents, sur terre et sur mer, grossissant ses efforts jusqu'à l'épuisement des finances et stérilisant l'énergie de ses jeunes citoyens, dans la fleur de leur âge et de leur activité, pour la consacrer au service militaire. Nous nous sommes mis ainsi hors d'état de réaliser ces rapides progrès de richesse et de bien-être général que nos frères d'Amérique, exempts de semblables charges, accomplissent sous nos yeux. Mais ce n'est encore là que le moindre danger. Qui ne frémit à la pensée de l'heure où l'infatuation d'un souverain ou bien l'orgueil blessé d'une nationalité égoïste déchaînerait toutes ces armées, toutes ces flottes, les unes contre les autres. L'opinion publique recule devant l'horreur d'une semblable catastrophe et c'est là peut-être aujourd'hui la garantie la plus sûre contre son accomplissement.

En attendant, chaque nation s'efforce de se couvrir par des alliances, des ententes, des amitiés préservatrices. La France s'est alliée à la Russie et fortifiée par l'amitié de l'Angleterre et de l'Italie; l'Allemagne s'est

alliée à l'Autriche et à l'Italie, à l'aide de traités qui semblent impliquer une sorte de protectorat. La Russie s'est alliée à la France et elle a conservé en même temps la pratique de ses ententes traditionnelles avec l'Allemagne.

Au milieu de cet entrelacement de liaisons diverses par leur enchaînement, il devient heureusement bien difficile à tout Gouvernement isolé de provoquer une grande conflagration. Elle tend à être arrêtée dès l'origine par la menace des contre-coups sur les alliés et amis communs actuellement à l'agresseur et à l'attaqué. L'opinion publique, aujourd'hui si puissante chez les peuples civilisés, ne permettrait d'ailleurs que bien difficilement d'agir, même à ceux qui pourraient se prévaloir d'un isolement qui les soustrairait à tout engagement formel, pour accomplir un semblable attentat contre les volontés de l'humanité.

Certes, il ne faudrait pas interpréter notre amour de la paix comme une abdication de nos sentiments d'honneur et de dignité nationale. Dans l'Europe de l'avenir, telle que nous la rêvons, le désarmement ne saurait être le témoignage unilatéral de l'humiliation d'une nation isolée : pour être accepté, il doit être universel. (*Très bien ! très bien !*)

Messieurs,

Sans nous bercer à cet égard d'illusions trop naïves et pour vous rassurer sur les chances de succès de notre entreprise, permettez-moi de rappeler les traditions de la civilisation moderne et les grands résultats consacrés par le consentement spontané des

peuples et des gouvernements depuis deux siècles, après avoir été réclamés par les penseurs et les philosophes; l'Angleterre et la France ont, à cet égard, des droits particuliers à la reconnaissance du monde. Cela nous permet de parler dans cette reunion avec plus d'autorité des progrès nouveaux que nous préconisons et que l'opinion des gens éclairés et dévoués au bien général a le devoir de réclamer aujourd'hui des pouvoirs publics.

Le XVIII[e] siècle a marqué l'époque où les philosophes et les savants ont commencé à proclamer hautement les droits de l'humanité, la liberté de penser et la tolérance religieuse. Ils ont demandé la suppression de la torture et de l'atrocité des supplices, celle de la traite des noirs et de l'esclavage ; bref, ils ont protesté sous toutes les formes contre le vieil axiome : *homo homini lupus*. C'est en Angleterre et en France, ne l'oublions pas, que cette longue campagne d'opinion a été menée, avec une inlassable persévérance, par les philanthropes et les encyclopédistes : elle a abouti à la Déclaration des droits de l'homme et à la proclamation du règne de la Raison.

Il serait trop long de rappeler ici tous les progrès réalisés depuis, mais c'est entrer au cœur même de nos projets et justifier l'espoir que nous avons de leur accomplissement que de vous rappeler comment a été effectuée et fixée dans le droit moderne l'abolition de l'esclavage. Déjà Guillaume Penn, en fondant la Pensylvanie, au XVII[e] siècle, en avait posé le principe légal dans la constitution de sa colonie. Au XVIII[e] siècle, Wilber-

force en Angleterre, et Grégoire en France, pour ne pas remonter plus haut, l'ont réclamée, et la Convention nationale l'a promulguée en loi. Vous savez qu'elle n'est devenue définitive que vers le milieu du XIXe siècle, sous la pression de toute une génération d'abolitionistes français et anglais. L'émancipation progressive a été déclarée par le gouvernement anglais dès 1883 ; l'émancipation totale et définitive par la République Française en 1848.

Elle n'a triomphé aux Etats-Unis que de notre temps, après une guerre longue et sanglante.

Si je vous rappelle ces souvenirs, c'est afin de vous montrer comment les rêves humanitaires des philosophes, soutenus par une propagande infatigable, finissent par s'imposer à l'opinion et aux pouvoirs publics, alors même que la coalition des intérêts conjurés semblait en rendre impossible la réalisation.

Après l'affranchissement des esclaves dans chaque Etat civilisé, est venue sa consécration diplomatique par des conventions internationales entre les différents Etats. Peut-être ne tarderons-nous pas beaucoup à voir conclure des conventions analogues pour arrêter cette grande infamie sociale qui s'appelle la traite des blanches.

Rappellerai-je comment la piraterie internationale, c'est-à-dire le pillage par les corsaires des biens des particuliers dans les guerres navales, a été interdite, il y a un demi-siècle, par des conventions conclues entre les différentes nations ?

La tradition et l'usage de semblables traités n'est donc pas chose inouïe et insolite,

même dans l'ordre des principes généraux du droit des gens. L'objet que nous poursuivons au sein de cette assemblée ne saurait être réputé ni chimérique en théorie ni fatalement stérile en fait. Car il est conforme à la tradition historique de la France et de l'Angleterre, à cette tradition si puissamment proclamée par votre grand homme d'Etat Gladstone, à la fin même du XIXe siècle. Nos espérances à cet égard sont d'autant plus légitimes que, sous l'inspiration heureuse du Tsar de Russie, l'institution du tribunal de la Haye a créé l'organe de cette nouvelle fonction. La convention d'arbitrage qui vient d'être conclue entre la France et l'Angleterre fournira sans doute quelque occasion prochaine d'en montrer l'avantage.

Maintenant, il faut nous mettre à l'œuvre pour en développer l'application méthodique.

Je ne doute pas que les Etats-Unis ne se joignent volontiers à nous. Nous aurons aussi le concours de ces petits peuples de l'Europe, foyers d'une civilisation si intense et si souvent refuges des opprimés : la Suède, le Danemark, trop fréquemment victimes, à cause de leur faiblesse, de la brutalité de leurs grands voisins ; ils s'empresseront de se placer sous l'égide de la nouvelle ligue. Nous constituerons ainsi, sans autre pression que celle du sentiment de la justice et de la solidarité des peuples, un faisceau respectable de forces morales et matérielles groupées autour du nouveau principe de l'arbitrage obligatoire.

Si nous ne pouvons prétendre tout d'abord l'appliquer qu'à un petit nombre de cas stric-

tement définis, ne doutons pas que les bienfaits de ses conséquences ne le fassent étendre jusqu'aux conflits plus graves, exclus tout d'abord par des réserves formelles, à cause de la grandeur des intérêts en jeu. Alors, seulement, on pourra essayer de l'imposer à toutes les contestations, de façon à décharger les nations du faix insupportable des dépenses et des obligations militaires et tendre vers cette limite idéale : la paix universelle.

Il a bien fallu plus d'un siècle pour réaliser l'abolition complète de l'esclavage chez les peuples civilisés. Si l'abolition de la guerre s'accomplit au cours du XXe siècle, les générations qui vont nous succéder nous béniront pour avoir préparé ce nouveau et merveilleux triomphe de la sagesse et de la Raison ! (*Applaudissements vifs et répétés*).

DISCOURS DE LORD AVEBURY

Lord Avebury, comme Lord Brassey, s'exprime en français. Voici son discours :

J'espère que la France et la Grande-Bretagne viennent d'inaugurer non seulement une ère de paix, mais aussi de bonne volonté et d'amitié. Pour la paix, il me semble qu'elle est non seulement désirable, mais nécessaire dans l'intérêt des deux pays.

Permettez-moi de vous citer une phrase d'un de vos plus célèbres hommes d'État.

Quand j'étais jeune j'avais l'honneur de connaître M. Gambetta et de jouir du privilège de son amitié. Quand je passais à

Paris, je ne manquais jamais d'aller lui présenter mes respects. Sa conversation était des plus intéressantes : il parlait avec franchise de ses idées et de ses projets pour le bonheur de la France, de ses espérances et de ses craintes pour son avenir.

La dernière fois que j'eus le plaisir de le voir nous causions précisément des dépenses énormes que font chaque année la France, l'Angleterre, l'Europe entière pour les armements de terre et de mer. « Si ça continue, me dit Gambetta, nous serons tous des mendiants à la porte des casernes ». (*Très bien, très bien*).

Hélas! les dépenses ont non-seulement continué, mais augmenté d'une façon effrayante. Cela nécessite des impôts qui pèsent lourdement sur le commerce et l'industrie. Il arrivera sûrement un temps où les manufactures, et je parle aussi de celles de la Grande-Bretagne, trouveront très difficile de lutter contre celles de l'Amérique ou de l'Australie, moins rudement grevées.

Il y a quelques années, j'ai fait un petit calcul qui m'a convaincu qu'en mettant une limite raisonnable à nos dépenses nationales, nous arriverions à pouvoir réduire nos heures de travail d'une heure au moins par jour et à avoir une heure de plus pour le repos, les distractions, la famille, les amis, la culture intellectuelle. Si quelques-uns de ces millions étaient donnés à la science, à mon illustre voisin M. Berthelot, par exemple, pour l'étude de cet univers si magnifique et si mystérieux, quels progrès, quelles découvertes ne ferions-nous pas ? (*Applaudissements*).

N'est-ce pas mélancolique et tris'e de voir des nations dites chrétiennes vivre toujours dans une atmosphère empoisonnée par la méfiance, la calomnie, la jalousie, même la haine, en dépit de toute sagesse, de toute morale et de toute religion ? Ne pourrions-nous commencer à une époque, puis-je dire, de bons sens international, a travailler dans la mesure de nos forces à ce noble idéal que Virgile a rêvé quand il nous a dit :

Scilicet et tempus veniet, quum finibus illis
Agricola, incurvo terram molitus aratro,
Exesa inveniet scabra rubigine pila,
Aut gravibus rostris galeas pulsabit inanes,
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

Il y a des Etats-Unis de l'Amérique ; pourquoi pas de l'Europe ? (*Très bien*).

Js suis sûr que tous mes amis de la Grande-Bretagne vous diront avec moi que nous n'avons aucune jalousie pour la belle France, et que nous ne voulons lui prendre aucune de ses possessions. Au contraire, nous sommes d'avis que votre prospérité nous profite et que la nôtre est aussi à votre avantage.

On a dit avec raison que la paix a ses victoires aussi bien que la guerre. Elle a aussi ses gloires, bien plus brillantes que celles des batailles Et c'est parce que nous voulons la gloire et le bonheur de la France et de l'Angleterre que nous souhaitons de les voir marcher ensemble, comme de bonnes et loyales amies, vers ce but sublime de la grande fraternité des nations, ne connaissant d'autre rivalité que l'émulation généreuse de faire le mieux pour le bonheur de l'humanité. (*Applaudissements répétés*).

DISCOURS DE M. P. DESCHANEL

Député d'Eure-et-Loir

Ancien Président de la Chambre des Députés

Messieurs,

Les députés français ont senti très vivement l'honneur que leur a fait la Chambre des Communes, lorsqu'au mois de juillet un certain nombre de nos collègues ont été reçus dans la vieille et illustre maison de Westminster, au milieu de ces grands souvenirs qui sont la gloire du genre humain. Cette visite a marqué une date dans l'histoire des deux peuples et dans l'histoire des institutions libres. (*Applaudissements*).

Sans doute, les relations de Parlement à Parlement se poursuivaient déjà depuis une quinzaine d'années, grâce à de nobles précurseurs, dont nous ne saurions oublier aujourd'hui l'initiative ; mais l'échange de visites entre Londres et Paris, par cela même qu'elles sont limitées aux représentants des deux nations, et par les circonstances spéciales où elles se produisent, constitue un fait historique nouveau.

Ceux de nos collègues qui ont eu alors la bonne fortune d'être accueillis à Londres ont pu apprécier le charme de cette hospitalité britannique si exquise, si cordiale et si simple, (*Applaudissements*), et ils ont pu constater que la culture française, plus que toute autre, pénètre aujourd'hui les milieux éclairés de la société anglaise. Leurs aimables hôtes ont fait mentir le mot de Montes-

quieu : « Les Français ne peuvent faire un ami en Angleterre », et celui d'Emerson, qui est maintenant un anachronisme : « Chaque Anglais est une île. » De nos luttes séculaires il ne nous reste de part et d'autre, que le souvenir d'une égale vaillance et d'un égal patriotisme. (*Applaudissements*).

Ces manifestations pacifiques sont des antidotes salutaires aux intempérances d'une certaine politique qui excite les peuples à la défiance réciproque, au dédain et à l'hostilité perpétuels. (*Vifs applaudissements*) Les haines qu'elle provoque sont d'autant plus ardentes que les âmes qui les conçoivent sont plus obscures; et l'on peut dire des peuples ce que Bentham disait des hommes : « Moins un peuple est instruit, plus il est enclin à séparer ses intérêts des intérêts de ses voisins; plus il est éclairé, plus il perçoit distinctement l'accord de son intérêt avec l'intérêt général. » (*Très bien ! Très bien !*)

Aussi importe-t-il que de telles journées ne restent pas sans lendemain et que les actes suivent les paroles. Non qu'il me paraisse désirable d'entamer tout d'un coup le règlement de toutes les questions pendantes : n'est-il pas bon, entre amis, de se réserver des occasions de causeries et des moyens de négociations ? (*Sourires*). Et si nous disions qu'il n'y aura plus de difficultés entre les deux gouvernements, personne ne nous croirait ; mais il suffit de savoir que nos affaires seront abordées dans cet esprit conciliant et sympathique dont le récent traité d'arbitrage est l'indice, et qui est la principale garantie de la paix, en vue de

concessions mutuelles et loyales, et avec le sentiment très net des difficultés beaucoup plus graves que provoquerait un désaccord dont d'autres ne manqueraient pas de profiter aussitôt contre nous. (*Très bien ! Très bien !*)

D'ailleurs, des forces plus puissantes que la volonté des hommes et que les combinaisons de la diplomatie travaillent à rapprocher les deux pays. Au point de vue économique, c'est la géographie elle-même qui les rend solidaires ; ils se complètent l'un l'autre : le sol britannique et le sol français, par la différence des latitudes, se fournissent l'un à l'autre des produits différents. Imaginez ce que deviendrait le commerce de la France s'il était privé tout-à-coup du marché britannique ; et, d'autre part, imaginez le trouble désastreux qui se produirait en Angleterre, soit par la perte du marché français pour ses matières premières et pour son industrie, soit par l'arrêt de nos importations agricoles.

Au point de vue politique, les profonds changements qui se sont accomplis depuis vingt ans en Europe et en Amérique dans les forces respectives des puissances font, aux yeux de quelques-uns d'entre nous, de la politique conseillée jadis par Talleyrand, puis par Gambetta, une nécessité d'avenir. Et cette politique ne nous paraît pas inconciliable avec d'autres amitiés ; au contraire, elle peut servir les tiers en facilitant le règlement de leurs litiges. (*Applaudissements*).

Mais, quelle que soit l'importance des intérêts économiques et politiques qui nous

lient, une harmonie plus haute domine et dominera de plus en plus les destinées des deux nations. L'une et l'autre ont toujours vécu d'une vie supérieure ; elles appartiennent toutes deux à la famille très restreinte de ces grandes personnes morales, créatrices et souveraines, qui ont agrandi l'intelligence de l'humanité, à cette élite infiniment rare qui a apporté au monde des manières nouvelles de penser et qui lui en a laissé des monuments immortels. (*Applaudissements*).

Ce qui dure, ce ne sont pas les cités de la force et de la ruse, ce sont les cités lumineuses du droit et de l'art, les patries éternelles de l'esprit humain. Un peuple ne vit, au sens vrai du terme, que par l'ascendant moral qu'il exerce sur le monde et par les services qu'il lui rend. (*Vifs applaudissements*).

Nous autres Français, lorsque nous parcourons en pensée l'incomparable histoire de notre peuple héroïque qui, dans tous les temps, a été l'apôtre des causes les plus généreuses, le champion désintéressé de la justice, comment un frisson d'enthousiasme ne secouerait-il pas nos veines ? Et comment tout être pensant, dans toute l'étendue de l'univers, ne serait-il pas pénétré de reconnaissance et d'amour pour le pays de l'Edit de Nantes et de la Nuit du 4 Août ? (*Applaudissements*).

Et vous, Anglais, quelle n'est pas votre fierté, lorsque vous portez vos regards soit en arrière, aux jours où naquirent dans votre île la liberté civile et la liberté politique ; soit bien loin dans l'espace, par delà les mers immenses et les déserts sans bor-

nes, chez les peuples barbares, sous des étoiles inconnues ; soit dans les profondèurs de ce génie qui pénètre, avec Shakespeare, jusqu'au plus intime fonds de l'homme, qui renouvelle la philosophie avec Bacon, et avec Newton trouve la loi des mondes ? (*Vifs applaudissements*).

Je bois à l'amitié de la patrie de Shakespeare et de la patrie de Molière, de la patrie de Bacon et de celle de Descartes, de la patrie de Pascal et de celle de Newton ; je lève mon verre à la fois en l'honneur du pays de l'*habeas corpus* et du pays de la *Déclaration des Droits de l'Homme*. (*Applaudissements répétés*).



Après M. Deschanel sir Howard Vincent prononce une allocution dont nous regrettons de n'avoir pas eu le texte in-extenso. « Nous vous apportons, dit-il, l'assurance de notre amitié sincère, et que, quand nous aimons, nous aimons sérieusement. » Puis il porte la santé de M. d'Estournelles de Constant. (*Vifs applaudissements*).

DISCOURS DE M. DENYS COCHIN

Député de la Seine

Messieurs,

Qui d'entre nous n'eut été heureux de venir aujourd'hui vous recevoir et vous remercier? Les visites échangées entre les membres de deux Parlements auront, dit-on,

le mérite de mettre fin à des querelles qui pouvaient durer entre leurs nations respectives. Je le crois. Déjà, vous le voyez, elles ont le mérite de mettre les partis d'accord et de faire trêve aux querelles intérieures. (*Très bien !*)

Nous n'entendons, nous ne voulons entendre aujourd'hui que des paroles de paix et d'amitié. Nos deux peuples n'ont point toujours été si pacifiques. Nous nous sommes beaucoup battus jadis, tantôt ennemis, tantôt alliés ; nous gardons de ces querelles anciennes et de la mémoire de nos héros que nous ne renions pas, l'estime mutuelle que ne manquent jamais de s'inspirer entre eux, aussi bien de vaillants ennemis que de loyaux frères d'armes. (*Très bien !*)

Nous avons compris maintenant que nos deux nations, animées pour les sciences et les arts de la même passion féconde, et douées d'un égal génie, devaient travailler d'accord au progrès et au bien-être de l'humanité. (*Applaudissements*).

On les a appelées, non sans raison, les deux nations amoureuses de la Liberté. La Liberté ! Une bien belle personne qui reçoit de tout le monde de chaudes déclarations ! Elle a chez nous des soupirants ; elle a trouvé chez vous un parti sérieux, un solide établissement. (*Rires et applaudissements*).

Où voit-on que nous ayons des intérêts contradictoires ? Pendant que nos gouvernements prenaient des airs boudeurs, la force des choses faisait de vous les plus riches et les plus fidèles clients de notre agriculture et de notre commerce (*Très bien ! très bien !*).

Je sais bien qu'en économie politique nous avons suivi les voies opposées de la protection et du libre échange. Il y a là peut-être encore un effet de la force des choses ou du moins du caractère des gens.

L'Angleterre est un immense et magnifique port de commerce. La France est un champ de blé, une prairie, une vigne unique au monde. Les envois généreux des Chambres de Commerce de Bordeaux, de Dijon et de Reims ont pu vous en convaincre ce soir. Vous êtes surtout des négociants; nous sommes surtout des laboureurs. Et tant qu'il y aura au monde des négociants et des laboureurs, les premiers écriront sur la devanture de leur magasin : « Entrez tous ! — Entrée libre ! » et les seconds attacheront à un orme ou à un pommier cette inscription : « Passage interdit. On n'entre pas dans mon champ ». (*Rires et applaudissements*).

On nous assure d'ailleurs que cette divergence de vues va cesser, et qu'à l'avenir vous ne voudrez plus chercher de clientèle que dans votre nombreuse famille. C'est ce que font les négociants devenus très riches et qui veulent restreindre le champ de leurs affaires. (*Nouveaux rires*).

Certes la France, fidèle à l'alliance qui a affermi sa sécurité, heureuse aussi de resserrer les liens de l'amitié avec les grands peuples dont ses sentiments et ses idées la rapprochent le plus, ne souhaite que la paix et le progrès de l'ensemble du monde. Ce n'est pas qu'elle croie à l'abaissement futur des frontières et à la fusion des nationalités. — Non, ce n'est pas à des Français, c'est peut-

être encore moins à des Anglais du vingtième siècle que l'on peut présenter l'idée de patrie comme une idée qui évolue et qui a fait son temps, et l'esprit national comme un préjugé en décadence.

Après un grand siècle de progrès intellectuel, l'idée de patrie, sans rien perdre de notre instinctive tendresse, est devenue plus large, plus rationnelle (*Très bien !*) et par conséquent plus fortement implantée dans nos esprits. Aimons-nous, vivons en paix avec nos voisins, mais gardons chez nous notre caractère et même notre amour-propre national.

Il vaut mieux recourir, quand on le peut, à l'arbitrage qu'à la menace, à la raison qu'à la force. Qui donc oserait contredire de si évidentes affirmations ? La France, je le crois fermement, sera toujours prête à entendre pour son compte et même à transmettre pour le compte d'autrui à ses puissants amis des paroles de paix. Peut-être même un jour viendra où, la paix semblant définitive, il sera proposé de décharger en l'air, en une salve joyeuse, les fusils et les canons, devenus inutiles. Mon seul vœu, si jamais doit éclater ce beau feu d'artifice, est que, fidèles aux vieilles traditions de la politesse française, nous ayons soin de vous dire : « A vous, Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! » (*Rires et applaudissements*)

Nous le pourrons, car nous tenions le même langage, vous vous en souvenez, les jours de bataille ! Il faudra le dire aussi à d'autres voisins.

Je bois de tout mon cœur à la santé de Messieurs les membres du Parlement de

Londres, nos honorables hôtes et amis, et, étant député de Paris, et, de plus, parisien, je suis heureux de leur souhaiter la bienvenue dans notre ville. (*Vifs applaudissements*).

DISCOURS DE M. JAURÈS

Vice-Président de la Chambre des Députés
Vice-Président du Groupe Parlementaire de l'Arbitrage International

Messieurs,

Pour moi aussi, c'est une vive joie de souhaiter la bienvenue à nos hôtes excellents et de saluer ce signe nouveau, ajouté à bien d'autres, du rapprochement de deux grands peuples. Dans la crise révolutionnaire qui, il y a cent vingt ans, a accéléré le mouvement du monde moderne, ils se sont longuement et passionnément heurtés. Mais ce choc formidable n'engageait pas l'avenir. L'Angleterre avait pu croire que la Révolution, expansive et conquérante, ferait des peuples de l'Europe, unifiés à la fois par l'idée et par le glaive, un bloc impénétrable à sa juste influence et à son libre commerce. Elle avait pu croire qu'une brusque propagande de démocratie absolue troublerait l'équilibre de sa constitution intérieure et substituerait le régime des crises à la forte évolution continue qui assurait sa grandeur.

De là un malentendu, gros de querelles et d'orages, mais que la vie même a dissipé. L'expérience a démontré que la Révolution, suscitant les libres énergies des peuples

avait accru par là-même le champ d'action et les moyens d'expansion de l'aîné des peuples libres. L'expérience a démontré que la force ardente de la Révolution française animait, sans la rompre, l'évolution du peuple anglais : et celui-ci a pu passer sans secousses, sans ruptures, du suffrage oligarchique de Pitt au suffrage presque universel de Gladstone ; il a pu élargir sans les ébranler les bases de sa vie publique.

Dès lors, le malentendu est résolu par l'histoire même, et comme dans leur expansion diverse à travers le monde les deux nations peuvent aisément se ménager l'une l'autre, il peut y avoir encore entre elles des difficultés, mais la fatalité des conflits irréparables ne pèse pas sur elles. (*Très bien !*)

Il leur suffit de se prémunir, par une amitié toujours plus confiante et plus organisée, contre les accidents et les surprises. C'est à cette œuvre d'amitié, c'est, si vous me passez ce mot, à cette organisation d'amitié et de mutuelle confiance que nous travaillons ensemble. (*Applaudissements*).

Cette amitié n'est point exclusive ; elle n'est point offensive ; elle ne recèle aucune arrière-pensée ; elle n'a aucune pointe cachée. Non seulement elle ne menace personne, mais elle ne taquine personne. Cette confiance entre nous n'a pas pour envers je ne sais quelle défiance à l'égard des autres.

La vie humaine, et surtout la vie internationale a été si longtemps saturée de haine, de jalousie et de ruse, qu'aujourd'hui même, en pleine accalmie européenne, il y a des esprits qui ne peuvent voir le rapproche-

ment de deux peuples sans chercher contre quoi et contre qui ils se rapprochent.

On dirait que dans la vie civile ils ne peuvent assister à un mariage sans se demander contre qui on se marie. Non, si de grands peuples parlementaires et libres, l'Angleterre, l'Italie et la France, s'unissent et se concilient, ce n'est pas pour faire de leur liberté privilégiée un prétexte à d'égoïstes combinaisons. C'est pour aider par l'élargissement et l'assouplissement des amitiés nationales à la grande alliance européenne et humaine. C'est pour servir en Europe, à l'orient de l'Europe et dans le monde la civilisation, la justice et la paix!

C'est cette grande paix européenne et humaine, solide, organisée, durable, que souhaitent avec passion les travailleurs d'Angleterre et de France. Je ne puis oublier en ces journées apaisées et presque souriantes qu'il y a quelques années les délégués des trade-unions anglaises sont venus à Paris au fort de la crise qui menaçait les bonnes relations des deux pays, et qu'ils ont noué, à la Bourse du travail, un pacte d'amitié fraternelle avec les syndicats ouvriers français. Et ils nous dirent alors cette parole profonde et sage, qu'il fallait dans les années faciles créer entre les deux peuples des réserves de confiance et de solidarité, capables de résister aux épreuves et aux entraînements des jours difficiles.

C'est ce que nous faisons aujourd'hui, messieurs, mettant ainsi au service de la paix ces facultés de prévoyance que l'homme n'a guère mises jusqu'ici qu'au service de la guerre. (*Applaudissements*).

J'ai trouvé à notre bibliothèque nationale un opuscule anonyme de 1792, édité à Londres, chez Johnson, près de l'église Saint-Paul, et où l'auteur s'écrie : Il faudra bien maintenant que l'on entende « la majesté silencieuse de la misère », « the silent majesty of misery ». Cette majesté du travail souffrant n'est plus muette : elle parle maintenant par des millions de voix, et elle demande aux peuples de ne pas ajouter par la défiance et la haine, par la guerre et l'attente de la guerre à tous les maux sous lesquels les hommes de labeur sont accablés.

Messieurs, comment, à quel moment, sous quelle forme ce vœu de concorde internationale sera-t-il entendu ? Je ne me risquerai pas à le conjecturer ce soir. L'expérience m'a démontré qu'il faut être prudent quand on parle de ces questions devant un Parlement, et la raison me suggère qu'il faut redoubler de prudence quand on parle devant deux (*Rires et applaudissements*).

Aussi bien, si nous avions besoin de modestie et de patience, il suffirait de se rappeler qu'en 1790, un Anglais qui avant vous, mon cher monsieur Mill, représenta la ville de Calais, l'illustre conventionnel Thomas Payne, demandait en un livre qui fit fortune en France, que l'Angleterre, la France et les Etats-Unis s'entendissent pour diminuer de moitié leurs dépenses navales et pour consacrer les ressources ainsi disponibles à donner des retraites aux vieux ouvriers. C'est un souvenir lointain déjà, si lointain qu'il y a, à l'évoquer, plus de mélancolie que de péril.

Et si vous me pressiez de m'aventurer à

mon tour en des prophéties, je ne pourrais guère vous répondre que par un symbole un peu étrange et obscur encore, que j'ai lu par fragments dans les légendes de Merlin l'enchanteur, dans les contes des Mille et une Nuits et dans un livre encore inconnu.

Il y avait une fois une forêt ensorcelée, farouche, dépouillée et aigüe. Sous l'âpre vent d'hiver indéfiniment continué, les arbres se froissaient, se heurtaient les uns aux autres avec un bruit de glaives brisés. Enfin, quand après une longue série de nuits glacées et de jours pâles semblables à des nuits, les êtres et les choses ressentirent les premières sollicitations du printemps, les arbres prirent peur de la sève qui remuait en eux. Et à chacun d'eux le génie solitaire et âpre, qui vivait sous sa dure écorce, disait tout bas, avec un frémissement obscur qui montait des racines profondes : Prends garde ! Si tu te risques le premier aux tentations de la saison nouvelle, si le premier tu développes en feuilles et en fleurs tes bourgeons aigus comme des lances, cette délicate parure sera dévastée par les froissements rudes des arbres plus lents à fleurir.

Et avec une insistance particulière, un mélancolique et fier génie disait au grand chêne druidique où il était enfermé : Voudras-tu donc, toi dont l'orage a brisé de nobles rameaux, participer à l'universelle fête de vie ?

Ainsi, dans la forêt ensorcelée, la réciproque défiance refoulait la sève, et, jusque sous les appels du printemps, prolongeait le dur hiver pareil à la mort. Qu'advint-il un jour, et par quel mystère l'ensorcellement funeste

fût-il rompu ? Quelque arbre se risqua-t-il le premier, comme ces peupliers d'avril qui jaillissent en une fusée de verdure et donnent au loin le signal du renouveau ?

Ou un rayon de soleil plus chaud et plus vif décida-t-il à la fois toutes les sèves ? Mais la forêt éclata tout entière en une magnifique abondance de joie pacifique. (*Applaudissements*).

Messieurs, si vous me permettez d'ajuster mon toast à ce vieux symbole, et de lui donner devant vous, avec vous, la forme antique d'une invocation à la nature, je bois au vif rayon qui décidera toute la forêt.

Une explosion d'enthousiasme salue ces admirables paroles. Amis et adversaires viennent féliciter le leader socialiste.

*
**

Télégramme au Roi d'Angleterre

Avant de lever la séance, M. d'Estournelles a donné lecture d'un télégramme adressé par le Groupe français au roi Edouard VII et dont voici le texte :

Les membres du Groupe parlementaire français de l'Arbitrage international, réunis ce soir avec un grand nombre de leurs collègues des Parlements anglais et français, adressent à Votre Majesté, avec leurs respectueux hommages, leurs vœux pour que ces échanges de visites dont Elle a donné le bienfaisant exemple, contri-

buent à fortifier l'amitié de la France et de l'Angleterre, et à assurer le maintien de la paix du monde. (*Applaudissements prolongés*).

Les convives se sont ensuite séparés, profondément impressionnés par la grandiose manifestation à laquelle ils venaient d'assister.



Pendant le reste du séjour des parlementaires anglais et de leurs familles à Paris, de brillantes réceptions furent organisées en leur honneur.

La matinée du vendredi, 27 novembre, fut employée à la visite des ateliers des deux maîtres bien connus, le sculpteur Rodin et le peintre Charles Toché.

A midi, la délégation anglaise se trouvait réunie à la Chambre de Commerce.

A la Chambre de Commerce

Tous les membres de la compagnie avaient tenu à assister à cette réception.. Et même étaient venus exprès les Présidents des Chambres de Commerce des départements.

C'est M. Derode, président, qui reçoit les invités. M. d'Estournelles lui présente les membres du Bureau du Commercial Committee *et les parlementaires anglais.* « Il est heureux, dit-il, de servir de trait d'union entre les membres des Chambres

de Commerce et leurs collègues anglais, et de contribuer ainsi, une fois de plus, à la reprise, entre les deux nations, de rapports commerciaux plus confiants, de rapports sociaux plus étroits. »

M. Derode se félicite que la Chambre de Commerce ait été associée aux fêtes franco-anglaises. Puis il souhaite une cordiale bienvenue à ses hôtes, et il remercie les dames « d'avoir apporté dans cette sévère maison du travail la grâce de leur présence. »

Il rappelle ensuite la visite faite à la Chambre de Commerce de Paris, lors de l'Exposition de 1900, par l'Association des Chambres anglaises de Commerce. Aujourd'hui, comme en 1900, il est heureux de saluer les représentants distingués de la politique, du commerce, de l'industrie d'outre-Manche.

M. Derode termine ainsi son discours :

Le 17 mars 1899, notre regretté président, M. Masson, prononçait les paroles suivantes au banquet de la Chambre de Commerce de Londres : « Soyons unis, messieurs, et notre union aura une influence bienfaisante sur les décisions des gouvernements, sur leur façon d'envisager les difficultés qui peuvent surgir et qu'un examen, fait d'accord avec le sincère désir d'aboutir, fera bien vite disparaître.

M. Masson a été bon prophète. De chaque côté du détroit, les commerçants ont le droit de se féliciter de l'initiative qu'ils ont prise et de l'influence qu'ils sont arrivés de la sorte à exercer sur l'opinion publique.

En travaillant de concert, non seulement à maintenir leurs échanges dans leur activité présente, mais à écarter dans l'avenir tout ce qui pourrait en entraver le développement, nous aurons eu la conscience de servir les intérêts permanents et essentiels des deux pays.

Messieurs, la Chambre de Commerce inscrira avec joie la date du 27 novembre 1903 à côté de celles de la réception des *Naval Architects* en 1895 et des Chambres de Commerce anglaises en 1900.

Elle se souviendra, avec une fierté particulière, qu'elle a eu l'honneur d'abriter aujourd'hui tant de membres du Parlement anglais, dignes représentants du grand peuple dont nous admirons l'énergie, le patriotisme, l'attachement à toutes les libertés.

De chaleureux applaudissements saluent ces paroles.

M. Isaac, président de la Chambre de Commerce de Lyon, salue à son tour les délégués anglais, puis sir William Houldsworth, M. Swann et sir Edward Sassoon expriment les remerciements de leurs compatriotes.

Un déjeuner est ensuite servi dans la bibliothèque et les salons. Au dessert, M. Louis Sinclair, secrétaire du Commercial Committee, *prononce en français un speech fort élégamment tourné et remercie le président et les membres de la Chambre de Commerce de leur accueil si hospitalier.*

A l'Hôtel de Ville

Dans l'après-midi la Municipalité de Paris reçoit, dans les salons de l'Hôtel de Ville, les Membres du Parlement anglais, accompagnés de leurs familles et de nombreux sénateurs et députés français.

M. d'Estournelles présente ses collègues en ces termes :

Monsieur le Président,
Messieurs les Préfets,

Je suis heureux de pouvoir, au nom du Groupe parlementaire français de l'Arbitrage international, vous présenter dans cet illustre palais de l'Hôtel de Ville mes éminents collègues de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes d'Angleterre, qui n'ont pas voulu passer quelques jours à Paris sans venir vous présenter leurs hommages et vous faire cette courtoise visite.

Permettez-moi de vous présenter, car je ne puis les nommer tous, lord Avebury dont le nom vous est bien connu, l'illustre et ancien président du Conseil de Comté de Londres. (*Applaudissements*).

Lord Avebury prend la parole au nom de ses compatriotes. Il remercie la municipalité de la belle réception qu'elle fait à ses hôtes. Puis, rappelant qu'il a été Président du Conseil de Comté de Londres, et qu'il a connu, en cette qualité, les charges et les responsabilités qui incombent aux municipalités, il émet le vœu qu'une entente cordiale intervienne non seulement entre les nations, mais aussi entre les municipalités de tous les pays.

De vifs applaudissements saluent cette allocution.

M. Deville, président du Conseil municipal, répond le premier à Lord Avebury. Il souhaite la bienvenue aux Membres du Parlement britannique et aux dames qui les accompagnent, puis il ajoute :

Il ne m'appartient pas, Messieurs, d'apprécier les idées qui vous inspirent, le but que vous poursuivez, les moyens que vous employez, ni vos chances de succès dans votre œuvre commune. Ce n'est pas de la compétence de ceux qui s'occupent modestement des affaires municipales. Aussi bien j'ai entendu hier sur ce sujet des paroles autorisées qui sont présentes à nos mémoires et à l'éloquence desquelles je ne saurais atteindre.

Ce que nous avons le droit de dire, ce que tout le monde sait, c'est que vos idées sont généreuses, que votre but est élevé, et cela suffit pour vous donner droit à notre accueil sympathique et respectueux. (*Applaudissements.*)

Nous recevons ici, par tradition, les hommes de bien et les hommes de science qui cherchent à combattre les maux dont souffre l'humanité, peste, choléra, tuberculose, alcoolisme, qui découvrent les sérums et les vaccins bienfaisants, qui élèvent des barrières contre les épidémies, qui fournissent les moyens de guérir. Vous attaquez, vous, le fléau le plus dévastateur, la guerre (*Très bien !*) **; vous voulez lui opposer le rapprochement des peuples et vous réalisez par là la plus haute conception à laquelle puisse conduire l'amour de la paix uni à l'amour**

de l'humanité. (*Bravos. — Applaudissements.*)

Nous souhaitons de tout notre cœur que vous acheviez votre tâche et vous me permettrez de rappeler que le mouvement qui se développe a déjà été salué à l'Hôtel de Ville, lors de la visite de S. M. le roi d'Angleterre et de M. le Président de la République, que c'est la troisième fois qu'il l'est et que nous aurions une grande joie à en constater un jour, en ce même lieu, la complète et heureuse évo'ution. (*Applaudissements répétés*).

Après le Président du Conseil municipal, M. de Selves, préfet de la Seine, prend la parole. Il constate avec plaisir que l'Hôtel de Ville est depuis quelque temps particulièrement favorisé. Il a eu récemment l'honneur de recevoir le roi d'Angleterre, puis une délégation de commerçants anglais. « Aujourd'hui, ajoute M. de Selves, ce sont les législateurs de la grande nation voisine et amie qui, rendant à leurs collègues du Parlement français la visite qu'ils en ont reçue, viennent proclamer bien haut, par leur présence, leur souci de développer et d'asseoir désormais sur des bases inébranlables la sécurité et la bonne harmonie des rapports entre les deux pays.

A tous les grands évènements de la vie nationale cette Maison de la Ville de Paris a été constamment associée ; ses archives en gardent fidèlement la trace.

Nous considérons, messieurs, que ces visites plus fréquentes que les chefs d'Etat échangent et ces visites aussi (nouvelles

dans leur genre) que des délégations de citoyens de pays différents échangent entre eux, lorsque, surtout, ces citoyens sont investis dans leur patrie du mandat considérable de lui donner des lois et d'exercer sur ses affaires une action prépondérante, constituent un évènement historique de la plus haute portée.

Nous sommes heureux et reconnaissants que vous ayez bien voulu, en nous y associant, nous permettre de l'enregistrer.

Nous le saluons comme un évènement heureux pour la paix du monde et le bien de l'humanité.

Nous le saluons, comme le saluait S. E. M. A. Balfour, le 22 juillet dernier, « non dans un esprit de folie utopique, ni dans l'illusion que, comme par enchantement, il donnera la paix au monde, mais avec l'espoir qu'il contribuera à faire trouver les moyens pratiques d'empêcher (suivant l'expression de S. E. M. A. Balfour), les petites maladies de prendre un développement fatal. »

Ainsi, peu à peu, accomplissant leur œuvre de bien et de progrès, des hommes de bonne volonté, comme vous, messieurs, auront travaillé à la réalisation de cet idéal de l'accord des nations qui, sans effacer l'originalité historique de chaque patrie et sa fonction propre dans le monde, devrait marquer le couronnement du progrès de l'humanité. (*Vifs applaudissements*).

Soyez donc les bienvenus ici ; Paris et son Hôtel de Ville vous adressent leur plus cordial salut. (*Très bien ! Applaudissements*).

Après un discours humoristique de M. Lépine, préfet de police, les membres des Parlements anglais et français visitent les salons de l'Hôtel de Ville sous la conduite de M. le président du Conseil municipal et de M. le Préfet de la Seine.

Un lunch est servi dans le salon des Arcades. M. Deville, président du Conseil municipal, porte un toast à la municipalité de Londres. « Je bois, dit-il, à la prospérité de nos deux nations, l'Angleterre et la France, à la continuation des rapports amicaux qui nous unissent et qui continueront, je l'espère, très longtemps. » (*Applaudissements*).

Lord Avebury, répondant au président du Conseil municipal, boit à la Ville de Paris et à sa municipalité. (Applaudissements).

A la Banque de France

Après la visite de l'Hôtel de Ville, réception à la Banque de France. Dans les salons de l'ancien Hôtel de Toulouse, le gouverneur et Madame Pallain, ayant à leurs côtés Madame d'Estournelles, les sous-gouverneurs et les régents de la Banque de France, accueillent les parlementaires anglais et leurs familles avec une grâce parfaite. Réception somptueuse, toute mondaine, d'où la politique est bannie. Un concert, suivi d'un thé, anime cette brillante réunion dont les hôtes de M. et Mme Pallain garderont le meilleur souvenir.

A la Présidence de la Chambre des Députés

Après des dîners particuliers, offerts de collègues à collègues, la journée s'est terminée par une réception à la présidence de la Chambre des Députés, à laquelle étaient invités les parlementaires anglais et français. Elle aurait été des plus brillantes, si elle n'avait été attristée par l'absence de M. Bourgeois, empêché par un pénible devoir de famille de venir recevoir ses hôtes.

Voici la lettre qu'il a adressée au premier vice-président, M. Etienne :

Mon cher vice-président et ami,

Vous savez pour quelle triste raison je suis empêché de venir, ce soir, recevoir nos hôtes au Palais-Bourbon.

J'en éprouve un double et profond regret.

Le président de la Chambre eût été bien heureux de saluer nos collègues de ce Parlement britannique, dont les glorieuses traditions ont si souvent servi d'exemples aux assemblées libres, et l'ancien délégué de la France à La Haye aurait accueilli avec joie les représentants de la grande nation avec laquelle nous venons de conclure une première convention d'arbitrage ; il aurait voulu fêter avec eux cette première réalisation des principes affirmés par la Conférence de La Haye, dont l'opinion des hommes éclairés saura, le temps aidant, étendre sans cesse le développement pour le triom-

phe de ces deux causes : le Droit et la Paix, inséparables à nos yeux.

Voulez vous, mon cher ami, vous faire, auprès de nos hôtes, l'interprète de ces sentiments, et leur dire encore combien je suis peiné de ne pouvoir venir leur serrer cordialement la main.

Voulez-vous aussi m'excuser, auprès de nos collègues de la Chambre et du Sénat, en particulier auprès du président et des membres du groupe de l'Arbitrage, auxquels est dûe l'initiative de ces belles journées.

Bien affectueusement à vous.

Léon BOURGEOIS.

Beaucoup de députés anglais et français avaient répondu à l'invitation du président de la Chambre. Les honneurs ont été faits par M. Etienne, entouré des autres vice-présidents, MM. Lockroy et Jaurès, de M. Charlot, chef de cabinet du président de la Chambre, auxquels s'étaient jointes Mesdames Lockroy, d'Estournelles de Constant, Charlot... Après avoir visité le palais de la présidence, la salle des fêtes, la galerie des tapisseries, on s'est rendu au buffet où l'on a toasté à l'entente cordiale.

A Versailles

La journée du samedi a été consacrée à la visite du Palais de Versailles, sous la conduite de l'aimable et savant M. de Nolhac.

M. d'Estournelles avait ménagé une

agréable surprise à nos hôtes. Dans la Galerie des Glaces des banquettes avaient été disposées. Lorsque tout le monde a pris place, M. d'Estournelles annonce que, par un miracle inespéré, quelques unes des bergères et des marquises, dont on vient d'admirer la gracieuse image sur les toiles et les panneaux, vont descendre de leur cadre et revivre quelques unes des heures charmantes du temps passé.

Et en effet, au son des instruments à corde et du clavecin, apparaissent de gracieuses jeunes femmes qui viennent danser la pavane, la sarabande, le menuet, devant les visiteurs ravis.

Après ce nouvel Impromptu de Versailles, *qui a été très goûté, très applaudi, un lunch est servi et des toasts sont portés par MM. d'Estournelles, de Nolhac, Gaston Menier, sir Houldsworth, lord Avebury. L'excursion à Versailles se termine par une visite à Trianon.*

A l'Elysée Palace et au « Siècle »

A peine de retour à Paris, les parlementaires anglais assistent à une réception qui leur est offerte, à l'Elysée Palace, par la Chambre de Commerce anglaise de Paris. Les honneurs sont faits par le président de la Chambre de Commerce et Madame Bodington.

De son côté, le journal Le Siècle *avait organisé une fête intime au cours de laquelle une plaquette en argent est*

remise aux délégués anglais en souvenir du rapprochement anglo-français.

Après le lunch, M. de Lanessan, directeur du Siècle, *prend la parole. Il rappelle qu'il a toujours été favorable à l'entente cordiale et il termine ainsi son discours :*

Dans la pleine satisfaction qu'il éprouve de voir triompher, après soixante-dix ans d'efforts, la politique à laquelle il fut toujours fidèle, le *Siècle* a tenu à en fixer le souvenir dans une plaquette qu'il vous prie d'accepter et sur laquelle il a fait graver le nom de tous les parlementaires anglais qui sont venus visiter la France.

Cette petite œuvre d'art vous rappellera non seulement le séjour que vous venez de faire parmi nous, mais encore l'entrée, grâce à nos deux parlements, de la société européenne dans une phase de son évolution tout à fait nouvelle, et qui est marquée par la substitution de la diplomatie parlementaire à celle des ambassades et des gouvernements.

Avec cette dernière, la paix fut souvent troublée ; avec celle que nous inaugurons en ce moment, il est permis d'espérer que la guerre disparaîtra devant l'amitié des peuples.

Je lève mon verre, messieurs, à l'entente cordiale du peuple anglais et du peuple français. (*Vifs applaudissements*).

M. Frédéric Passy, en quelques paroles qui produisent une sympathique émotion, remercie le Siècle *et rend hommage au long effort des pacifiques.*

L'assistance lui fait une chaleureuse ovation.

Soirée Théâtrale à l'Automobile-Club

La journée s'est terminée par une représentation théâtrale organisée, d'accord avec le Groupe parlementaire, par les membres de l'Automobile-Club. La fête, qui a eu lieu dans le bel immeuble du Club, place de la Concorde, a admirablement réussi, grâce au précieux concours des directeurs et des artistes de la Comédie Française, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

*
**

Le séjour des parlementaires anglais à Paris s'est terminé par une réception à l'Ambassade d'Angleterre. A six heures les délégués se trouvaient réunis à l'Hôtel Continental pour les adieux. Sir William Houldsworth remercie ses collègues français de l'accueil qui a été fait aux députés anglais et à leurs familles. « A l'arrivée, dit-il, nous étions des collègues ; maintenant nous sommes des amis ».

Lord Brassey, sir Brunner, sir Holland expriment à leur tour à M. d'Estournelles et à ses collègues leur gratitude pour les attentions multiples dont ils ont été l'objet depuis leur arrivée.

Après une courte réponse de M. d'Estournelles, les parlementaires français prennent congé de leurs collègues anglais.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Tandis qu'une partie des députés anglais regagnaient Londres, les autres, accompagnés de députés français, prenaient le chemin de la province où les attendaient de nouvelles fêtes. Partout, dans ce voyage à travers les départements, se sont renouvelées les manifestations sympathiques dont Paris avait donné l'exemple.

A Bordeaux, première étape du voyage, la Chambre de Commerce a offert à ses hôtes un banquet et une représentation de gala. Le lendemain, visite des vignobles du Médoc et dîner offert à Château-Laffitte par M. Edouard de Rothschild. Le soir, réception au grand journal bordelais, la Petite Gironde.

A Toulouse, à Carcassonne, où la délégation anglaise n'a pu faire qu'un court séjour, de cordiales manifestations se sont produites à la gare.

Grande ville d'industrie et de commerce, en relations avec le monde entier, Marseille ne peut prospérer que dans la paix. Aussi a-t-elle fait le plus chaleureux accueil aux hommes qui travaillent à réaliser le programme de conciliation internationale. La Chambre de Commerce, le Conseil général ont offert aux parlementaires anglais des banquets aux-

quels assistaient les notabilités marseillaises : les sénateurs et les députés, le préfet, le maire, le général commandant le 15e corps, la plupart des conseillers généraux, des membres de la Chambre de Commerce.

A Nice, les parlementaires anglais sont reçus par la municipalité, le représentant du préfet, des délégués de la Chambre de Commerce, le consul d'Angleterre. L'Automobile-Club de Nice, secondé par M. Sinclair, a organisé une excursion sur la route de la Corniche et offert un déjeuner à Monte Carlo. Au dessert. M. Laroze, président du Club, porte la santé du roi Edouard VII. Sir Howard répond en portant la santé de M. Loubet. M. Tatin, adjoint au maire de Nice, salue le prince de Monaco.

Le lendemain, la municipalité de Nice offrait un grand dîner auquel assistaient toutes les notabilités de Nice et de la colonie étrangère. A la fin du repas, le maire a rappelé ce que Nice doit à la colonie anglaise et il a terminé en unissant dans un même toast la reine Alexandra, le roi Edouard VII et M. Loubet. Une représentation de gala a terminé cette belle journée.

A Lyon, la Municipalité, le Préfet, le Conseil général, la Chambre de Commerce, le Comité républicain du Commerce et de l'Industrie ont rivalisé pour faire à la délégation anglaise une réception digne de la grande cité.

Dans cette ville de Lyon, foyer de

travail et de science, où la population sait unir au sens pratique des affaires un goût très sûr pour les choses de l'esprit, où toujours les nouveautés généreuses sont bien accueillies, il était naturel que les messagers de l'œuvre de concorde et de paix fussent reçus en amis. Pendant leur séjour à Lyon, les parlementaires anglais ont visité plusieurs usines. Des banquets ont été offerts en leur honneur, et, de nouveau, des discours importants ont été prononcés par MM. Augagneur, maire de Lyon, de Lanessan, Aynard, Cazeneuve. députés du Rhône, Isaac, président de la Chambre de Commerce, Mascuraud, président du Comité de l'Industrie et du Commerce, Cowert, consul des Etats-Unis... Parmi les parlementaires anglais, MM. Sinclair, Moon, Cremer, John Brynmor... ont également pris la parole, au nom de leurs compatriotes. Tous les orateurs se sont attachés à célébrer les bienfaits de la paix, non seulement pour la France mais pour l'humanité, et à montrer l'influence heureuse que le rapprochement franco-anglais ne peut manquer d'exercer sur les relations commerciales de la France et de la Grande-Bretagne.

A Dijon, où elle n'a pu s'arrêter que quelques heures, la délégation anglaise a été fort aimablement reçue par les membres de la Chambre de Commerce et leur président, M. Dumont.

Le soir même, les voyageurs rentraient à Paris et recevaient un dernier témoi-

gnage de sympathie, sous la forme d'un somptueux dîner, qui leur était offert par M. et Mme Georges Nagelmackers, à l'Elysée Palace.

Le Samedi, 12 Décembre, les parlementaires anglais ont quitté la France par Calais, d'où ils ont envoyé au Président de la République le télégramme suivant :

« Les parlementaires anglais, qui quittent aujourd'hui le sol français avec grand regret, tiennent à remercier le peuple français et son Président pour le bon et magnifique accueil qu'ils ont reçu pendant leur séjour. Ils sont persuadés que la visite qu'ils viennent de faire aidera à l'évolution générale pour l'affranchissement de l'esprit humain, et que la collaboration franco-anglaise assurera pour l'avenir une meilleure entente et une appréciation mutuelle ». (1).

---

(1) Note rectificative. — Pendant que cette brochure était à l'impression, nous avons reçu des adhésions nouvelles qui modifient les résultats de la consultation des Chambres de Commerce, tels que nous les avons donnés. (Voir p. 76).

A l'heure actuelle, il y a **101** Chambres de Commerce qui ont adhéré au programme du Groupe de l'Arbitrage. Aux Chambres que nous avons déjà indiquées il faut ajouter celles de :

Angers, Auxerre, Avesnes, Beaune, Bergerac, Béthune, Blois, Brest, Charleville, Cholet, Clermont-Ferrand, Lille, Moulins et Lapalisse, Nantes, Nevers, St-Dizier, Tulle, Valence.

6 Chambres de Commerce ont promis une délibération ultérieure, mais favorable.

33 Chambres de Commerce n'ont pas encore donné connaissance de leur décision.

Traité d'Arbitrage Franco-Italien

Bien que cette publication soit spécialement consacrée au rapprochement franco-anglais, nous croyons devoir y réserver une place au traité d'arbitrage franco-italien, qui complète si heureusement la Convention de même nature conclue précédemment entre la France et l'Angleterre :

Le gouvernement de la République française et le gouvernement de Sa Majesté le Roi d'Italie, signataires de la Convention pour le réglement pacifique des conflits internationaux, conclue à la Haye, le 29 juillet 1899 ;

Considérant que, par l'article 19 de cette Convention, les Hautes Parties contractantes se sont réservé de conclure des accords en vue de recours à l'arbitrage dans tous les cas qu'Elles jugeront possible de lui soumettre ;

Ont autorisé les soussignés à arrêter les dispositions suivantes :

Article I. — Les différends d'ordre juridique ou relatifs à l'interprétation des traités existant entre les deux Parties contractantes, qui viendraient à se produire entre Elles

et qui n'auraient pu être réglés par la voie diplomatique, seront soumis à la Cour permanente d'arbitrage établie par la Convention du 29 juillet 1899, à La Haye, à la condition, toutefois, qu'ils ne mettent en cause ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance ou l'honneur des deux Etats contractants et qu'ils ne touchent pas aux intérêts de tierces puissances.

Art. II.— Dans chaque cas particulier, les Hautes Parties contractantes, avant de s'adresser à la Cour permanente d'arbitrage, signeront un compromis spécial, déterminant nettement l'objet du litige, l'étendue des pouvoirs des arbitres et les délais à observer, en ce qui concerne la constitution du Tribunal arbitral et la procédure.

Art. III. — Le présent arrangement est conclu pour une durée de cinq années, à partir du jour de la signature.

Fait à Paris, en double exemplaire, le 25 décembre 1903.

DELCASSÉ,
G. TORNIELLI.



Un traité d'arbitrage analogue au traité franco-italien et au traité franco-anglais vient d'être signé (26 Février 1904) entre la France et l'Espagne.

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

LETTRES

remises par le Président du Groupe de l'Arbitrage à M. le Directeur politique pour être transmises à M. le Ministre des Affaires étrangères, à Nice.

Lettre du Président du Groupe de l'Arbitrage à M. DELCASSÉ.

Paris, le 4 janvier 1904.

Monsieur le Ministre,

J'ai cherché, avec plusieurs de mes collègues, à vous voir le premier de l'an, puis le lendemain, mais sans y réussir. Permettez-moi de vous exposer par écrit l'objet de notre visite.

Le Groupe de l'Arbitrage se préoccupe vivement, comme vous pouvez le penser, du conflit Russo-Japonais ; il s'est réuni avant les vacances pour en délibérer et il a chargé son bureau de vous entretenir de ses préoccupations qui sont partagées par vous et par l'opinion.

Nous n'avons, pas plus aujourd'hui que jamais, le désir de demander des choses impossibles ou inutiles. Nous voudrions, une fois de plus, faciliter au gouvernement une politique d'action conciliatrice efficace.

Cette action, malheureusement, n'est pas facile à exercer dans les conjonctures actuelles, nous le reconnaissons trop aisément ; mais, d'autre part,

les risques qui nous menacent sont tellement graves, si nous ne parvenons pas à prévenir les hostilités, que notre devoir est d'en chercher les moyens dans toute la mesure du possible.

Nous nous sommes mis d'accord avec nos collègues du Parlement anglais qui demandent à Lord Lansdowne d'intervenir auprès du Japon, comme nous vous demandons d'intervenir auprès de notre alliée la Russie, suivant les indications générales de la Note ci-jointe.

Nous sommes convaincus, de part et d'autre, que vous n'avez pas attendu notre appel pour agir dans le sens que nous désirons, mais nous avons pensé qu'une démarche faite auprès de vous, au nom de plus de deux cent cinquante Membres du Parlement français, vous fournirait une indication importante et peut-être un nouveau motif d'offrir au Gouvernement russe *la ressource* de nos bons offices.

Cette offre, en effet, ne peut plus être considérée comme un acte peu amical ; elle est un devoir pour nous ; elle peut être une *ressource* pour la Russie.

Nous ne nous pardonnerions pas en tout cas, Monsieur le Ministre, l'abstention en face des éventualités qui peuvent entraîner la France, *à son insu*, dans des complications sanglantes et inextricables.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération et de mes sentiments dévoués.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.



Note confidentielle adressée, au nom du Groupe Parlementaire Français de l'Arbitrage International, à M. DELCASSÉ

Paris, le 30 Décembre 1904.

Le Groupe parlementaire français de l'Arbitrage, d'accord avec l'opinion de tout le monde civilisé, espère que la bonne volonté et la sagesse des Gouvernements auront raison des difficultés qui

mettent aux prises la Russie et le Japon en Extrême-Orient. Une guerre, éclatant entre deux des puissances récemment encore unies dans l'action collective contre la Chine, entraînerait des complications et des désastres incalculables.

Il est heureusement impossible que le Gouvernement russe se départisse du généreux esprit de conciliation dont il s'est inspiré, il y a quatre ans, en convoquant la Conférence de La Haye, — Conférence à laquelle les délégués du Japon ont pris une importante part.

En même temps un concours favorable de circonstances permet précisément à la France et à l'Angleterre, — qui viennent de confirmer par un traité la valeur de la Convention de La Haye, — de rappeler simultanément à leurs alliés respectifs les termes de cette Convention. Ce rappel ne présente que des avantages sans aucun inconvénient. Il est prévu par les vingt-six puissances signataires des actes de 1899. Sans parler de l'art. 27 qui, le cas échéant, autorise et même impose comme *un devoir* cette intervention, le titre II de la Convention, relatif aux bons offices et à la médiation, stipule expressément que, dans le cas où les puissances en conflit n'auraient pas d'elles-mêmes recours à l'intervention amiable d'une ou de plusieurs puissances amies, *ces dernières offriront, de leur propre initiative, leurs bons offices ou leur médiation*. Il a été stipulé également que cette offre ne pourra jamais être considérée par l'une ou l'autre des parties en litige comme un acte peu amical. (Dernier paragraphe de l'article 3)

Dans ces conditions, aucun Gouvernement signataire des Conventions de 1899 ne saurait manquer d'employer les moyens de conciliation dont il dispose, et particulièrement le Gouvernement de la République dont les bons offices sont naturellement acquis au Gouvernement de la Russie, amie et alliée de la France.

L'abstention de la France, en face de l'effroyable conflagration qui menace le monde, serait contraire non seulement à ses intérêts et à ses devoirs, mais aux intérêts des deux pays en conflit et de tous les peuples civilisés.

D'Estournelles de Constant.

CONCLUSION

Tels sont les faits.

Le Groupe de l'Arbitrage n'a jamais prétendu ni rêvé supprimer la guerre, et les hostilités ouvertes par le Japon contre notre alliée la Russie ne sauraient diminuer la valeur de notre programme de conciliation internationale. Nous pouvons nous féliciter au contraire de l'action exercée par nous depuis un an ; si limitée qu'elle ait été, ceux-là seuls qui n'ont cessé de la contrarier peuvent en méconnaître l'utilité.

Laissons passer l'orage et constatons simplement que nous avons fait notre possible pour l'atténuer ; ceux qui nous raillent ne pourront pas en dire autant ; le pays jugera entre nos efforts et leur scepticisme.

Où en serions-nous s'il n'existait pas actuellement en Europe, en France et autour de la France, un sincère esprit de conciliation succédant aux plus déplorables sentiments de défiance et d'hostilité internationale ?

Pour ne parler que de la France, le Groupe, reprenant et affirmant les efforts déployés antérieurement, a noué des relations nouvelles avec les principaux Parlements d'Europe et d'Amérique.

Fort des consultations qu'il a provoquées auprès des Conseils généraux et des Chambres de Commerce françaises, à peu près unanimes à l'approuver et à l'appuyer, il est devenu un trait d'union entre plusieurs peuples.

A diverses reprises, la plupart des Etats d'Amérique ont manifesté, — et cela même malgré les résistances gouvernementales européennes, — leur attachement à l'œuvre de La Haye et au principe de l'arbitrage : le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ont donné l'exemple. L'affaire du Vénézuéla, loin de fournir l'occasion d'un conflit, a permis au président Roosevelt d'obliger plusieurs grands Etats européens à recourir au tribunal de La Haye. Un Groupe de l'Arbitrage vient de se constituer au parlement de Washington, sur le modèle du Groupe français. Le Chili et la République Argentine, dont on escomptait les discordes, se sont liés par des conventions d'arbitrage, au point de vendre une partie de leurs cuirassés.

L'Angleterre, l'Italie, l'Espagne ont signé avec la France des conventions constituant aux yeux de l'opinion universelle une innovation remarquable. Les Etats-Unis viennent ensuite. La Norwège, le Danemark, la Suède, la Hollande et d'autres encore n'attendent que le consentement de la France pour suivre cet exemple et même le dépasser, en concluant des conventions plus libérales encore et plus larges. D'autres

conventions analogues se négocient entre les Etats que nous avons les premiers engagés dans cette voie : ainsi entre l'Angleterre et l'Italie, l'Angleterre et les Etats-Unis, la Hollande, la Suède et Norwège, entre le Danemark et la Hollande.

Un réseau de conventions d'arbitrage, commencé par nous, étend peu à peu sur le monde ses mailles chaque jour plus serrées. La République française en sera le centre.

Tout cela n'est pas l'œuvre du Groupe, certes, mais tout cela répond au programme du Groupe, programme précis, méthodique, suivi, dont les gouvernements, vivement pressés, ont dû finir par tenir compte.

Nous pourrions signaler d'autres indices de progrès non moins importants dans d'autres pays, — même en Allemagne, — mais à chaque jour suffit sa peine.

Et, pour sa première année, le Groupe français de l'Arbitrage, soutenu par la sympathie croissante de l'opinion, a conscience d'avoir bien servi la patrie.

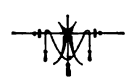


TABLE DES MATIÈRES

La Flèche. — Imp. Charier-Beulay

[illegible]

